

Canadian
Forces
College

Collège
des
Forces
Canadiennes



LES DEFIS SECURITAIRES ENTRE L'EUROPE, LE MAGHREB ET LE SAHEL : LES MIRAGES DE L'INTEGRATION

le lieutenant-colonel F.J.M. Ducotey

JCSP 39

Master of Defence Studies

Disclaimer

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2013

PCEMI 39

Maîtrise en études de la défense

Avertissement

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du Ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Ce papier ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2013.

CANADIAN FORCES COLLEGE – COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES
JCSP 39 – PCEMI 39
2012 – 2013

MASTER OF DEFENCE STUDIES – MAITRISE EN ÉTUDES DE LA DÉFENSE

**THE SECURITY CHALLENGES BETWEEN EUROPE, THE MAGHREB AND THE
SAHEL: THE MIRAGE OF INTEGRATION**
Institutional analysis of actors, issues, threats and opportunities

**LES DEFIS SECURITAIRES ENTRE L'EUROPE, LE MAGHREB ET LE SAHEL : LES
MIRAGES DE L'INTEGRATION**
Analyse institutionnelle des acteurs, des enjeux, des menaces et des perspectives

By Lieutenant-Colonel F.J.M. Ducotey
Par le lieutenant-colonel F.J.M. Ducotey

“This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.”

Word Count: 17 295

“La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.”

Compte de mots : 17 295

RÉSUMÉ

Le conflit qui s'est engagé début 2013 au Mali vient une nouvelle fois témoigner de l'importance des défis sécuritaires dans les relations entre l'Europe, le Maghreb et le Sahel. Cette étude vise à démontrer que les questions de sécurité ne cessent de s'accroître au sein de ce vaste ensemble géographique et qu'elles touchent un éventail de plus en plus large d'acteurs. On y rencontre d'abord une kyrielle d'États qui n'a guère de propension à l'intégration interétatique. Les États européens font ainsi prévaloir leurs intérêts nationaux sur la cause communautaire, les pays maghrébins demeurent marqués par les dissensions, tandis que les États du Sahel sont en proie à la faillite. A cet écheveau relationnel, il convient d'intégrer les acteurs non-étatiques, tels que le Mouvement national de libération de l'Azawad - un mouvement indépendantiste touareg - ou la nébuleuse terroriste gravitant autour d'AQMI, qui posent des défis majeurs en termes de sécurité sur l'ensemble de la zone Europe-Maghreb-Sahel. Pourtant, les multiples mécanismes institutionnels de réponses aux défis sécuritaires ne laissent pas d'étonner par leurs carences en matière d'intégration régionale ou suprarégionale. Ces structures sont souvent entravées par des contradictions inhérentes aux États qui les composent. En se fondant sur des instruments institutionnels modulables et réactifs, les pays membres de cet espace seraient mieux préparés à relever les défis actuels et émergents (trafic d'armes et de drogue, terrorisme, immigration clandestine, sécurité énergétique) et davantage enclin à cimenter leurs relations.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
PREMIERE PARTIE : UNE KYRIELLE D'ÉTATS	13
Chapitre 1 : l'Union Européenne : la prévalence des intérêts nationaux	14
L'UE : l'unique confédération sui generis d'États souverains.....	14
La France au Maghreb : le poids de l'héritage colonial.....	16
L'Italie et l'Espagne : le tropisme méditerranéen.....	19
Chapitre 2 : les États du Maghreb : quel bilan après le « printemps arabe » ? ...21	
L'Union du Maghreb Arabe : l'union superfétatoire ?.....	21
La Tunisie : à la genèse du « printemps arabe ».....	22
La Libye : le spectre de l'après Kadhafi.....	24
Le Maroc : quel avenir pour le Royaume chérifien ?.....	26
L'Algérie : un acteur régional incontournable.....	28
Chapitre 3 : le Sahel : États fragiles ou en proie à la faillite	30
La Mauritanie : un État fragile.....	31
Le Niger : le prochain domino ?.....	33
Le Mali : éviter un nouvel Afghanistan.....	34
DEUXIEME PARTIE : LA NEBULEUSE DES ACTEURS NON-ÉTATIQUES	38
Chapitre 4 : le MNLA ou la tentation indépendantiste	39
Les racines des mouvements séditieux.....	39
L'Azawad ou la tentative d'un État touareg.....	41

Les relations complexes avec les mouvements islamistes armés.....	43
Chapitre 5 : AQMI et la nébuleuse djihadiste : le Sahelistan ?.....	45
AQMI : les « métastases » du terrorisme international d'Al-Qaida.....	45
Trafiquants et terroristes : les réalités multidimensionnelles d'AQMI.....	46
L'ampleur de la menace d'AQMI : vers un « Sahelistan » ?.....	48
Ansar Dine et le MUJAO : progéniture ou dissidence d'AQMI ?.....	50
AQMI : un ennemi « commode » ?.....	53
TROISIEME PARTIE : LES MECANISMES DE REPONSES AUX DEFIS	
SECURITAIRES.....	56
Chapitre 6 : de grands défis auxquels s'efforcent de répondre une pléiade de	
structures interétatiques.....	57
Le terrorisme.....	57
Le trafic d'armes et le commerce de la drogue.....	58
L'immigration clandestine et la traite des êtres humains.....	59
La sécurité énergétique.....	59
L'écheveau des structures interétatiques existantes.....	61
Chapitre 7 : la politique de sécurité de l'UE : une équation à 27 inconnues....	63
Chapitre 8 : les organisations africaines : le mirage de l'intégration.....	66
L'Union africaine.....	66
L'Union du Maghreb arabe.....	68
La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest.....	69
Chapitre 9 : les mécanismes méditerranéens : la Tour de Babel ?.....	72
L'Union pour la Méditerranée.....	72
Le Dialogue « 5+5 ».....	74

Le Dialogue méditerranéen de l'OTAN.....	75
CONCLUSION.....	80
Appendice.....	87
Bibliographie.....	92

INTRODUCTION

« La grandeur d'un métier est peut-être, avant tout, d'unir des hommes : il n'est qu'un luxe véritable, et c'est celui des relations humaines¹ »

Antoine de Saint-Exupéry, *Terre des hommes*

L'intervention militaire française au Mali qui a débuté le 11 janvier 2013, suivie quelques jours plus tard par une prise d'otage massive en Algérie, une des plus grandes jamais réalisées et recensant un nombre significatif d'européens, rappelle que les événements au Sahel et au Maghreb ont d'indéniables répercussions en Europe. Ce qui se déroule actuellement au Mali a donc une incidence forte sur les pays occupant la partie ouest de la bande sahélienne mais également sur les pays du Maghreb, au premier rang desquels on compte l'Algérie qui partage 1300 kilomètres de frontières avec le Mali. En outre, ces événements graves, bien qu'ils se déroulent au cœur du Sahel, ont d'importantes répercussions au Nord de la Méditerranée. Outre la menace terroriste qui se profile aux portes de l'Europe, on distingue plus généralement des enjeux majeurs, notamment en termes de sécurité. Ce constat permet d'expliquer pourquoi la France s'est engagée dans un nouveau conflit alors que son armée traverse une période de réduction importante de son format. Parallèlement, l'Union européenne met sur pied une mission de formation militaire au profit de l'armée malienne (European Training Mission in Mali - EUTM Mali). Cette actualité sert donc de piqure de rappel aux gouvernements d'Europe, du Maghreb et du Sahel afin qu'ils reconsidèrent l'importance à accorder au rapprochement de ces trois espaces géographiques selon une vision géopolitique davantage partagée.

¹ Antoine de Saint-Exupéry, *Terre des hommes* (Paris : Le livre de poche, 1963), p. 42.

Pour appréhender avec une meilleure acuité la problématique des relations entre l'Europe, le Maghreb et le Sahel, il convient au préalable de circonscrire l'espace dans lequel se place cette étude. Par souci de clarté pour le lecteur et de cohérence géopolitique, on entend par Europe, l'association des vingt-sept États rassemblés au sein de l'Union européenne. Le Maghreb appartient au monde arabe. Il forme un ensemble géographique situé en Afrique du nord, à la charnière entre l'Europe et le monde sahélo-saharien. Il présente une double façade méditerranéenne et atlantique. Le Sahel est avant tout un territoire de transition entre le monde méditerranéen et le désert du Sahara au nord et l'Afrique subsaharienne au sud². Ce vaste territoire témoigne en outre d'un antagonisme entre espaces habités et vastes étendues désertiques.

Dans le cadre de ce mémoire, les relations entre l'Europe, le Maghreb et le Sahel seront analysées au travers du prisme des principaux pays concernés par une telle connexion. Outre l'Union européenne, on retrouve au niveau européen la France, l'Espagne et l'Italie attendu qu'ils bordent le Nord du bassin méditerranéen et sont étroitement reliés avec les pays situés au Sud. Le Maghreb sera défini au travers de la Tunisie, de la Libye, du Maroc et de l'Algérie, même si l'Union du Maghreb Arabe (UMA) intègre la Mauritanie qui est rattachée au « Grand Maghreb³ ». Enfin, c'est de l'ouest du Sahel dont il sera question dans cette étude. Cette région rassemble la Mauritanie, le Niger et le Mali. Ce vaste ensemble géographique, qui relie l'Europe du Sud, le Maghreb et la partie occidentale du Sahel, se caractérise par des interconnexions importantes dans des domaines essentiels tels que la sécurité, l'économie ou l'énergie. C'est également dans ce grand espace étroitement relié que se

² Larousse, *Larousse encyclopédique universel* (Paris : France Loisirs, 2002), p. 4903.

³ Yves Lacoste, « Qu'est-ce que le Grand Maghreb ? », *Maghreb, peuples et civilisations*, sous la direction de Yves et Camille Lacoste (Paris : La Découverte, 2004), p. 45.

concentre nombre d'enjeux et de défis entre l'Europe et l'Afrique. Pour y faire face, les États de la zone ont institué un véritable cortège d'organisations et de mécanismes couvrant toutes les grandes problématiques. Cet arsenal institutionnel apporte-t-il pour autant la garantie de vivre dans un espace de paix, de stabilité et de prospérité ? Pour fournir une réponse à cette épineuse question, il convient de conduire une analyse fine des acteurs, des enjeux, des menaces et des perspectives. A cet égard, un bref rappel de l'histoire pluriséculaire de ces régions permet d'inscrire ces problématiques dans une perspective historique qui en favorise l'intellection.

L'espace compris entre l'Europe, le Maghreb et le Sahel est un des berceaux de nos civilisations actuelles. Afin de mieux appréhender la complexité des relations entre l'Europe, le Maghreb et le Sahel aujourd'hui, il importe de revenir brièvement sur le contexte historique. Ce rappel permet de saisir les liens profonds tissés par la culture, la langue, la religion ou encore l'ethnie et inversement, de comprendre davantage les tensions et les frustrations rémanentes qui découlent d'un passé douloureux. Le développement des grandes civilisations autour du bassin méditerranéen commence avec Carthage au IV^{ème} siècle avant Jésus-Christ et se répand ensuite sous l'Empire romain, qui surnomme cette zone géographique *Mare Nostrum*. En régnant pendant plus de cinq siècles sur ce vaste espace, Rome va profondément contribuer à l'influence de la Méditerranée comme carrefour entre deux continents. Au VII^{ème} siècle, le Maghreb se convertit à l'Islam puis il connaît une phase d'expansion qui le conduit jusque dans la péninsule ibérique. Il s'en suit une longue période de prospérité et de rayonnement culturel et intellectuel. Entre le XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle, le Maghreb et le Sahel subissent la colonisation européenne, majoritairement française. La Seconde Guerre mondiale met fin aux

empires coloniaux. S'amorce alors un lent et douloureux mouvement de décolonisation, qui sombre parfois dans la guerre, comme en Algérie entre 1954 et 1962. Les mouvements de lutte pour la décolonisation laissent des stigmates, dont les plus profonds demeurent encore perceptibles dans certaines relations interétatiques aujourd'hui. S'ils ouvrent la porte de l'indépendance, ces événements parfois violents réclament en revanche un sacrifice aux peuples fraîchement libérés pour édifier un nouvel État. On assiste alors à plusieurs décennies de gouvernements autoritaires ou dictatoriaux, tant au Maghreb qu'au Sahel. Par ailleurs, les anciennes puissances coloniales tentent toujours de conserver leurs intérêts dans la région. En 2011, l'Histoire s'accélère en Tunisie et en Libye avec une vague de protestations sans précédent qui donne naissance au « printemps arabe ».

L'éloignement de toute perspective de paix au Proche-Orient sur un horizon prévisible, en raison du conflit israélo-palestinien qui s'enlise depuis plus de soixante ans ainsi que la guerre civile qui sévit toujours en Syrie amène à considérer légitimement l'espace Europe-Maghreb-Sahel. Sur ce vaste territoire aux contours flous et séparé par la mer Méditerranée, de grands défis sécuritaires engageant la stabilité et la sécurité de ce vaste ensemble géographique perdurent ou émergent. En dépit de ces enjeux, l'Europe, le Maghreb et le Sahel poursuivent chacun des buts distincts en termes de sécurité régionale. Tandis que l'Europe est encline à refouler les problèmes de sécurité à ses frontières extérieures et à garantir un flux régulier pour ses approvisionnements énergétiques, le Maghreb et le Sahel sont confrontés à d'importantes menaces qui résident directement sur leur territoire. Ainsi, le Mouvement national de libération de l'Azawad ou Al Qaida au Maghreb islamique représentent des organisations susceptibles de miner en profondeur la stabilité dans la

zone maghrébo-sahélienne et pourraient même conduire, à l’instar du Mali aujourd’hui, à hypothéquer l’avenir des pays les plus fragiles, dont la précarité des institutions ne leur permet pas de lutter face à des acteurs non-étatiques organisés et puissamment armés. En vue d’apporter des réponses à des menaces en pleine croissance tels que le terrorisme, les trafics d’armes et de drogue, l’immigration clandestine, plusieurs institutions et mécanismes existent au niveau supranational. Au-delà des discours de façade, l’analyse institutionnelle laisse généralement transparaître une asymétrie substantielle concomitamment avec une interdépendance asthénique entre les États. Ce double facteur procède de rivalités politiques entre les membres de ces organes régionaux ou suprarégionaux, conjuguées à une polarisation des relations en direction de l’Europe. Il en découle une carence en matière d’intégration des États au sein de ces organes, une altération des capacités de ces institutions ainsi qu’une paupérisation des réponses collectives. En conséquence, cette analyse institutionnelle du volet sécuritaire permet de mettre en lumière l’importance nodale d’un accroissement des liens pour parvenir à relever les défis présents et émergents en matière de sécurité régionale. Renouer avec l’intégration implique de s’appuyer sur les structures existantes qu’il convient de redynamiser. On peut également envisager de nouveaux mécanismes façonnés en vue de répondre efficacement aux besoins de l’Europe, du Maghreb et du Sahel. L’atteinte d’un tel objectif doit s’inscrire dans une stratégie globale pertinente qui exhorte de construire un espace de stabilité et de sécurité entre l’Europe du Sud et le Nord de l’Afrique, incluant les questions d’économie et de gestion des ressources.

L’examen des relations entre les trois régions que constituent l’Europe, le Maghreb et le Sahel requiert une méthode qui soit intelligible, afin de démêler

l'écheveau des rapports complexes existants entre les différents acteurs, et une approche analytique afin d'appréhender les grandes dynamiques qui animent ces relations. La méthode du Docteur Daudelin⁴ fournit un éclairage pertinent puisqu'elle repose sur une théorie élémentaire de l'intégration fondée sur les notions d'interdépendance et d'asymétrie. Elle procède ensuite d'une étude des facteurs d'intégration dans la zone considérée en vue de déterminer les conditions propices à l'intégration. Elle permet enfin de réaliser un examen des dynamiques actuelles et de leurs implications pour l'avenir de l'intégration régionale et suprarégionale. Cette théorie s'applique aux trois sphères essentielles des relations intergouvernementales : la sécurité, l'économie, et l'énergie (où convergent fréquemment sécurité et économie). Dans le cadre de l'étude portant sur la région Europe-Maghreb-Sahel, on observe une prévalence du volet sécuritaire, sur lequel se concentrera cette étude. A la faveur du modèle de Daudelin, on procédera tout d'abord à un recensement des institutions et des mécanismes, puis on examinera le niveau d'intégration avant d'évaluer les enjeux et les défis qui pénalisent ou au contraire encouragent le rapprochement interrégional. Le niveau d'intégration se fonde sur les concepts d'interdépendance et d'asymétrie entre ces différentes régions. L'interdépendance, suggère une dépendance mutuelle. Elle a donc une propension à associer les États en vue d'affronter en commun des défis qu'ils ne pourraient relever seuls. En ce sens, l'interdépendance plaide en faveur de l'intégration. *A contrario*, l'asymétrie manifeste un déséquilibre dans la relation. Elle résulte généralement des limites que se fixent les États au regard des impératifs de souveraineté ou des capacités humaines et matérielles

⁴ Dans le présent mémoire, toutes références au modèle du Docteur Daudelin renvoie à Jean Daudelin, « Brasil y la 'des-integración' de América Latina, » *Política Exterior*, Vol. XXVI, No. 149, Sept./Oct. 2012, p. 50-58.

dont ils disposent. Toutefois, une forte asymétrie ne constitue pas nécessairement une entrave à une intégration élevée dès lors que cette dernière est bénéfique aux États, y compris les moins puissants (par le biais de la sécurité collective, de compensations, ...) et qu'elle s'inscrit dans un climat de confiance réciproque. Ces notions d'interdépendance et d'asymétrie seront appréciées en fonction du degré d'institutionnalisation existant, de l'éventail des domaines couverts par chaque structure ainsi que de la portée effective des actions entreprises. L'objectif de cette méthode est d'apprécier la capacité de cette architecture institutionnelle à apporter des réponses aux principales problématiques sécuritaires qui affectent l'Europe, le Maghreb et le Sahel.

Cette étude s'articulera autour de trois parties principales. La première partie sera consacrée à dresser l'état des lieux des principaux États et des organisations supra-étatiques dans la zone Europe-Maghreb-Sahel qui composent une kyrielle d'États. Chacun de ces espaces géographiques fera l'objet d'un chapitre. L'Union européenne représente sans conteste un acteur majeur eu égard à son influence et à l'intensité des rapports qu'elle entretient avec ses voisins au sud. Au cœur même de l'Europe, trois pays polarisent les échanges avec le Maghreb et le Sahel : la France, qui doit assumer le poids de son héritage colonial, ainsi que l'Espagne et l'Italie dont le tropisme méditerranéen est avéré. Dans le sillage du « printemps arabe », les États maghrébins évoluent actuellement dans un environnement en pleine recomposition qui hypothèque leur stabilité. Ce constat est prégnant pour la Tunisie et la Libye, même si pour l'heure il épargne les deux pays moteurs du Maghreb : le Maroc et l'Algérie. Enfin, le Sahel se caractérise par des déficiences intrinsèques intensifiées par une

grande fragilité face aux menaces transnationales qui sont principalement véhiculées par les acteurs non-étatiques.

La deuxième partie se penchera sur la nébuleuse de ces acteurs qui échappent aux États. Ceux-ci se subdivisent en deux grandes entités, d'une part le Mouvement national de libération de l'Azawad, un mouvement touareg ayant une inclination indépendantiste, et d'autre part, l'organisation terroriste Al Qaida au Maghreb islamique qui engendre une pléiade de mouvements djihadistes, qui compromettent gravement la sécurité et la stabilité dans l'espace maghrébo-sahélien.

La troisième partie brossera l'analyse des mécanismes de réponses aux défis sécuritaires. On observera ainsi la présence d'une pléiade de structures interétatiques qui tentent d'apporter des réponses aux grands défis actuels, tels que le terrorisme, les trafics d'armes et de drogue, l'immigration clandestine ou la sécurité énergétique.

Néanmoins, on constatera que chaque structure institutionnelle œuvre en vertu de ses priorités fixées par ses propres objectifs en termes de sécurité. Entité déjà fortement intégrée, l'UE ne voit ainsi l'accroissement ou la consolidation de ses relations qu'au travers du prisme de sa sécurité. En Afrique, tandis que les organisations panafricaines cherchent à améliorer la stabilité et la sécurité sur le continent, l'Organisation du Maghreb arabe se trouve marginalisée par des tensions pérennes entre ses membres.

Enfin les mécanismes méditerranéens élargis sont exposés aux mêmes dilemmes, alors que les partenariats resserrés offrent une plus grande cohérence pour œuvrer de manière concertée dans la lutte contre les menaces transnationales.

PREMIERE PARTIE : UNE KYRIELLE D'ÉTATS

« L'État fondé sur le principe civique, respectant l'homme et son monde naturel dans toutes ses dimensions ou composantes est un État pacifique et humain. »

Vaclav Havel, *Méditations d'été*

Lorsque l'on considère les relations entre les pays d'Europe, du Maghreb et du Sahel, il convient d'examiner les principaux acteurs concernés, c'est-à-dire les États clés de la région. A propos de l'Europe, il est intéressant de considérer la connexion existant entre l'Union européenne et les pays du Maghreb et du Sahel. En termes de relations interétatiques, l'histoire, la culture et la proximité géographique montrent toutefois que les attaches les plus profondes et les plus riches à l'égard du Maghreb et du Sahel concernent les pays européens situés sur le pourtour méditerranéen, au premier rang desquels on trouve la France, l'Espagne et l'Italie. Cette étude sera donc circonscrite à l'UE ainsi qu'à ces trois États, pour lesquels les intérêts nationaux prennent parfois le pas sur les considérations de l'Union européenne. Concernant le Maghreb, les événements récents qui ont marqué cette région, comme le « printemps arabe » ou la guerre en Libye, méritent que l'on analyse chaque État maghrébin ainsi que l'Union du Maghreb arabe, tant ces bouleversements opèrent une transformation qui façonne les relations régionales. En outre, ces pays sont implantés aux portes de l'espace sahélo-saharien, siège d'États fragiles, tels que la Mauritanie, le Niger et le Mali. Ces derniers connaissent aujourd'hui un niveau de délitement qui les rapproche de la faillite et facilite la création de vastes zones de non-droit où prolifèrent les mouvements armés et les trafics de toute nature. Ainsi, une connaissance plus fine des acteurs étatiques ou supra-étatiques se révèle indispensable pour appréhender les grands enjeux et les principaux défis dans l'espace Europe-Maghreb-Sahel.

Chapitre 1 : l'Union Européenne : la prévalence des intérêts nationaux

« L'Europe n'est plus qu'une nation composée de plusieurs, la France et l'Angleterre ont besoin de l'opulence de la Pologne et de la Moscovie, comme une de leurs provinces a besoin des autres. »

Montesquieu, *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe*

Pour la zone Europe-Maghreb-Sahel, l'Union européenne représente un acteur majeur tant par sa taille, une zone de 400 millions d'habitants assurant un cinquième des importations et exportations mondiales, que par son modèle d'intégration. Pourtant, ce n'est pas l'Union européenne qui détient la primauté des relations avec ses voisins maghrébo-sahélien mais davantage trois grands pays d'Europe du Sud : la France; l'Espagne et l'Italie. Ces États dominent le dialogue avec leurs homologues du Sud. Ce dialogue, souvent altéré de contentieux historiques, est motivé par les intérêts nationaux propres à chacun et se résume généralement autour de problématiques économiques et sécuritaires.

L'UE : l'unique confédération *sui generis* d'États souverains

Rassemblant vingt-sept États membres, l'Union européenne (UE) représente le cas le plus abouti en matière d'intégration régionale, qui s'apparente sur certains aspects à une confédération *sui generis* d'États souverains. Les compétences de l'Union touchent à des domaines aussi vastes que sensibles. A titre d'illustration, l'UE légifère au nom de ses membres sur les politiques monétaires et douanières ou sur la politique étrangère et de sécurité. L'exemple le plus emblématique porte sur la zone Euro, qui rassemble dix-sept États européens autour d'une monnaie commune. La diplomatie de l'UE joue également un rôle grandissant sur la scène internationale, bien

que complémentaire à celle des capitales européennes, au travers de son Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, assisté par le Service européen pour l'action extérieure⁵ (SEAE). En outre, l'UE s'appuie sur une architecture institutionnelle complexe qui assure sa gouvernance et son fonctionnement⁶. En outre, l'Espace Schengen représente un espace unique de libre circulation des personnes regroupant vingt-six pays, au sein duquel la sécurité est garantie au travers d'une coopération et d'une coordination dans les secteurs de la police et de la justice⁷. Les questions de sécurité constituent donc une des préoccupations majeures de l'Union européenne. L'UE entretient en outre des relations d'échanges et de partenariat avec de grands acteurs tels que l'OTAN, l'Union africaine (UA) ou les Nations-Unis, qui jouent un rôle important en termes de sécurité⁸. Si l'Afrique représente un enjeu pour la sécurité de l'UE, celui-ci n'est cependant pas considéré comme essentiel⁹. En revanche, plusieurs pays européens, au premier rang desquels on trouve la France, l'Italie et l'Espagne, qui ont chacun des intérêts propres en Afrique et plus particulièrement au Maghreb et au Sahel. Vis-à-vis de Bruxelles, ces trois pays souhaitent conserver une certaine autonomie dans la gestion de leurs affaires africaines.

⁵ Service européen pour l'action extérieure, « Structure et organisation », consulté le 25 janvier 2013, http://eeas.europa.eu/background/organisation/index_fr.htm

⁶ Union européenne, « Institutions et autres organes de l'UE », consulté le 25 janvier 2013, http://europa.eu/about-eu/institutions-bodies/index_fr.htm

⁷ Union européenne, « L'espace et la coopération Schengen », consulté le 25 janvier 2013, http://europa.eu/legislation_summaries/justice_freedom_security/free_movement_of_persons_asylum_immigration/133020_fr.htm

L'espace Schengen rassemble 26 États dont 22 sont membres de l'UE (pays hors UE : Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse). Voir Figure 1.3 en appendice.

⁸ Leo Michel, « NATO and the United States. Working with the EU to strengthen Euro-Atlantic security », et Malte Brosig, « The African Union. A partner for security », et Richard Gowan, « The UN and European Strategy », *The Routledge Handbook of European Security*, sous la direction de Sven Biscop et Richard G. Whitman (New York : Routledge, 2013), p. 263, 296-300, 276-278.

⁹ Gorm Rye Olsen, « Africa. Still a secondary security challenge to the European Union », *European Security in a Global Context. Internal and external dynamics*, sous la direction de Thierry Tardy (New York : Routledge, 2009), p. 169.

La France au Maghreb : le poids de l'héritage colonial

Eu égard à son passé colonial, la France est un acteur singulier tant au Maghreb que dans l'Ouest du Sahel. En effet, neuf États de cette vaste région sont d'anciennes colonies françaises¹⁰. Avec le Maghreb, la situation est complexe et diffère drastiquement d'un pays à l'autre¹¹. La relation que Paris entretient avec Alger n'est aucunement comparable avec celle que la France entretient avec Tunis, Rabat ou Tripoli. Plus de quarante ans après la fin de la Guerre d'Algérie, la relation franco-algérienne demeure marquée par les stigmates encore présents des deux côtés de la Méditerranée, que seul un devoir de mémoire objectif mené conjointement par les deux pays permettrait de surmonter. Si la France cherche à créer une relation apaisée avec l'Algérie, elle se révèle pourtant dans l'incapacité de présenter des excuses officielles à l'Algérie. En outre, certains événements regrettables viennent hypothéquer une liaison déjà fragile entre les deux pays, à l'image de la loi très controversée reconnaissant le « rôle positif » de la colonisation française en 2005¹². Cependant, la coopération entre les deux pays reste forte et indispensable, eu égard à l'importance de la communauté algérienne présente en France, au volume des échanges économiques ainsi qu'aux questions d'immigration et de sécurité entre les deux rives de la Méditerranée¹³. En 2011, la France est le premier fournisseur de

¹⁰ Pour le Maghreb : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie.

Pour le Sahel : le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Tchad.

¹¹ Jean-François Daguzan, « France and the Maghreb. The End of the Special Relationship ? », *North Africa: Politics, Region, and the Limits of Transformation*, sous la direction de Yahia H. Zoubir et de Haizam Amirah-Fernández (New York : Routledge, 2008), p. 331-347.

¹² Le Monde.fr, « La polémique sur la loi relative au "rôle positif" de la colonisation en France », consulté le 26 janvier 2013, http://www.lemonde.fr/societe/article_interactif/2005/12/08/la-polemique-sur-la-loi-relative-au-role-positif-de-la-colonisation-en-france_718789_3224_7.html

¹³ L'Express.fr, « France-Algérie: 50 ans d'une relation compliquée », consulté le 26 janvier 2013, http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/france-algerie-50-ans-d-une-relation-compliquee_1200250.html

l'Algérie et son quatrième client en termes d'exportations¹⁴. En outre, 211 documents officiels (traités, accords, conventions, ...) ont déjà été signés entre la France et l'Algérie depuis l'accession à l'indépendance de cette dernière en 1962¹⁵.

Les relations que la France entretient avec le Maroc et la Tunisie sont davantage apaisées notamment en raison d'un passé colonial moins douloureux. Elles touchent aux secteurs de la défense et de la sécurité, de l'économie, de la culture ou de l'éducation. Pour Tunis, la France occupe une place essentielle en tant que premier partenaire commercial, premier investisseur étranger, premier créateur étranger d'emplois et premier bailleur d'aide de la Tunisie¹⁶. Avec le Maroc, la France occupe une place comparable en tant que principal fournisseur et principal client de Rabat¹⁷. Au plan migratoire, la France reste un pays d'immigration privilégié pour la Tunisie et le Maroc. Dans le domaine de la défense et de la sécurité, les échanges bilatéraux entre la France et respectivement la Tunisie et le Maroc sont nombreux et durables¹⁸. Enfin, la France n'a officiellement renoué ses relations avec la Libye qu'en 2004¹⁹. Après une phase de normalisation, la relation a tourné à l'affrontement lorsque le colonel

¹⁴ Ambassade de France en Algérie, « Le commerce extérieur de l'Algérie en 2011 », consulté le 26 janvier 2013, http://www.ambafrance-dz.org/IMG/pdf/Le_commerce_bilateral_France_Algerie_en_2011.pdf

¹⁵ Ministère français des Affaires étrangères et européennes, « Base des Traités », consulté le 26 janvier 2013, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/algerie/> (puis cliquer sur Traités bilatéraux, premier bandeau à droite).

¹⁶ Direction général du Trésor français, « Les relations économiques bilatérales entre la France et la Tunisie », consulté le 26 janvier 2013, <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/372022>

¹⁷ Direction général du Trésor français, « Le commerce extérieur marocain en 2011 », consulté le 26 janvier 2013, http://www.tresor.economie.gouv.fr/5179_Le-commerce-exterieur-marocain-en-2011

¹⁸ Ambassade de France à Tunis, « Coopération de Défense entre la France et la Tunisie : bilan 2012 », consulté le 26 janvier 2013, <http://www.ambassadefrance-tn.org/Cooperation-de-Defense-entre-la-2214#une-cooperation-sous-sceau-tradition> ; et Ambassade de France au Maroc, « XIème Rencontre de Haut Niveau franco-marocaine. Déclaration conjointe », p. 11, », consulté le 26 janvier 2013, http://www.ambafrance-ma.org/IMG/pdf/RHN_2012_declaration_conjointe_-_version_finale_.pdf ; et Ambassade de France au Maroc, « Déclaration commune des Ministres de l'Intérieur du Maroc, de l'Espagne, de la France et du Portugal à Rabat le 25 janvier 2013 », consulté le 26 janvier 2013, http://www.ambafrance-ma.org/IMG/pdf/Declaration_commune_G4_V_D_.pdf

¹⁹ Daguzan, « France and the Maghreb. The End of the Special Relationship ? », *North Africa*, p.339-341.

Kadhafi s'est acheminé vers une répression sanglante à l'encontre de sa propre population, provoquant une intervention militaire de la France aux côtés de ses alliés de l'OTAN.

Par ailleurs, la France maintient d'étroites relations avec ces anciennes colonies de l'Ouest du Sahel. Ces rapports portent notamment sur le développement, sur les questions économiques et sur les ressources énergétiques. Les domaines de la sécurité et de la défense sont également très présents eu égard aux enjeux sécuritaires dans la zone sahélo-saharienne²⁰. La crise malienne et l'engagement des Forces armées françaises en janvier 2013 aux côtés de ses partenaires africains, vient d'ailleurs renforcer significativement cette coopération, qui portait antérieurement sur des missions de formation et d'assistance. Il convient néanmoins de préciser que la nature des liens entre la France et ces différents pays évolue à l'aune des retournements politiques et des coups d'États²¹... Au plan politique, la posture de Paris est parfois sujette à caution à l'instar du soutien tacite envers le gouvernement de Ben Ali en Tunisie lors de l'éclosion du « printemps arabe²² ». De même, la politique française au sud du Maghreb est longtemps restée contestable. Les ingérences de Paris dans les affaires africaines de ses anciennes colonies se sont révélées d'une telle ampleur qu'elles ont été baptisées du terme de « Françafrique »²³. Cette période

²⁰ Ministère français des Affaires étrangères et européennes (MAEE), « La France et la Mauritanie », « La France et le Niger », « La France et le Mali », « La France au Tchad. Ambassade de France à N'Djaména », sites consultés le 26 janvier 2013, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/mauritanie/la-france-et-la-mauritanie/> ; <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/niger/la-france-et-le-niger/> ; <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/mali/la-france-et-le-mali/> ; <http://www.ambafrance-td.org/-Elements-francais-au-Tchad->

²¹ MAEE, « La France et le Mali ».

²² Le Monde.fr, « La diplomatie française a défendu jusqu'au bout le régime tunisien », consulté le 26 janvier 2013, http://www.lemonde.fr/international/article/2011/01/15/la-diplomatie-francaise-a-defendu-jusqu-au-bout-le-regime-tunisien_1466021_3210.html

²³ Frédéric Charillon, *La politique étrangère de la France* (Paris : La Documentation française, 2011), p. 106-107.

sombre est aujourd'hui révolue et remplacée par des rapports normalisés entre États, basés notamment sur le développement²⁴.

L'Italie et l'Espagne : le tropisme méditerranéen

L'Italie et l'Espagne portent également un intérêt très fort à la région maghrébo-sahélienne à plusieurs titres. Tout d'abord, ces deux pays partagent un héritage colonial avec le Maghreb puisque la partie Nord du Maroc et l'actuel Sahara occidental sont d'anciennes possessions espagnoles tandis que la Libye a subi l'occupation italienne²⁵. L'Espagne entretient des relations privilégiées avec l'Algérie et le Maroc. La nature des relations entre Madrid et Alger est relativement ténue et elle porte essentiellement sur les questions économiques et plus spécialement sur les ressources énergétiques²⁶. Avec le Maroc, l'Espagne a une relation nettement plus soutenue, notamment aux plans politique, économique et migratoire. Toutefois, cette relation est régulièrement émaillée par les litiges territoriaux. Ainsi, les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla sur le territoire marocain et le statut du Sahara occidental, revendiqué par Rabat, cristallisent les tensions entre les deux pays. De son côté, l'Italie a une relation particulière avec la Libye. Après le long isolement diplomatique de Kadhafi, l'Italie renoue ses relations avec la Libye au travers d'un traité d'amitié et de coopération signé en 2008, qui solde le contentieux colonial et qui

²⁴ Président de la République française, « Discours de M. le Président de la République devant l'Assemblée nationale de la République du Sénégal », p.9, consulté le 26 janvier 2013, <http://www.elysee.fr/assets/pdf/discours-de-m-le-president-de-la-republique-devant-l-assemblee-nationale-de-la-republique-du-senegal.pdf>

²⁵ Georges Duby, *Grand atlas historique : L'histoire du monde en 520 cartes* (Paris : Larousse, 2006), p. 127, 263.

²⁶ Haizam Amirah-Fernandez, « Spain's Policy towards Morocco and Algeria. Balancing Relations with Southern Neighbors », *North Africa: Politics, Region, and the Limits of Transformation*, sous la direction de Yahia H. Zoubir et de Haizam Amirah-Fernández (New York : Routledge, 2008), p. 348-364.

ouvre des perspectives intéressantes pour l'Italie en matière de commerce, d'hydrocarbures et sur la gestion des problèmes d'immigration²⁷. A titre d'illustration, environ 30% des importations d'énergie par l'Italie proviennent de Libye, notamment par le biais du gazoduc Green Stream²⁸. Les hydrocarbures et l'immigration sont considérés comme essentiels pour Rome²⁹. Après la guerre en Libye en 2011 qui conduit à la chute du dictateur libyen, les relations entre les deux pays reprennent la voie de la normalité³⁰. A l'égard des autres pays du Maghreb, l'Italie adopte une approche similaire, bien que plus ténue, tournée vers les échanges commerciaux, notamment les approvisionnements énergétiques provenant de Tunisie, et les questions sécuritaires centrées principalement sur l'immigration clandestine et le crime organisé transnational³¹.

En conséquence, si officiellement l'Union Européenne demeure le premier partenaire des pays du Maghreb³² et au-delà du Sahel, c'est principalement aux travers des échanges qui se produisent avec les trois grands pays du Sud de l'Europe : la France, l'Espagne et l'Italie. Les relations entre l'Europe, le Maghreb et le Sahel ne

²⁷ RFI.fr, « L'Italie veut préserver ses bonnes relations avec la Libye », 22 février 2011, <http://www.rfi.fr/afrique/20110222-italie-veut-preserver-bonnes-relations-libye>

²⁸ Ronald Bruce St John, « Libya. Reforming the Economy, not the Polity », *North Africa: Politics, Region, and the Limits of Transformation*, sous la direction de Zoubir et de Amirah-Fernández, p. 57 ; et ENI GreenStream, « The GreenStream Pipeline », consulté le 26 janvier 2013, <http://www.greenstreambv.com/en/pages/greenstream-pipeline/greenstream-pipeline.shtml>

²⁹ Fabio Schifano et Moriconi Daniele, « L'équation énergétique à trois inconnues », *Confluences Méditerranée*, 2009/1 N°68, p. 151-160, <http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2009-1-page-151.htm> ; et Hervé Rayner, « L'Italie, pays d'immigration » La grande mutation, *Confluences Méditerranée*, 2009/1 N°68, p. 45-54, <http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2009-1-page-45.htm>

³⁰ Le Temps.ch, « L'Italie et la Libye nouvelles refondent leurs relations », consulté le 26 janvier 2013, <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/b42b4a2c-4450-11e1-9690-3ec813e327b0|0#.UQSGjWfjKSo>

³¹ Roberto Aliboni, « La politique méditerranéenne de l'Italie. De la stratégie à la routine », *Confluences Méditerranée*, 2009/1 N°68, p. 173-182, <http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2009-1-page-173.htm>

³² Union du Maghreb arabe (UMA), « Statistiques », consulté le 26 janvier 2013, <http://www.maghrebarabe.org/fr/Base%20de%20donnees%20UMA%20FrontOffice.htm> et <http://www.maghrebarabe.org/fr/Base%20de%20donnees%20UMA%20FrontOffice.htm>

sont pas uniquement commerciales et économiques, elles couvrent également un important volet sécuritaire qui se décline au travers des problèmes d'immigration, de lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Après avoir examiné la vision européenne des relations euro-maghrébo-sahélienne, notamment au travers des trois principaux États au Sud de l'UE, il convient à présent de traverser *Mare Nostrum* afin de se pencher sur les dynamiques propres aux pays du Maghreb au lendemain du « printemps arabe ».

Chapitre 2 : les États du Maghreb : quel bilan après le « printemps arabe » ?

Le Maghreb doit être observé comme une juxtaposition d'États malgré l'existence de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), qui n'est aucunement comparable à celui de l'Union européenne. En outre, plusieurs pays de la région ont subi d'importantes transformations résultant du « printemps arabe ». Afin de mieux comprendre les acteurs étatiques de cette région, il convient d'abord d'examiner le rôle de l'UMA. Ensuite, il importe de préciser les caractéristiques essentielles des quatre principaux États du Maghreb, la Tunisie, la Libye, le Maroc et l'Algérie, ainsi que la nature de leurs relations mutuelles, à la lumière des récents bouleversements qui ont secoué la région.

L'Union du Maghreb Arabe : l'union superfétatoire ?

Avec une langue, une histoire, une culture et une religion largement partagées, le petit nombre d'États que compte le Maghreb³³ semble parfaitement prédisposer

³³ Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie et territoire contesté du Sahara-Occidental.

pour amorcer un rapprochement. Celui-ci se concrétise en 1989, lorsque les cinq États du Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) signent un traité portant création de l'Union du Maghreb Arabe. A cet égard, l'UMA se fixe les objectifs ambitieux de renforcer les liens de fraternité entre ses membres, de promouvoir la libre circulation des personnes, des services et des biens, de concourir à une politique commune et enfin, de s'inscrire dans la perspective d'une union économique maghrébine³⁴. Les pays du Maghreb seraient-ils inspirés par le modèle d'intégration de l'Union européenne ? La réalité des relations intermaghrébines vient démentir les nobles ambitions de l'UMA. Les rapports interétatiques au sein du Maghreb se distinguent clairement de ceux existant en Europe. Les échanges aux plans politiques et économiques entre les pays de la région demeurent singulièrement faibles³⁵ tandis que plusieurs pierres d'achoppement viennent miner toute amorce de coopération, à l'image du contentieux algéro-marocain sur le Sahara occidental³⁶.

La Tunisie : à la genèse du « printemps arabe »

La Tunisie est le plus laïque des pays du Maghreb. Cette ancienne colonie française dispose d'une société moderne, largement instruite et basée sur une économie à caractère libéral³⁷. Elle entretient d'étroites relations, notamment économiques avec l'Union européenne, à l'instar de la zone de libre-échange sur les

³⁴ Union du Maghreb Arabe, « Objectifs et Missions », consulté le 27 janvier 2013, <http://www.maghrebarabe.org/fr/obj.cfm>,

³⁵ Georges Mutin, *Géopolitique du Monde Arabe* (Paris : Ellipses, 2012), p. 64 ; et La Tribune-Online.com, Les échanges intermaghrébins ont atteint 2,16 milliards de dollars en 2011», consulté le 27 janvier 2013, <http://www.latribune-online.com/evenement/64696.html>

³⁶ Stephen Zunes et Jacob Mundy, *Western Sahara : War, Nationalism and Conflict Irresolution* (New York : Syracuse University Press, 2010), p. 30-31.

³⁷ IFRI, *ramses 2012 : les États submergés ?* (Paris : DUNOD, 2011), p. 157-158 ; et Rex Brynen, Pete W. Moore, Bassel F. Salloukh, Marie-Joelle Zahar, *Beyond the Arab Spring: Authoritarianism & Democratization in the Arab World* (London : Lynne Rienner Pub, 2012), p. 18-21.

produits industriels érigée entre la Tunisie et l'UE³⁸. La Tunisie participe également à plusieurs partenariats euro-méditerranéens (Dialogue méditerranéen de l'OTAN³⁹, Union pour la Méditerranée-UpM⁴⁰, Dialogue « 5+5 »⁴¹ ...). Avec ses voisins maghrébins, la coopération est nettement plus réduite. La Tunisie et le Maroc se retrouvent périodiquement autour d'une commission mixte tuniso-marocaine, mais les avancées ne sont pas à la hauteur des attentes⁴². Avec l'Algérie, les relations se limitent à la portion congrue, et traitent notamment des questions sécuritaires⁴³. Par ailleurs, il convient de s'interroger sur les raisons qui ont conduit la Tunisie à être la première à ouvrir la voie au « printemps arabe » en janvier 2011. Cette vague de contestation vise à s'élever contre le régime autoritaire en place depuis des décennies, marqué par la corruption et le clientélisme et avec la caution des services de sécurité. Ce mouvement s'indigne également contre les inégalités économiques et sociales qui frappent tout particulièrement la jeunesse de plus en plus diplômée. Sans entrer dans le détail de ces événements, on peut toutefois préciser que la mobilisation de tous les courants de la société employant judicieusement les moyens modernes de communication (internet et réseaux sociaux), concomitamment à la neutralité de

³⁸ Commission européenne, « Développement et coopération- EuropeAid-Tunisie », consulté le 27 janvier 2013, http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/country-cooperation/tunisia/tunisia_fr.htm

³⁹ OTAN, « Le Dialogue méditerranéen de l'OTAN », consulté le 27 janvier 2013, http://www.nato.int/cps/fr/SID-7586C8A4-0FC0AA13/natolive/topics_60021.htm?

⁴⁰ Union pour la Méditerranée, « UfM Countries », consulté le 27 janvier 2013, <http://www.ufmsecretariat.org/en/ufm-countries/>

⁴¹ MAEE, « Dialogue 5+5 », consulté le 27 janvier 2013, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/europe-828/evenements-et-actualites/actualites-22078/article/dialogue-5-5-q-r-extrait-du-point>

⁴² Gouvernement tunisien, « Ouverture à Rabat de la 17ème session de la grande commission tuniso-marocaine », consulté le 27 janvier 2013,

http://www.tunisie.gov.tn/index.php?option=com_content&task=view&lang=fr&id=1831

⁴³ Gouvernement tunisien, « Jebali dit avoir écouté "volontier" les conseils du président Bouteflika », consulté le 27 janvier 2013, http://www.tunisie.gov.tn/index.php?option=com_content&task=view&lang=fr&id=1932 ; et Premier Ministre algérien, « Le Premier ministre : "la réunion tripartite consolidera davantage les relations" entre ces pays. », consulté le 27 janvier 2013, http://www.premier-ministre.gov.dz/index.php?option=com_content&task=view&id=2209&Itemid=229

l'armée, auront contribué à la chute rapide du président Ben Ali⁴⁴. Après son éclosion en Tunisie, le « printemps arabe » ne parvient pas à franchir les frontières du Maroc et de l'Algérie. En revanche, il poursuit sa course inopinée vers ses voisins à l'Est, notamment l'Égypte et la Libye.

La Libye : le spectre de l'après Kadhafi

Ancienne colonie ottomane puis italienne, la Libye est un pays richement doté en hydrocarbure puisqu'il dispose de la neuvième réserve mondiale prouvée de pétrole et la plus importante du continent africain⁴⁵ ainsi que d'importantes réserves de gaz⁴⁶. Cette manne énergétique permet à la Libye d'assurer à sa population le meilleur revenu par habitant d'Afrique et de disposer en corollaire de l'Indice de développement humain le plus élevé du continent⁴⁷. Par ailleurs, la Libye est un pays partenaire du Dialogue « 5+5 ». En dépit de ces facteurs favorables, le régime népotique placé sous la férule de Mouammar Kadhafi est érodé par quarante-deux ans de règne sans partage. En outre l'accusation de terrorisme d'État qui pèse sur le « Guide » libyen concourt à ce délitement et à son isolement sur la scène internationale pendant plus de dix ans⁴⁸. Début 2011, il se trouve confronté à un soulèvement né des insatisfactions sociales et politiques, qui affectent en particulier les

⁴⁴ Georges Mutin, *Géopolitique du Monde Arabe*, p. 96-99.

⁴⁵ CIA-The World Factbook, « Crude oil - proved reserves », consulté le 28 janvier 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2244rank.html?countryName=Libya&countryCode=ly®ionCode=afr&rank=10#ly>

⁴⁶ 22^{ème} rang mondial : CIA-The World Factbook, « Natural gas - proved reserves », consulté le 28 janvier 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2253rank.html?countryName=Libya&countryCode=ly®ionCode=afr&rank=23#ly>

⁴⁷ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), « Human Development Index and its components », *Human Development Report 2011. Sustainability and Equity: A Better Future for All*, p. 136, http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2011_EN_Complete.pdf

⁴⁸ IFRI, *ramses 2012*, p. 171.

plus jeunes, et inspirée du « printemps arabe » qui vient dans les deux pays voisins⁴⁹. Dans l'incapacité de juguler les événements, le colonel Kadhafi appuyé par l'armée et les forces de sécurité, s'engage dans une répression sanglante qui sombre vers une guerre civile. Face à un tel spectre, une intervention militaire de l'OTAN placée sous l'égide des Nations-Unies vient apporter une aide décisive à la rébellion libyenne jusqu'à la chute du dictateur quelques mois plus tard. Si un nouvel État renaît progressivement en Libye, les effets de la guerre en 2011 demeurent prégnants. Outre une cristallisation des tensions entre les différents clans et ethnies du pays dont certains échappent au contrôle du gouvernement, on assiste également à une dissémination incontrôlée des armes légères provenant de l'arsenal de Kadhafi. Celui-ci bénéficie largement aux mouvements radicaux qui se développent en particulier dans la bande sahélienne, soulevant de réelles préoccupations sécuritaires dans la région⁵⁰. Face à cette menace, le nouveau gouvernement libyen peut compter sur le soutien de l'Europe, de l'Algérie et du Maroc en matière de défense ou de sécurité⁵¹.

⁴⁹ Rex Brynen, Pete W. Moore, Bassel F. Salloukh, Marie-Joelle Zahar, *Beyond the Arab Spring: Authoritarianism & Democratization in the Arab World* (London : Lynne Rienner Pub, 2012), p. 28.

⁵⁰ *Ibid.*, p.29 ; et CIA-The World Factbook, « Libya », consulté le 28 janvier 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ly.html>

⁵¹ Le Point.fr, « La France offre son aide à Tripoli dans le domaine de la sécurité », consulté le 28 janvier 2013, http://www.lepoint.fr/politique/la-france-offre-son-aide-a-tripoli-dans-le-domaine-de-la-securite-12-11-2012-1528216_20.php ; et BFMTV.fr avec AFP, « L'Union européenne va aider la Libye à sécuriser ses frontières », consulté le 28 janvier 2013, <http://www.bfmtv.com/politique/lunion-europeenne-va-aider-libye-a-securiser-frontieres-426302.html> ; et Europe 1.fr avec AFP, « Police/armée : l'Algérie va aider la Libye », consulté le 28 janvier 2013, <http://www.europe1.fr/International/Police-armee-l-Algerie-va-aider-la-Libye-981611/> ; et Gouvernement du Royaume du Maroc, « Dossier: visite au Maroc du Premier ministre libyen », consulté le 28 janvier 2013, <http://www.maroc.ma/PortailInst/Fr/logoevenementiel/visite+au+Maroc+du+Premier+ministre+libyen.htm>

Le Maroc : quel avenir pour le Royaume chérifien ?

Parmi les pays du Maghreb, le Maroc semble avoir été relativement épargné par les troubles qui ont d'abord secoué l'Algérie dans les années 1990 puis la Tunisie et la Libye avec le « printemps arabe » en 2011. Ancienne colonie française, le Maroc est la seule monarchie du Maghreb. L'actuel roi Mohammed VI dispose d'une solide légitimité historique et religieuse, qui repose sur une longue dynastie et sur son titre de Commandeur des Croyants⁵², ainsi que d'une réelle popularité parmi les marocains⁵³. Rompant avec plusieurs pratiques de son père, il fait montre d'une ouverture politique et social dès son accession au trône⁵⁴. En réponse aux contestations en février 2011 portant sur des revendications économiques et politiques, la réforme de la Constitution lancée pourrait même laisser présager que le Maroc s'engage sur la voie des réformes sociales et politiques de manière pacifique⁵⁵. Cependant, le roi concentre toujours entre ses mains la vaste majorité des pouvoirs, dont les largesses bénéficient ostensiblement à son entourage⁵⁶. Il s'appuie également sur une Force auxiliaire existant de longue date, le Makhzen, puissante et influente dans tous les domaines régaliens (police, gendarmerie, armée, ...) qui est principalement chargée des questions sécuritaires du pays⁵⁷. Parallèlement, les inégalités socio-économiques se creusent, notamment au sein de la jeunesse frappée par le chômage. Au plan politique,

⁵² Gouvernement du Royaume du Maroc, « Monarchie », consulté le 30 janvier 2013, <http://www.maroc.ma/PortailInst/Fr/MenuGauche/Institutions/Monarchie/L%E2%80%99Institution+monarchique.htm>

⁵³ Rex Brynen, *Beyond the Arab Spring*, p. 36.

⁵⁴ Gregory W. White, « The “End of the Era of Leniency” in Morocco », *North Africa: Politics, Region, and the Limits of Transformation*, sous la direction de Yahia H. Zoubir et de Haizam Amirah-Fernández (New York : Routledge, 2008), p. 99-100.

⁵⁵ IFRI, *ramses 2012*, p. 159.

⁵⁶ Rex Brynen, *Beyond the Arab Spring*, p. 35.

⁵⁷ Mathieu Guidère, *Le choc des révolutions arabes : De l'Algérie au Yémen, 22 pays sous tension* (Paris : Editions Autrement, 2012), p. 138.

le Royaume est en pleine évolution. L'islamiste modéré gagne du terrain⁵⁸ tandis que la voie radicale du djihadisme se développe, conduisant à des attentats à Casablanca en 2003 et 2007⁵⁹. A l'instar de ses voisins, le Maroc connaît également des facteurs d'instabilité⁶⁰. Au plan des échanges, le Maroc commerce essentiellement avec les pays de l'Union européenne⁶¹, au premier rang desquels on trouve la France⁶². Toutefois, sa relation avec l'Europe est déséquilibrée et se tourne de plus en plus vers des préoccupations sécuritaires⁶³. Le Maroc est aussi présent dans plusieurs partenariats euro-méditerranéens (Dialogue méditerranéen de l'OTAN, UpM, Dialogue « 5+5 »...). Avec les pays du Maghreb, le Maroc a peu de relations même si il cherche timidement à accroître ses échanges avec la Tunisie. Par ailleurs, le statut du Sahara occidental continue depuis plus de trois décennies à empoisonner les relations entre Rabat et Alger⁶⁴.

⁵⁸ Comme en témoigne le résultat des élections fin 2011 remportées par le parti islamiste de la Justice et du développement (PJD). Le PJD a obtenu le plus grand nombre de siège au Parlement et son chef à accéder au poste de Premier ministre. Voir Brynen, Moore, Salloukh, Zahar, *Beyond the Arab Spring*, p. 36.

⁵⁹ Guidère, *Le choc des révolutions*, p. 140, 142.

⁶⁰ Jean-François Daguzan, « L'hiver après le printemps ? La transformation arabe entre radicalisme et modernité », *Fondation pour la Recherche Stratégique*, 30 juillet 2012, p. 4-5, <http://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/notes/2012/201207.pdf>

⁶¹ union européenne, « Discours de la Commissaire Ferrero-Waldner sur l'Ouverture du Séminaire sur le statut avancé pour le Maroc dans le Cadre de la Politique européenne de voisinage », consulté le 30 janvier 2013, http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-08-25_fr.htm?locale=en ; et Pierre Verluise, « Maroc : économie – politique », *Diploweb.com*, 13 novembre 2011, <http://www.diploweb.com/Maroc-economie-politique.html>

⁶² Ambassade de France au Maroc-Service économique régional de Rabat, « Les échanges commerciaux entre la France et le Maroc en 2010 », consulté le 30 janvier 2013, http://www.tresor.economie.gouv.fr/2394_les-echanges-commerciaux-entre-la-france-et-le-maroc-en-2010

⁶³ Ambassade de France au Maroc, « Déclaration commune des Ministres de l'Intérieur du Maroc, de l'Espagne, de la France et du Portugal Rabat, 25 janvier 2013 », consulté le 30 janvier 2013, http://www.ambafrance-ma.org/IMG/pdf/Declaration_commune_G4_V_D_.pdf

⁶⁴ Khadija Mohsen-Finan, *Sahara-Occidental. Les enjeux d'un conflit régional* (Paris : CNRS Editions, 1997), p. 31-34 ; et Le Monde.fr, « Paris tiraillé entre les frères ennemis du Maghreb », consulté le 30 janvier 2013, http://www.lemonde.fr/international/article/2012/12/07/paris-tiraill-e-entre-les-freres-ennemis-du-maghreb_1801717_3210.html

L'Algérie : un acteur régional incontournable

En raison de sa situation géopolitique, de ses ressources mais également de son histoire, l'Algérie constitue un cas à part au Maghreb. Ce pays a d'ailleurs été épargné par le « printemps arabe » dont les vents de la contestation ont soufflé sur toute l'Afrique du Nord, à l'exception de l'Algérie. Il convient donc de comprendre les grandes lignes de forces qui caractérisent l'Algérie. Ancienne colonie française ayant le statut particulier de départements français, l'Algérie parvient à se libérer de la tutelle de son colonisateur grâce à une guerre d'indépendance sanglante qui façonne durablement l'organisation de son appareil politique et sécuritaire, toujours perceptible aujourd'hui. En outre, l'Algérie se retrouve plongée dans une guerre civile pendant les années 1990 avec une lutte sans merci qui opposent les forces de sécurité et l'armée algérienne aux mouvements islamistes armés⁶⁵. Cette décennie noire affecte significativement le peuple algérien qui observe donc avec circonspection les récents mouvements de contestation du « printemps arabe ». Par ailleurs, l'Algérie occupe une position géostratégique privilégiée puisqu'elle est au carrefour du Maghreb, de l'Europe et du Sahel⁶⁶. Cet État dispose aussi d'importantes ressources en hydrocarbure. A ce titre, l'Algérie occupe le quinzième rang mondial des pays producteurs de pétrole⁶⁷ et le neuvième rang mondial des pays producteurs de gaz

⁶⁵ Luis Martinez, *La guerre civile en Algérie* (Paris : Karthala, 1998), p. 11.

⁶⁶ L'Algérie partage ainsi une frontière terrestre commune avec la Tunisie, la Libye, le Maroc, le territoire contesté du Sahara-Occidental, du Niger, du Mali et de la Mauritanie. En outre, l'Algérie est proche des côtes de l'Espagne, de la France et de l'Italie.

⁶⁷ CIA-The World Factbook, « Crude oil – production », consulté le 31 janvier 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2241rank.html?countryName=Algeria&countryCode=ag®ionCode=afr&rank=16#ag>

naturel⁶⁸, soit respectivement le deuxième producteur de pétrole d’Afrique après le Nigéria et le premier producteur de gaz du continent. Cette manne énergétique assure à l’Algérie une rente substantielle.

Pourtant, ce pays connaît toujours de réelles difficultés. Au plan politique, le pouvoir en Algérie s’articule autour du président algérien, de l’armée et du Département du renseignement et de la sécurité (DRS)⁶⁹. Ce triptyque est fortement implanté dans le tissu économique national. Si une fraction de la rente pétrolière est redistribuée aux algériens au travers de programmes d’aide, l’absence de véritable réforme au niveau politique, économique et surtout social, se traduit par une situation qui demeure fragile⁷⁰. En dépit d’un renforcement du pouvoir civil pendant la présidence de Bouteflika⁷¹, l’armée et le DRS ont conforté leur influence au sein de l’appareil d’État depuis qu’ils ont remporté le difficile combat face aux groupes armés tels que le Groupe islamiste armé (GIA) ou le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), devenu Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) en 2007⁷².

En termes de relations extérieures, l’Algérie est active au sein de plusieurs organisations, tant au niveau du continent africain (UMA, Union africaine...) que de l’Europe (Dialogue méditerranéen de l’OTAN, UpM, Dialogue « 5+5 »...)⁷³.

L’Europe est aussi le premier partenaire commercial de l’Algérie avec plus de la

⁶⁸ CIA-The World Factbook, « Natural gas – production », consulté le 31 janvier 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2249rank.html?countryName=Algeria&countryCode=ag®ionCode=afr&rank=11#ag>

⁶⁹ Guidère, *Le choc des révolutions*, p. 43-44.

⁷⁰ Brynen, Moore, Salloukh, Zahar, *Beyond the Arab Spring*, p. 31-33; et .

⁷¹ Ahmed Aghrout, « Policy Reforms in Algeria. Genuine Change or Adjustments ? », *North Africa: Politics, Region, and the Limits of Transformation*, sous la direction de Zoubir et de Amirah-Fernández, p. 34-37.

⁷² Serge Daniel, *AQMI. L’industrie de l’enlèvement* (Paris : Fayard, 2012), p. 115-126 ; et Guidère, *Le choc des révolutions*, p. 41-58.

⁷³ Abdelhamid Merouani, « La dimension stratégique de l’Algérie dans l’ensemble méditerranéen : atouts, enjeux et limites », *Le Maghreb stratégique. Première partie*, sous la direction de Jean Dufourcq et Laure Borgomano-Loup (Rome : NATO Defense College, 2005), p. 19.

moitié de ses échanges réalisés avec l'UE⁷⁴. Eu égard à sa situation géographique, à son poids énergétique, à son outil sécuritaire qui dispose notamment de la capacité de réduire l'immigration clandestine et d'enrayer l'action des organisations islamistes armées, l'Algérie constitue un acteur stratégique incontournable sur l'ensemble de la zone Europe-Maghreb-Sahel.

Ainsi, le Maghreb se caractérise aujourd'hui par une grande hétérogénéité des situations au sein de chaque pays. Néanmoins, ces États partagent certains points communs tels qu'une forte propension à se tourner vers l'Europe plutôt que vers ses voisins maghrébins ou sahéliens ainsi qu'une vulnérabilité résultant des difficultés socio-économiques internes et des problèmes sécuritaires liés à l'immigration clandestine ou à l'intégrisme islamiste violent. Ces deux dernières menaces trouvent de plus en plus leur source au Sahel, au sein d'États dont les plus fragiles sont proches de l'effondrement.

Chapitre 3 : le Sahel : États fragiles ou en proie à la faillite

La Mauritanie, le Niger et le Mali sont trois pays du Sahel qui se situent à la jonction entre l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb. Toutes trois d'anciennes colonies françaises, ces États se définissent par des déficiences structurelles en matière de gouvernance, d'économie et de sécurité. Longtemps oubliée, cette zone de brassage et d'échange multiséculaire revient aujourd'hui sur le devant de la scène internationale

⁷⁴ Union européenne, « Instrument européen de voisinage et de partenariat. Algérie. Programme indicatif national 2011 – 2013 », consulté le 31 janvier 2013, http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/2011_enpi_nip_algeria_en.pdf

en raison des organisations non-étatiques armées qui secouent la région et menacent son fragile équilibre.

La Mauritanie : un État fragile

Malgré un épisode de colonisation d'environ soixante ans, la Mauritanie est restée bien ancrée dans une double tradition, arabo-musulmane d'une part et ouest africaine d'autre part⁷⁵. Cette caractéristique façonne le peuple mauritanien mais génère aussi des tensions ethniques⁷⁶. La république islamique de Mauritanie se caractérise d'abord par l'importance de l'Islam en tant que religion du peuple et de l'État inscrite dans la Constitution⁷⁷. Placé à la charnière entre l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb, la Mauritanie est impliquée au sein de plusieurs organisations et processus régionaux tels que l'UMA, l'Union africaine, l'Organisation de la Conférence islamique, le Dialogue méditerranéen de l'OTAN ou encore le Dialogue « 5+5 »⁷⁸. Toutefois, les relations avec le Maghreb sont limitées, en particulier avec l'Algérie à propos de la question du Sahara occidental. Au plan économique, la Mauritanie est un pays producteur et exportateur de pétrole même si c'est un acteur

⁷⁵ Mohameden Ould-Mey, « Between the Hammer of Economic Globalization and the Anvil of Multiparty Factionalism », *North Africa: Politics, Region, and the Limits of Transformation*, sous la direction de Zoubir et de Amirah-Fernández, p. 83-84.

⁷⁶ CIA-The World Factbook, « Mauritania », consulté le 01 février 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/mr.html>

⁷⁷ Constitution de la république islamique de Mauritanie, « Article 5 », consulté le 01 février 2013, <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/mauritanie.pdf>

⁷⁸ Mohamed Lemine Ould Haless, « La Mauritanie, atouts et perspectives pour le Maghreb et la Méditerranée », *Le Maghreb stratégique. Deuxième partie*, sous la direction de Jean Dufourcq et Laure Borgomano-Loup (Rome : NATO Defense College, 2005), p. 25.

modeste (81^{ème} rang mondial pour la production et 56^{ème} rang pour l'exportation⁷⁹). Néanmoins, le pays reste un des plus démunis de la planète, classé au 159^{ème} rang mondial pour l'Indice de développement humain (IDH)⁸⁰. Depuis son accession à l'indépendance en 1960, le pays connaît en outre une instabilité politique et un réel déficit démocratique en raison des coups d'État militaires qui viennent régulièrement ponctuer la vie politique nationale⁸¹. Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, l'armée se rapproche de l'Occident dans sa lutte contre le djihadisme. Cette orientation accentue l'insécurité dans le pays puisqu'elle favorise la montée de l'islamisme radical sur la scène politique intérieure et vient gonfler les rangs d'AQMI qui n'hésite pas à s'attaquer aux intérêts mauritaniens⁸². Enfin, la Mauritanie est également confrontée aux problèmes d'immigration clandestine et de trafics humains⁸³. Par son instabilité intérieure et les menaces extérieures qui pèsent sur la Mauritanie, le risque de faillite de cet État est réel, à l'instar de ses voisins du Sahel comme le Mali et le Niger.

⁷⁹ CIA-The World Factbook, « Crude oil – production » et « Crude oil – exports », consulté le 01 février 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2241rank.html?countryName=Mauritania&countryCode=mr®ionCode=af&rank=82#mr> ; et <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2242rank.html?countryName=Mauritania&countryCode=mr®ionCode=af&rank=57#mr>

⁸⁰ PNUD, « Mauritanie : Indicateurs de développement humain », consulté le 01 février 2013, <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/MRT.html>

⁸¹ Mohameden Ould-Mey, « Between the Hammer of Economic Globalization and the Anvil of Multiparty Factionalism », *North Africa: Politics, Region, and the Limits of Transformation*, sous la direction de Zoubir et de Amirah-Fernández, p. 71.

⁸² Guidère, *Le choc des révolutions*, p. 148-151.

⁸³ Mohamed Lemine Ould Haless, « La Mauritanie, atouts et perspectives pour le Maghreb et la Méditerranée », *Le Maghreb stratégique. Deuxième partie*, p. 29.

Le Niger : le prochain domino ?

Pays enclavé, le Niger est l'un des États les plus pauvres et le moins développé au monde, classé avant dernier au niveau de l'IDH en 2011 (186^{ème} rang)⁸⁴. Il repose sur une agriculture de subsistance qui le rend vulnérable aux sécheresses qui se produisent régulièrement au Sahel et qui contraignent le pays à dépendre de l'aide internationale⁸⁵. Bien que le Niger soit soumis officiellement à un régime démocratique, il est souvent gouverné par des politiques clientélistes et il se trouve périodiquement ébranlé par des coups d'État; à l'image de celui qui a renversé le président Tandja en 2010⁸⁶. En outre, le Niger rencontre d'importants problèmes sécuritaires, que ce soit au plan interne avec la rébellion touareg implantée au Nord du pays⁸⁷ ou au travers de la menace extérieure qu'Al-Qaida au Maghreb islamique fait peser sur la stabilité de cet État. L'opposition armée entre les Touaregs et le gouvernement nigérien est née sur le terreau de la misère mis en germes par les inégalités ethniques⁸⁸. En outre, la grande faiblesse de l'État ne lui permet pas de lutter contre les nombreux trafics (drogue, trafics humains, ...) qui fleurissent dans cette région et qui constituent une « opportunité » de gains faciles pour les jeunes

⁸⁴ PNUD, « Chiffres clés par pays. Classement à l'IDH en 2011 et évolution depuis 2010. », *Rapport sur le développement humain 2011*, consulté le 02 février 2013, p. 152,

http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2011_FR_Complete.pdf

⁸⁵ Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Aide humanitaire ou aide au développement ? La « famine » de 2005 au Niger », *Ethnologie française*, 2011/3 Vol. 41, p. 415-429, <http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2011-3-page-415.htm>

⁸⁶ CIA-The World Factbook, « Niger », consulté le 02 février 2013,

<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ng.html>

⁸⁷ Frédéric Deycard, « Le Niger entre deux feux. La nouvelle rébellion touarègue face à Niamey », *Politique africaine*, 2007/4 N° 108, p. 127-144, <http://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2007-4-page-127.htm>

⁸⁸ Youssoufou Hamadou Daouda, « Conflits armés, inégalités et pauvreté : quelles interactions dans la région nord du Niger ? », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2011/5 décembre, p. 831-848, <http://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2011-5-page-831.htm>

Touaregs⁸⁹. Ce commerce illicite bénéficie largement à AQMI qui pratique aussi les prises d'otages, comme celle d'Arlit en 2010⁹⁰. En outre, ces différentes organisations armées peuvent s'alimenter facilement en armes provenant de l'arsenal du colonel Kadhafi. Ce facteur vient obérer encore davantage la sécurité au Sahel. En dépit de ce sombre tableau, le Niger dispose toutefois d'un réel atout : l'uranium. Ce minerai est de plus en plus convoité par les grandes puissances⁹¹ qui remettent en cause le monopole français existant au Niger. Cet élément peut ouvrir de nouvelles perspectives économiques au Niger et en corollaire lui donner davantage de moyens pour lutter contre les instabilités internes et externes qui menacent le pays, parmi lesquelles on trouve le conflit qui secoue le Mali depuis 2012.

Le Mali : éviter un nouvel Afghanistan

Si l'intervention militaire française lancée en janvier 2013 a mis le Mali sur le devant de la scène internationale, ce pays est cependant longtemps resté à l'écart des relations internationales. Guère mieux placé que le Niger, le Mali occupe la 175^{ème} place au classement de l'IDH en 2011⁹². A l'instar d'autres États du Sahel, le Mali est instable. Les maigres atouts économiques dont le Mali dispose concernent l'exportation de bétail, de coton et d'or. Néanmoins, le pays reste tributaire de l'aide

⁸⁹ Emmanuel Grégoire, « Niger : un État à forte teneur en uranium », *Hérodote*, 2011/3 n° 142, p. 207, 215, <http://www.cairn.info/revue-herodote-2011-3-page-206.htm>

⁹⁰ Célian Mace, « Niger : prise d'otages dans le fief d'Areva », *Libération.fr*, consulté le 02 février 2013, <http://www.liberation.fr/monde/01012290695-niger-prise-d-otages-dans-le-fief-d-areva>

⁹¹ Telles que la Chine, le Canada ou les États-Unis : Grégoire, « Niger : un État à forte teneur en uranium », *Hérodote*, 2011/3 n° 142, p. 224.

⁹² PNUD, « Classement à l'IDH en 2011 », *Rapport sur le développement humain 2011*, consulté le 02 février 2013, p. 152, http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2011_FR_Complete.pdf

internationale⁹³. Près de 90% de la population vit dans la partie sud du pays⁹⁴. Début 2012, la rébellion touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) défait l'armée malienne dans les principales villes de la partie nord du pays et déclare son indépendance sur le Nord-Mali en avril 2012⁹⁵. Celle-ci est unanimement dénoncée par la communauté internationale. Tenu pour responsable de cette défaite par les forces maliennes, le président de la République, Amadou Toumani Touré, est renversé par un coup d'État en mars 2012⁹⁶. A l'issue de celui-ci, le pays est gouverné par un président par intérim, placé sous le contrôle de l'armée. Le MNLA est ensuite évincé par les mouvements djihadistes, tels qu'Ansar Dine ou le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), qui prennent le contrôle du Nord-Mali et institue un régime religieux radical basée sur la *charia*⁹⁷. Ces évènements conduisent à un afflux de centaines de milliers de réfugiés et de déplacés qui fuient au Sud-Mali ainsi que dans les pays voisins⁹⁸. Il convient en outre de souligner la présence d'AQMI dans le Nord-Mali qui contribue, aux côtés des organisations armées précitées, à la dangereuse dégradation du climat sécuritaire. Ces divers mouvements vivent de multiples trafics (drogue, trafics humains...) et d'enlèvements d'expatriés, faisant du Mali un foyer d'instabilité qui hypothèque aussi

⁹³ CIA-The World Factbook, « Mali », consulté le 02 février 2013,

<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ml.html>

⁹⁴ Cabinet d'assistance technique CATEK, *Rapport définitif. Enquête légère sur le niveau actuel de satisfaction des usagers des services publics. Commissariat au développement institutionnel* (Bamako : CATEK Gouvernance & Développement, juillet 2010), p. 8, http://www.cdi-mali.gov.ml/upload_etude/doc29.pdf

⁹⁵ France 24, « Le MNLA déclare l'indépendance du nord du Mali », le 06 avril 2012,

<http://www.france24.com/fr/20120406-rebelles-touaregs-mnla-independance-nord-pays-mali-azawad>

⁹⁶ Amadou Toumani Touré était lui-même arrivé au pouvoir en 1991 à la faveur d'un coup d'État.

Cf. : Thierry Oberlé, « Un coup d'État précipite la sortie du président malien », *Le Figaro.fr*, 22 mars 2012, <http://www.lefigaro.fr/international/2012/03/22/01003-20120322ARTFIG00711-un-coup-d-Etat-precipite-la-sortie-du-president-malien.php>

⁹⁷ Pour définir la *Charia*, le dictionnaire Larousse stipule : « Loi canonique islamique régissant la vie religieuse, politique, sociale et individuelle, appliquée de manière stricte dans certains États musulmans. ». Cf. Larousse, Dictionnaire en ligne,

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/charia/14756>

⁹⁸ CIA-The World Factbook, « Mali », consulté le 02 février 2013,

<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ml.html>

l'avenir de la région. Le rétablissement de la situation au Mali passe par la réussite de l'intervention militaire africaine⁹⁹, conduite sous l'égide la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et appuyée par la France. De son côté, l'Union africaine apporte une aide financière¹⁰⁰ tandis que l'UE apporte un soutien au travers d'une mission de formation de l'armée malienne¹⁰¹.

Que l'on considère la Mauritanie, le Niger ou le Mali, on observe des similitudes portant sur l'instabilité politique des pays du Sahel, adossée à des graves problèmes socio-économiques. En outre, l'accroissement des diverses organisations armées, au premier rang desquelles on identifie AQMI, est étroitement lié au développement des trafics dont se nourrissent ces mouvements combattants. L'ensemble de ces facteurs amène ces États sahéliens à se rapprocher de la faillite. L'implication de l'Europe et de plus en plus de l'Afrique elle-même traduit bien une nécessité pour chacun des protagonistes de contribuer à relever ces défis sécuritaires majeurs de manière concertée¹⁰².

Au terme de ce premier chapitre consacré aux principaux pays de la zone Europe-Maghreb-Sahel, on a pu observer que la place qui revient aux États demeure centrale. Au niveau supranational, le rôle joué par les grandes institutions (UE, UMA, CEDEAO...) varie grandement et correspond généralement à l'intensité des relations

⁹⁹ Mission internationale de soutien au Mali (MISMA).

¹⁰⁰ RFI.fr, « L'UA débloque 50 millions de dollars pour le Mali », 28 janvier 2013, <http://www.rfi.fr/afrique/20130128-mali-liberation-tombouctou-celebree-addis-abebe-50-cinquante-millions-dollars>

¹⁰¹ EU training mission in Mali (EUTM Mali).

UE. Conseil de l'Union européenne, « EU training mission in Mali established », 17 janvier 2013, http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/EN/foraff/134748.pdf

¹⁰² International Crisis Group, « Mali : pour une action internationale résolue et concertée », *Policy briefing*, 24 septembre 2012, <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/africa/west-africa/mali/b090-mali-pour-une-action-internationale-resolue-et-concertee.pdf>

qui existent entre les différents États. Ainsi, si les relations entre l'Union européenne et ses voisins au Sud sont nombreuses, il n'en est pas de même des relations intermaghrébines, réduites à la portion congrue. Ce magnétisme relève principalement de considérations économiques pour les pays maghrébo-sahéliens tandis qu'il dépend davantage des questions énergétiques pour l'Europe. En revanche, les préoccupations sécuritaires touchent la totalité de la zone considérée. Renforcés par la mise sur le marché de la contrebande de l'arsenal du colonel Kadhafi¹⁰³, les acteurs non-étatiques armés menacent aujourd'hui la stabilité ou la sécurité sur l'ensemble de la zone Europe-Maghreb-Sahel. Il importe donc d'analyser la nature et la composition de ces nouveaux groupes et organisations afin de mieux appréhender leurs actions, à la lumière des évènements récents.

¹⁰³L'Expresse.fr avec Reuters, « L'arsenal de Kadhafi profitera-t-il à Aqmi au Sahara ? », 11 mai 2011, http://www.lexpress.fr/actualites/2/monde/l-arsenal-de-kadhafi-profitera-t-il-a-aqmi-au-sahara_991661.html

DEUXIEME PARTIE : LA NEBULEUSE DES ACTEURS NON-ÉTATIQUES

« Une attaque terroriste contre un pays est une attaque contre l'humanité tout entière¹⁰⁴. »

Kofi Annan, *Déclaration devant le Conseil de Sécurité le 12 Septembre 2001*

Dans la zone Europe-Maghreb-Sahel, les acteurs non-étatiques incarnent une autre forme d'intervenants qui rivalisent avec les États dans des « espaces lacunaires »¹⁰⁵, qui se caractérisent par une zone d'échange multiséculaire où vivent des populations nomades. Concrètement, le Sud du Maghreb et la partie Ouest du Sahel représente une immense zone essentiellement désertique qui s'étend sur huit États (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Mauritanie, Mali, Niger, Tchad) ainsi que sur le territoire contesté du Sahara occidental. Au sein de cette vaste région, seules les principales agglomérations et les quelques zones fertiles ne font réellement l'objet d'attention quant à leur développement. Ainsi, d'immenses espaces demeurent faiblement habités et largement sous-développés¹⁰⁶. Le seul véritable attrait de ces zones désertiques concerne les ressources exploitables, qu'il s'agisse du pétrole, de l'or ou de l'uranium. Celles-ci attirent les convoitises des grandes puissances et représentent les principaux subsides des gouvernements locaux. Pourtant, ces

¹⁰⁴ Kofi Annan, « une attaque terroriste contre un pays est une attaque contre l'humanité tout entière », *Communiqué de presse des Nations-Unies*, 12 septembre 2001, <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2001/SGSM7949.doc.htm>

¹⁰⁵ Olivier Kempf, « Espace lacunaire et global commons », *Etudes Géopolitiques Européennes et Atlantiques* (blogue), 30 novembre 2011, <http://www.egeablog.net/dotclear/index.php?post/2011/11/30/Espace-lacunaire> ; et « Visions du combat futur - Deuxième partie : comment combattre dans les espaces lacunaires ? », *La Plume et le Sabre* (blogue), 10 décembre 2008, <http://www.laplumelesabre.com/index.php?post/2008/12/10/Visions-du-combat-futur-%3A-Deuxi%C3%A8me-partie-%3A-comment-combattre-dans-les-espaces-lacunaires>

¹⁰⁶ A l'image du Nord du Mali qui ne représente que 10% de la population du pays, soit environ un million et demi d'habitants, vivant sur un territoire supérieur à la France. CIA-The World Factbook, « Mali », consulté le 02 février 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ml.html> ; et Cabinet d'assistance technique CATEK, *Rapport définitif. Enquête légère sur le niveau actuel de satisfaction des usagers des services publics. Commissariat au développement institutionnel* (Bamako : CATEK Gouvernance & Développement, juillet 2010), p. 8, http://www.cdi-mali.gov.ml/upload_etude/doc29.pdf

immensités faiblement peuplées ne demeurent pas moins des lieux d'échanges importants depuis plusieurs siècles entre le Maghreb et l'Europe, d'une part, et l'Afrique subsaharienne, d'autre part¹⁰⁷. En outre, les populations qui vivent dans ces espaces immenses sont majoritairement nomades et s'affranchissent des frontières qui ne correspondent à aucune réalité socio-culturelle¹⁰⁸. Si les tensions dans la région ne sont pas nouvelles, cette partie ouest du Sahara a connu plusieurs foyers d'instabilité majeure ces dernières années, aux origines diverses. Eu égard à la complexité de la situation et à la kyrielle d'acteurs non-étatiques, il convient d'exposer la nature et les desseins des principaux protagonistes afin de mieux saisir les défis, notamment sécuritaires, qui se posent dans cette zone de transition. Ce chapitre va donc analyser les deux acteurs non-étatiques clés qui marquent cette région (cf. figures 2.1 et 2.2 en appendice) : les Touaregs et la nébuleuse djihadiste, centrée autour d'Al-Qaida au Maghreb islamique.

Chapitre 4 : le MNLA ou la tentation indépendantiste

« Au premier voyage on découvre, au second on s'enrichit.¹⁰⁹ »

Proverbe Touareg

Les racines des mouvements séditieux

Les Touaregs constituent une population tribale islamisée du Sahara qui vit au Niger, au Mali, au Burkina-Faso, en Libye et dans le sud de l'Algérie. La culture

¹⁰⁷ André Bougeot, « Sahara de tous les enjeux », *Hérodote*, 2011/3 n° 142, p. 42-44, <http://www.cairn.info/revue-herodote-2011-3-page-42.htm>

¹⁰⁸ Ibid.

¹⁰⁹ Centre de Doctrine d'Emploi des Forces (CDEF) de l'Armée de terre française, *Cahier de la Recherche*, Janvier 2013 (Paris, CDEF, 2013), p. 4, http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr/publications/cahiers_drex/cahier_recherche/Rebellions_touaregues.pdf

traditionnelle, le mode de vie encore largement nomade et l'usage de la langue berbère, qui caractérisent les Touaregs sont autant de facteurs qui concourent à l'existence d'une unicité touarègue qui s'apparente à un véritable peuple¹¹⁰. Tandis que la majorité des populations du Sahel sont de peaux noirs, sédentaires et tournées vers l'agriculture, les Touaregs se distinguent par leur peau claire, leur vie pastorale et commerçante ainsi que par une volonté farouche d'autonomie, générant un antagonisme profondément ancré dans les consciences¹¹¹. L'histoire ancestrale de la région contribue également à la compréhension de cette opposition. Pendant plusieurs siècles, les Touaregs ont exploité les grandes routes caravanières sahariennes pour le commerce en tout genre, y compris la traite négrière¹¹². Ces mêmes routes sont aujourd'hui utilisées pour les différents trafics. Ils ont également une longue tradition guerrière, basée sur la tactique du rezzou (bandes armées sahariennes qui parcourent de longues distances afin de pratiquer le pillage par surprise)¹¹³. Généralement implantés aux confins des États maghrébo-sahéliens, les Touaregs font l'objet d'une marginalisation socio-économique associée à un certain ostracisme politique. La pauvreté et la désaffection des États pour les Touaregs alimentent un fort ressentiment au sein de ces populations qui dégénère plusieurs fois en confrontation au Niger¹¹⁴ et

¹¹⁰ Larousse, *Dictionnaire encyclopédique universel* (Paris, Editions France Loisirs, 1999), p. 5493.

¹¹¹ Jérôme Gautheret, « Au Mali, des siècles d'antagonismes », Le Monde.fr, le 07 février 2013, http://www.lemonde.fr/international/article/2013/02/01/des-siecles-d-antagonismes_1826051_3210.html

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ CDEF, *Cahier de la Recherche*, Janvier 2013, p. 5, http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr/publications/cahiers_drex/cahier_recherche/Rebellions_touaregue_s.pdf ; et Larousse, Dictionnaire en ligne, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/rezzou/69198>

¹¹⁴ Youssoufou Hamadou Daouda, « Conflits armés, inégalités et pauvreté : quelles interactions dans la région nord du Niger ? », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2011/5 décembre, p. 833, <http://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2011-5-page-831.htm>

au Mali, qui a connu quatre rébellions touarègues depuis son indépendance¹¹⁵. Au fil des années, ces mouvements insurrectionnels s'organisent et se lancent dans des actions violentes contre ces deux États, envers lesquels les mouvements touaregs maliens et nigériens ont des revendications similaires.

L'Azawad ou la tentative d'un État touareg

A partir de la décennie 1990, on assiste à une recrudescence du nombre de mouvement rebelles successifs, souvent marqués par une certaine rivalité¹¹⁶. Avec les années, leurs revendications, initialement socio-économiques et identitaires, portent de plus en plus sur la question séparatiste. Ainsi, les Touaregs réclament l'indépendance de leur territoire, l'Azawad, qui correspond au territoire situé entre le nord du Mali, le sud de l'Algérie et le nord-ouest du Niger¹¹⁷. Les gouvernements en place, tant au Niger qu'au Mali, se révèlent dans l'incapacité de proposer des solutions de sortie de crise qui soient acceptables pour les Touaregs. En outre, si les grandes puissances (États-Unis, Union européenne, France, ...) et les institutions régionales et internationales (Nations-Unies, Union africaine, ...) ne cachent pas leur inquiétudes quant à l'instabilité au Sahel, on constate cependant un réel manque de volonté de leur part pour aider les différents protagonistes à démêler cet écheveau. Il convient enfin de

¹¹⁵ Entre 1962 et 1964 ; de 1990 à 1996, de 2006 à 2009 et en 2012 avec le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA).

Angel Rabasa, John Gordon IV, Peter Chalk, Audra K. Grant, K. Scott McMahon, Stephanie Pezard, Caroline Reilly, David Ucko, S. Rebecca Zimmerman, *From Insurgency to Stability. Volume II: Insights from Selected Case Studies* (Santa Monica, RAND National Defense Research Institute, 2011), p. 120.

¹¹⁶ Au Mali, le Mouvement populaire de libération de l'Azawad (MPLA) se transforme en Mouvement populaire pour l'Azawad (MPLA) au travers d'une première scission. Le MPLA se subdivise ensuite en deux entités : le Front populaire de libération de l'Azawad (FPLA) et l'Armée révolutionnaire de libération de l'Azawad (ARLA). Quelques années plus tard est créée l'Alliance touarègue pour le Niger-Mali (ATMN).

Ibid., p. 121-122, 124.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 121 (note de bas de page n° 16).

considérer le rôle de deux puissances régionales : l'Algérie et la Libye. A de nombreuses reprises, l'Algérie joue un rôle de premier plan en qualité de médiateur entre les États sahéliens et les mouvements de rébellion touarègue¹¹⁸. Les aspirations quasiment inconciliables des antagonistes ne permettent d'obtenir que de courtes périodes de trêve. L'implication de la Libye dans la question touarègue est plus contestable¹¹⁹. Pendant l'ère Kadhafi, les Touaregs bénéficient d'un soutien du dirigeant libyen et nombre d'entre eux bénéficient aussi d'une formation dispensée par les forces libyennes, au sein d'une « Légion islamique »¹²⁰. Cet aguerrissement permet aux Touaregs de combattre les modestes armées maliennes et nigériennes. Ce constat place le « Guide » libyen comme un interlocuteur incontournable dans les négociations relatives au dossier touareg. La chute de Kadhafi à l'automne 2011, si elle fait perdre aux Touaregs l'un de ses principaux soutiens, elle provoque en revanche une source massive d'approvisionnement en armes, incluant des armes lourdes, issues des arsenaux de Kadhafi¹²¹. C'est dans ce contexte qu'apparaît un nouveau groupe fin 2011, le Mouvement national de libération de l'Azawad. Il est né de l'intégration de plusieurs mouvements récents, notamment le Mouvement national de l'Azawad (MNA) et l'Alliance nationale des Touaregs du Mali (ANTM)¹²². Sur son site en ligne, le MNLA se présente comme une organisation politique indépendantiste, soucieuse des droits de l'homme¹²³. Il se revendique aussi comme un mouvement

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 127, 138.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 139-140.

¹²⁰ Colette Braeckman, « Les mercenaires de Kadhafi, issus de toutes les guerres africaines », *le Carnet de Colette Braeckman* (blogue du Soir.be), 22 février 2011, <http://blog.lesoir.be/colette-braeckman/2011/02/22/les-mercenaires-de-kadhafi-issus-de-toutes-les-guerres-africaines/>

¹²¹ Sabine Cessou, « Pourquoi l'armée malienne ne parvient pas à combattre les Touaregs », *SlateAfrique.com* (blogue), 02 avril 2012, <http://www.slateafrique.com/84955/armee-malienne-ne-parvient-pas-combattre-les-touaregs-mnla-sanogo>

¹²² Mathieu Pellerin, « Le Sahel et la contagion libyenne », *Politique étrangère*, 2012/4 Hiver, p. 841, <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2012-4-page-835.htm>

¹²³ Mouvement national de libération de l'Azawad, « Communiqué N° 52 / Déclaration du MNLA », consulté le 13 février 2013, <http://www.mnlamov.net/>

laïque qui serait opposé à AQMI¹²⁴. Néanmoins, les actions conduites par le MNLA ne laissent pas de désavouer ses « nobles » déclarations. Profitant des armes de Kadhafi et du renfort de combattants touaregs qui se sont battus en Libye, le MNLA s'engage début 2012 dans une campagne de conquête du Nord-Mali. Début avril 2012, le MNLA proclame l'indépendance de l'Azawad, amputant le Mali de plus de la moitié de son territoire¹²⁵.

Les relations complexes avec les mouvements islamistes armés

Dénoncé unanimement par la Communauté internationale, ce séparatisme ne profite guère aux Touaregs qui sont évincés dès le mois de juin par les mouvements djihadistes d'AQMI, d'Ansar Dine et du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest¹²⁶. La suite est tristement connue. Sous couvert de la *charia*, ces groupes islamistes armés mettent en œuvre une politique religieuse extrémiste, dont les dérives affectent les populations locales, victimes de graves exactions¹²⁷, et conduisent à la destruction des mausolées de Tombouctou, consécutivement à leur classement au Patrimoine mondial de l'UNESCO¹²⁸. Début janvier 2013, l'avancée

¹²⁴ Henri Berthemet, « Ces groupes armés qui se partagent le nord du Mali », *Le Figaro.fr*, 05 juillet 2012, <http://www.lefigaro.fr/international/2012/07/04/01003-20120704ARTFIG00612-ces-groupes-armes-qui-se-partagent-le-nord-du-mali.php>

¹²⁵ Lydia Polgreen et Alan Cowell, « Mali Rebels Proclaim Independent State in North », *New York Times.com*, 6 avril 2012, <http://www.nytimes.com/2012/04/07/world/africa/mali-rebels-proclaim-independent-state-in-north.html>

¹²⁶ Gilles Yabi, « Mali : la force n'est pas "la solution" », *Jeune Afrique (International Crisis Group)*, 20 août 2012, <http://www.crisisgroup.org/fr/regions/afrique/afrique-de-louest/mali/op-eds/yabi-la-force-nest-pas-la-solution.aspx>

¹²⁷ David Baché, « Mali Les minorités regardent l'avenir avec hostilité », *Alternatives Internationales* 2012/9 (N° 56), septembre 2012, http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=AI_056_0017&DocId=226422&Index=%2Fcairn2Idx%2Fcairn&TypeID=226&BAL=an1rIJ7ji1bTI&HitCount=19&hits=51d+511+510+503+4e9+47f+47e+468+191+190+81+75+74+41+16+15+a+9+1+0&fileext=html#hit1

¹²⁸ UNESCO, « La Directrice générale condamne les nouvelles destructions des Mausolées de Tombouctou », 19 octobre 2012, <http://whc.unesco.org/fr/actualites/947>

des groupes djihadistes vers le Sud du Mali fait peser une menace imminente sur l'avenir même de l'État malien et déclenche un nouveau conflit entre les djihadistes opposés à l'armée malienne, laquelle est soutenue par la France et plusieurs Forces militaires ouest-africaines¹²⁹, agissant sous couvert d'un mandat du Conseil de sécurité des Nations-Unies. Enfin, les relations entre ces nombreux acteurs non-étatiques ne sont pas totalement étanches. Ainsi, on retrouve certains combattants touaregs dans les rangs des djihadistes, souvent par opportunisme personnel. Au gré des événements et des rapports de forces, les Touaregs et les djihadistes collaborent ou se concurrencent à propos des différents trafics (drogue, immigration clandestine, trafic d'armes...), dont l'acheminement représente un commerce illicite lucratif¹³⁰. La prolifération de ces trafics obère gravement la sécurité dans l'ensemble de la zone maghrébo-sahélienne et se répercute jusqu'en Europe. Ces relations complexes entre les Touaregs et les djihadistes altèrent d'autant plus la lisibilité géopolitique que la situation sur le terrain est très volatile.

En conséquence, si les motivations des Touaregs reposent sur des questions territoriales, identitaires et socio-économiques résultant d'un sentiment d'abandon par les gouvernements successifs des pays du Sahel ; les desseins ayant trait aux organisations islamistes armées telles qu'AQMI sont de nature différente. Il convient donc à présent d'examiner la nébuleuse djihadiste, ses principaux ressorts et les menaces qu'elle fait peser sur les États de la zone Europe-Maghreb-Sahel.

¹²⁹ Ces forces africaines œuvrent au sein de la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA). CEDEAO, « 455,53 millions de dollars us promis à la conférence des donateurs pour le Mali », 30 janvier 2013, <http://news.ecowas.int/presseshow.php?nb=027&lang=fr&annee=2013>

¹³⁰ Frédéric Deycard, « Le Niger entre deux feux. La nouvelle rébellion touarègue face à Niamey », *Politique africaine*, 2007/4 N° 108, p. 138, <http://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2007-4-page-127.htm> ; et Pellerin, « Le Sahel et la contagion libyenne », *Politique étrangère*, p. 843-845, <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2012-4-page-835.htm>

Chapitre 5 : AQMI et la nébuleuse djihadiste : le Sahelistan ?

« On dirait que le centre pour une partie des djihadistes – entre guillemets, le mouvement terroriste – se déplace maintenant d'Afghanistan et du Pakistan vers la région du Maghreb arabe et le grand danger est à nos portes »

Moncef Marzouki, président tunisien,
Entretien accordé au quotidien *Al-Hayat* le 02 octobre 2012

AQMI : les « métastases » du terrorisme international d'Al-Qaïda

Entre 2001 et 2007, Al-Qaïda subit d'importants revers, que ce soit en Afghanistan (Al-Qaïda « originel », appelé simplement Al-Qaïda), en Irak (Al-Qaïda au Pays des Deux fleuves) ou au Yémen (Al-Qaïda dans la péninsule arabique)¹³¹, en particulier face aux États-Unis qui s'engagent dans une « Guerre globale contre la terreur » avec le soutien de pays alliés¹³². Dans ce contexte, l'avènement d'Al-Qaïda au pays du Maghreb islamique¹³³, communément appelé Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), début 2007 pourrait apparaître tel le Sphinx du terrorisme international qui renaît de ses cendres. AQMI puise ses racines en Algérie puisqu'il est issu du Groupe salafiste pour la prédication et le combat, une importante organisation armée algérienne née à la fin des années 1990¹³⁴. Outre son héritage algérien qui constitue le socle de l'organisation¹³⁵, AQMI est bâti autour des principaux mouvements salafistes du Maghreb qu'il fédère : les Groupes islamistes combattants

¹³¹ Serge Daniel, *AQMI. L'industrie de l'enlèvement* (Paris : Fayard, 2012), p. 116 ; et Larousse, Encyclopédie en ligne, *Al-Qaïda*, <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/al-Qaïda/139920>

¹³² Traduction de « Global War on Terror » (GWOT).

¹³³ Mathieu Guidère, *Al-Qaïda à la conquête du Maghreb : Le terrorisme aux portes de l'Europe* (Paris : Editions du Rocher, 2007), p. 280.

¹³⁴ Mohamed Mokaddem, *Al-Qaïda au maghreb islamique : Contrebande au nom de l'Islam* (Paris : L'Harmattan, 2010), p. 147-148.

Le GSPC provient lui-même d'une scission avec le Groupe islamiste armé (GIA) algérien.

¹³⁵ Djallil Lounnas, « AQMI, filiale d'Al-Qaïda ou organisation algérienne ? », *Maghreb-Machrek*, Numéro 208 (Été 2011), p. 57.

marocain, tunisien et libyen (GICM, GICT, GICL)¹³⁶. En outre, AQMI ne dispose pas d'une organisation fortement structurée mais repose davantage sur un mode de fonctionnement tribal, qui répond mieux à la tradition arabo-musulmane¹³⁷. A l'instar de la structure originelle d'Al-Qaida formée d'une nébuleuse, AQMI est une « franchise » qui bénéficie d'une réelle autonomie. Une des caractéristiques majeures d'AQMI est sa véritable transformation en organisation terroriste internationale. AQMI parvient en effet à transcender les différentes stratégies maghrébines des groupes armés islamistes (GSPC, GICM, GICT, GICL), qui répondent chacune à des objectifs distincts limités géographiquement. Ce changement de paradigme vise à tendre vers une vision plus globale du terrorisme international dirigé contre l'Occident¹³⁸. Les guerres conduites respectivement en Afghanistan et en Irak galvanisent cette rhétorique anti-occidentale et contribuent à la légitimation de l'action terroriste¹³⁹. En termes d'activités, AQMI opère sur un large spectre.

Trafiquants et terroristes : les réalités multidimensionnelles d'AQMI

L'organisation d'AQMI repose sur des Katibats, qui sont des unités de combat de quelques dizaines d'hommes agissant de manière autonome et avec une grande fluidité¹⁴⁰. Selon Jean-François Daguzan¹⁴¹, directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique, AQMI disposerait en outre de comités ayant chacun un champ

¹³⁶ Gwendal Durand, *L'organisation d'Al-Qaida au Maghreb Islamique. Réalité ou Manipulations ?* (Paris : L'Harmattan, 2011), p. 53-59.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 41.

¹³⁸ Lakhdar Benchiba, « Les mutations du terrorisme algérien », *Politique étrangère*, 2009/2 Été, p. 351-352, <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2009-2-page-345.htm>

¹³⁹ *Ibid.*, p. 349-350.

¹⁴⁰ Daniel, *AQMI. L'industrie de l'enlèvement*, p. 146-147.

¹⁴¹ Jean-François Daguzan est aussi directeur de la revue *Maghreb-Machrek*.

de responsabilités : médiatique, militaire, financier, comparables à des ministères¹⁴². Il précise cependant que l'organisation demeure décentralisée et connaît des tensions internes et des luttes de pouvoir¹⁴³. Pour financer ses activités, AQMI assurerait la « protection » des acheminements de drogue provenant des cartels d'Amérique du Sud et qui transite par le Sahel avant d'arriver à destination du marché européen¹⁴⁴. En 2009, la saisie par l'armée mauritanienne d'une importante quantité de drogues dans des véhicules appartenant à des membres d'AQMI vient confirmer ces propos¹⁴⁵.

L'organisation terroriste se spécialise également dans l'enlèvement, que l'écrivain et journaliste Serge Daniel qualifie de véritable industrie¹⁴⁶. Cette action criminelle offre un double dividende à AQMI. Le premier est médiatique puisqu'elle lui fournit une caisse de résonance à l'échelle internationale. Le second apporte une manne pécuniaire substantielle. Les sommes colossales ainsi cumulées par ces deux activités permettent de subvenir aux dépenses relatives à l'acquisition de matériel (véhicules, armes, ...), au recrutement, au fonctionnement courant ainsi qu'au financement de ses opérations. Le terrorisme compose le troisième grand volet des activités d'AQMI. Pour conduire ses opérations au Maghreb et au Sahel, l'organisation a notamment besoin d'armes et de munitions en quantité importantes. En complément des circuits illicites traditionnels, AQMI bénéficie aussi de l'effet d'aubaine produit par l'ouverture des arsenaux libyens après la chute de Kadhafi. En outre, la « nébuleuse africaine » peut aisément se dissimuler dans les zones immenses et peu habitées au sud du Maghreb et

¹⁴² Jean-François Daguzan, « d'Al-Qaida à AQMI, de la menace globale aux menaces locales », *Maghreb-Machrek*, Numéro 208 (Été 2011), p. 31.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 32.

¹⁴⁴ Durand, *L'organisation d'Al-Qaida au Maghreb Islamique. Réalité ou Manipulations ?*, p. 51

¹⁴⁵ Office des Nations-Unies contre la Droque et le Crime (UNODC), *Lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel : cadre juridique, techniques d'enquête et coopération policière* (New York : Nations-Unies, 2012), p. 10,

http://www.unodc.org/documents/terrorism/Publications/Lutte_contre_le_terrorisme_dans_la_region_du_Sahel_2012/Lutte_contre_le_terrorisme_Sahel.pdf

¹⁴⁶ Daniel, *AQMI. L'industrie de l'enlèvement*.

au Sahel. Étendues sur plusieurs pays, elles représentent pour AQMI de véritables sanctuaires. Mais ces espaces recèlent également d'importantes ressources minérales et énergétiques, essentielles pour les États de la région et pour l'Europe. L'expansion des zones d'actions d'AQMI conjuguées à l'ampleur multidimensionnelle de ses opérations constituent donc une menace tangible qu'il convient d'évaluer.

L'ampleur de la menace d'AQMI : vers un « Sahelistan » ?

Comme l'affirme l'auteur Mathieu Guidère, le terrorisme international sous la bannière d'AQMI frappe-t-il « aux portes de l'Europe »¹⁴⁷ ? Se dirige-t-on vers un « nouvel Afghanistan » au Sahel¹⁴⁸ ? Si le danger est incontestablement avéré, la réalité demeure toutefois plus nuancée. Consécutivement à la menace globale représentée par les différentes branches d'Al-Qaïda, la plupart des pays concernés ont renforcé leur sécurité, en particulier au sein de l'Union européenne. Ne parvenant plus à projeter leurs actions sur le sol européen depuis plusieurs années, AQMI oriente sa stratégie en direction des personnes ou des intérêts européens situés au Maghreb ou au Sahel¹⁴⁹. Ainsi, les prises d'otages et les attaques-suicides au Maghreb et au Sahel, deux modes opératoires privilégiés d'AQMI, représentent ainsi des menaces qui méritent la plus grande attention, eu égard aux événements tragiques qui se sont produits ces dernières années. Il est intéressant de noter¹⁵⁰ qu'aucun bilan précis des exactions d'AQMI n'est disponible auprès des principales institutions officielles (Nations-Unies, UE, portails

¹⁴⁷ Guidère, *Al-Qaïda à la conquête du Maghreb : Le terrorisme aux portes de l'Europe*.

¹⁴⁸ Atmane Tazaghart, *AQMI, enquête sur les héritiers de Ben Laden au Maghreb et en Europe* (Paris : Jean Picollec, 2011), 159-167.

¹⁴⁹ Daguzan, « d'Al-Qaïda à AQMI, de la menace globale aux menaces locales », *Maghreb-Machrek*, n° 208, p. 30.

¹⁵⁰ Pierre Pahlavi, Jérôme Lacroix Leclair, « L'institutionnalisation d'AQMI dans la nébuleuse Al-Qaïda », *Champs de Mars*, n°24 (automne 2012), p. 20-21.

gouvernementaux, SIPRI, CIA, ...). Ce constat amène à s'interroger sur le partage et la sensibilité d'une telle information relative à une zone où règne une certaine confusion. Néanmoins, les articles et les témoignages à propos des actes revendiqués par l'organisation terroriste sont légions et permettent de se faire une idée quant à l'ampleur du phénomène¹⁵¹. Depuis la création d'AQMI en 2007, on dénombre ainsi plusieurs dizaines d'attaques suicides et des prises d'otages. L'attaque spectaculaire du site gazier d'In Amenas en Algérie début 2013, prenant en otages les centaines de personnes – et ciblant notamment les étrangers- travaillant sur les lieux, illustre parfaitement la portée du danger pour l'ensemble de l'espace Europe-Maghreb-Sahel¹⁵². En outre, le déclin relatif des autres composantes d'Al-Qaïda lié aux interventions militaires occidentales en Afghanistan et en Irak, accentué par la mort de Ben Laden, véritable icône de l'organisation, fournit une opportunité à AQMI de se positionner comme le nouveau fer de lance de la nébuleuse¹⁵³. A ce titre, AQMI cherche une résonance internationale à ces opérations au Maghreb et au Sahel et inscrit son action dans un cadre plus global de lutte contre les Occidentaux¹⁵⁴. AQMI accuse ceux-ci de piller les ressources que recèlent les terres musulmanes et s'en prend aussi aux régimes politiques en place, comme l'Algérie ou les pays du Sahel, puisqu'ils bénéficient du soutien de l'Occident¹⁵⁵. C'est dans un tel contexte, que se développe la crise au Mali à partir du printemps 2012, décrite par le Ministre français

¹⁵¹ Robert Fowler, *A Season in Hell : My 130 Days in the Sahara with Al Qaeda* (Toronto: HarperCollins Publishers, 2011), p. 321-324 ; et Daniel, *AQMI*, p. 15-54.

¹⁵² RFI.fr, « Algérie: Aqmi revendique la prise d'otages sur le site de BP à In Amenas », 16 janvier 2013, <http://www.rfi.fr/afrique/20130116-algerie-aqmi-revendique-attaque-site-bp-in-amenas-otages-mali>

¹⁵³ Pahlavi, Lacroix Leclair, « L'institutionnalisation d'AQMI dans la nébuleuse Al-Qaïda », *Champs de Mars*, p. 9-10.

¹⁵⁴ Tazaghart, *AQMI, enquête sur les héritiers de Ben Laden au Maghreb et en Europe*, p. 158.

¹⁵⁵ Lakhdar Benchiba, « Les mutations du terrorisme algérien », *Politique étrangère*, 2009/2 Été, p. 351, <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2009-2-page-345.htm>

des affaires étrangères, Laurent Fabius, comme un possible « Sahelistan »¹⁵⁶.

L'offensive d'AQMI et de ses affidés, Ansar Dine et le MUJAO, sur la capitale malienne en janvier 2013 donnerait-elle raison au chef de la diplomatie française ? La menace grave et immédiate qui pèse sur le Mali conduit Bamako à demander l'intervention de la France. Celle-ci s'engage aux côtés des pays d'Afrique de l'Ouest afin de repousser les djihadistes, mais ne peut compter sur un véritable soutien de l'UE¹⁵⁷. Attendu qu'AQMI opère dans certains cas de concert avec d'autres groupes armés, il importe de considérer la nature des relations qu'AQMI entretient avec les autres mouvements islamistes armés. Cette analyse fournit en outre un éclairage pertinent sur le fonctionnement de la nébuleuse djihadiste.

Ansar Dine et le MUJAO : progéniture ou dissidence d'AQMI ?

AQMI n'est pas l'unique organisation criminelle à agir dans la zone maghrébo-sahélienne. Les groupes islamistes armés comme Ansar Dine¹⁵⁸ et le MUJAO, qui entretiennent des liens avec AQMI, sont également très actifs dans la région. Il est néanmoins difficile de connaître précisément la structure qui les compose ainsi que la nature des relations existant entre ces divers mouvements. Selon le Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Ban Ki-moon : « le groupe Ansar Dine et le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest [...] sont visiblement liés à Al-Qaida au

¹⁵⁶ Reuters pour Le Figaro.fr, « Fabius veut éviter un "Sahelistan" », 06 juillet 2012, <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2012/07/06/97001-20120706FILWWW00390-fabius-met-en-garde-contre-un-sahelistan.php>

¹⁵⁷ Eric Dénéché, « Mali : une stratégie terroriste vouée à l'échec ? », *Note d'actualité n°297 du Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R)*, 16 janvier 2013, p. 5, <http://www.cf2r.org/fr/notes-actualite/mali-une-strategie-terroriste-vouee-a-echec.php>

¹⁵⁸ Selon les auteurs, le nom du groupe est orthographié Ansar Dine, Ansar Eddine ou Ansar Ed-Dine. Par convention, le rédacteur retient l'appellation : Ansar Dine, employée par l'ONU.

Maghreb islamique »¹⁵⁹. Ce sont ces deux affiliés d'AQMI qui ont pris le contrôle du Nord Mali en 2012, après avoir expulsé le MNLA. Il est donc pour le moins singulier de ne pas voir apparaître Ansar Dine sur la liste des entités associées à Al-Qaïda, publiée en février 2013 par les Nations-Unies¹⁶⁰! Par ailleurs, il convient de noter qu'Ansar Dine a pour homonyme une organisation islamiste modérée malienne qui semble n'avoir aucun lien avec le groupe armé précité¹⁶¹. A propos du rôle occupé par le MUJAO, les avis divergent. Nombre de médias considèrent que ce mouvement distinct est né d'une dissidence avec AQMI¹⁶², tandis que le Conseil de sécurité des Nations-Unies affirme pour sa part que le MUJAO est un groupuscule affilié à AQMI¹⁶³. Le Conseil précise fin 2012 que :

Le MUJAO coexiste et agit avec l'Organisation Al-Qaïda au Maghreb islamique, qui lui procure ses moyens opérationnels. Le Mouvement opère dans la même zone géographique du Sahel et partage les mêmes objectifs que l'Organisation. Il s'est considérablement élargi au cours des douze premiers mois de son existence.

Le MUJAO est issu de luttes intestines au sein de la Katibat al Moulathamoun (Brigade des hommes au turban), qui fait partie de l'Organisation Al-Qaïda au Maghreb islamique et que dirige Mokhtar Belmokhtar [...], les causes de ces luttes étant liées à la direction du

¹⁵⁹ Conseil de sécurité (6820^{ème} séance – matin), « Devant le conseil de sécurité, Ban Ki-moon encourage le Mali à poursuivre son processus de transition, avec le soutien de l'ONU, de l'Union africaine et de la CEDEAO », 08 août 2012, <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2012/CS10737.doc.htm>

¹⁶⁰ Nations-Unies, « The List established and maintained by the 1267 Committee with respect to individuals, groups, undertakings and other entities associated with Al-Qaïda », 11 février 2013, <http://www.un.org/sc/committees/1267/pdf/AQList.pdf>

¹⁶¹ Maria Malagardis, « A Bamako, l'autre Ansar ed-Dine fulmine », *Libération.fr*, 25 janvier 2013, http://www.liberation.fr/monde/2013/01/25/a-bamako-l-autre-ansar-ed-dine-fulmine_876894

¹⁶² William Lloyd George, « Mali's irrevocable crisis », *Al Jazeera.com*, consulté le 13 février 2013, <http://www.aljazeera.com/indepth/opinion/2012/04/201241572956363410.html> ; et Adam Nossiter, « Islamists in North Mali Stone Couple to Death », *New York Times.com*, consulté le 13 février 2013, <http://www.nytimes.com/2012/07/31/world/africa/couple-stoned-to-death-by-islamists-in-mali.html> ; et Henri Berthemet, « Ces groupes armés qui se partagent le nord du Mali », *Le Figaro.fr*, 05 juillet 2012, <http://www.lefigaro.fr/international/2012/07/04/01003-20120704ARTFIG00612-ces-groupes-armes-qui-se-partagent-le-nord-du-mali.php>

¹⁶³ Conseil de sécurité des Nations-Unies, « Résolution 2085 (2012) », 20 décembre 2012, [http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2085\(2012\)](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2085(2012))

groupe, au partage des rançons versées pour la libération d'otages et au partage du produit du trafic de drogues¹⁶⁴.

Suite à des dissensions internes, Mokhtar Belmokhtar décide fin 2012 de quitter AQMI et de créer sa propre Katibat, « Al Mouakaoun be dam » (« Les signataires par le sang »)¹⁶⁵. Cette organisation criminelle réalise une prise d'otages massive sur le complexe gazier d'In Amenas en Algérie, en janvier 2013¹⁶⁶. Par ailleurs, une scission émerge fin janvier 2013 au sein d'Ansar Dine et engendre le Mouvement islamique de l'Azawad (MIA), se réclamant d'une solution pacifique à la crise malienne¹⁶⁷. Cette recomposition au sein des acteurs non-étatiques de la région vient davantage brouiller les cartes d'une situation déjà complexe et amène à s'interroger sur la résilience des liens entre AQMI et ses « filiales » ainsi que sur les tensions internes qui fragilisent ces mouvements armés, souvent prompts à entrer en dissidence. Certaines analyses poursuivent leur questionnement au-delà et évoquent même la possibilité de manipulation...

¹⁶⁴ Comité du Conseil de sécurité, « Résumé des motifs ayant présidé aux inscriptions de noms sur la liste des sanctions contre Al-Qaïda », consulté le 13 février 2013, <http://www.un.org/french/sc/committees/1267/NSQE13412F.shtml>

¹⁶⁵ Alain Rodier, Eric Denécé, « Mokhtar Belmokhtar et la Katiba "Al Mouakaoun Be Dam" » *Note d'actualité n°298 du CF2R*, janvier 2013, p. 3, <http://www.cf2r.org/fr/notes-actualite/mokhtar-belmokhtar-et-la-katiba-al-mouakaoun-be-dam>

¹⁶⁶ Max Fisher, « Looking for al-Qaeda in Algeria », *The Washington Post.com*, 22 janvier 2013, <http://www.washingtonpost.com/blogs/worldviews/wp/2013/01/22/looking-for-al-qaeda-in-algeria/> ; et Craig Whitlock, « U.S. counterterrorism efforts in Africa defined by a decade of missteps », *The Washington Post.com*, 04 février 2013, http://www.washingtonpost.com/world/national-security/us-missteps-defined-anti-terror-effort-in-n-africa/2013/02/04/b98640ba-6cab-11e2-a396-ef12a93b4200_story.html

¹⁶⁷ Le Monde.fr avec AFP, « Mali : scission au sein d'Ansar Eddine », 24 janvier 2013, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/01/24/mali-scission-au-sein-d-ansar-eddine_1821602_3212.html

AQMI : un ennemi « commode » ?

La nébuleuse de mouvements djihadistes dans l'ouest du Sahara, dont AQMI fait figure de proue, serait-elle guidée de l'extérieur ? Ces groupes obéiraient-ils à un obscur commanditaire ? Plusieurs auteurs vont dans ce sens. Dans la troisième partie de son ouvrage intitulé « L'organisation d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique. Réalité ou Manipulations ? », Gwendal Durand, officier dans la gendarmerie française, considère que les services de renseignement algériens ainsi que les États-Unis tireraient un certain profit des actes terroristes et criminels conduit par AQMI et ses consorts¹⁶⁸. L'anthropologue Jeremy Keenan partage également cette analyse et précise en outre qu'il convient de « provoquer l'insécurité pour justifier la sécurisation »¹⁶⁹. A la lumière des sinistres événements survenus depuis début 2012, ce discours mérite d'être néanmoins tempéré. Ainsi, le *vacuum* sécuritaire existant au Nord-Mali, a encouragé les mouvements islamistes armés à prendre possession de la moitié du pays à partir de juin 2012. En voulant conquérir la seconde moitié du Mali, ils ont provoqué un nouveau conflit en janvier 2013, où ils se retrouvent opposés aux pays d'Afrique de l'Ouest et à la France. Par ailleurs, on constate la présence de liens avérés entre AQMI et l'organisation terroriste Boko Haram, qui perpétue régulièrement des attentats violents au Nigéria¹⁷⁰. AQMI entretient également des relations avec Al Shabaab, une

¹⁶⁸ Gwendal Durand, *L'organisation d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique. Réalité ou Manipulations ?* (Paris : L'Harmattan, 2011).

¹⁶⁹ Jeremy Keenan, « Terrorisme et insécurité au Sahel : une leçon de contrefaçon géopolitique », *L'état du monde en 2011. La fin du monde unique*, sous la direction de Bertrand Badie et Dominique Vidal (Montréal : La Découverte, 2010), p. 280-285.

¹⁷⁰ Patrick Meehan, Jackie Speier, « Boko Haram Emerging Threat to the U.S. Homeland », *U.S. House of Representatives Committee on Homeland Security. Subcommittee on Counterterrorism and Intelligence*, 30 novembre 2011, p. 14-16, http://fr.scribd.com/doc/74286783/Homeland-Security-Committee-Report-Boko-Haram-Emerging-Threat-to-the-U-S-Homeland?secret_password=1sq5dweo8gt9mkb9t5fj ; et Antonin Tisseron, « Sahara de tous les dangers. Le Maghreb dans la tourmente ? », *Actuelles de l'Ifri*, 23 octobre 2012, <http://www.ifri.org/?page=detail-contribution&id=7409>

autre entité terroriste implantée en Somalie¹⁷¹. En conséquence, si des manipulations demeurent possibles, elles ne doivent pas occulter la réalité de la menace que représentent AQMI et ses consorts.

Ces constats accablants illustrent donc la gravité du danger qui plane sur l'espace maghrébo-sahélien et *in fine* sur l'Europe. Ainsi, le *modus operandi* d'AQMI repose sur la participation à divers trafics locaux en vue de financer l'expansion de l'organisation et l'internationalisation de la lutte contre l'Occident. Les actions meurtrières, parfois spectaculaires, conduites depuis plusieurs années par AQMI dans la zone saharienne ne doivent pas masquer les dissensions internes qui minent la cohésion de la nébuleuse. Enfin, si des manipulations ne sont pas à exclure, on constate que c'est davantage le vide sécuritaire laissé par les États fragiles du Sahel qui offre une liberté de manœuvre aux organisations terroristes et au crime organisé.

Au bilan, on constate que la kyrielle d'acteurs non-étatiques, qu'ils soient Touaregs ou groupes djihadistes liés à AQMI, évolue dans l'immense espace de communication situé au sud du Maghreb et au Sahel ; région qui s'apparente plus à un océan avec ses routes maritimes qu'à une terre domestiquée comme le sont les milieux urbains. Ces acteurs sont établis dans les zones mal contrôlées par les États, comme le nord du Mali et du Niger. En ce qui les concernent, les Touaregs se fondent sur des revendications territoriales pour justifier leurs actes, représentant une menace pour les seuls États concernés. En revanche, les mouvements armés tels qu'AQMI utilisent ces « zones grises » comme terrain d'action et comme lieu d'établissement de leur

¹⁷¹ Daniel Benjamin, « LRA, Boko Haram, Al-Shabaab, Aqim, and Other Sources of Instability in Africa », *US Department of State. The House Foreign Affairs Committee*, 25 avril 2012, <http://www.state.gov/j/ct/rls/rm/2012/188816.htm>

sanctuaires (camps d'entraînement, base logistique, ...). En outre, on relève une collusion entre le crime organisé international et ces mouvements islamistes armés, incarnés par AQMI. Ainsi, ces différents facteurs concourent directement à la dégradation sécuritaire régionale et appellent une réponse collective¹⁷². Celle-ci ne peut se limiter aux seuls pays du Sahel, particulièrement fragiles, ou même du Maghreb, attendu que la menace, par sa nature (trafics en tout genre, terrorisme,...) et sa prolifération, se répercute jusque sur le continent européen. Cependant, la coopération interétatique demeure aujourd'hui limitée. Comme le souligne l'ancien ministre des Affaires étrangères malien, Soumeylou Boubèye Maïga :

Les États de la région ne sont pas parvenus pour l'instant à inscrire la coopération sécuritaire dans un cadre stratégique global [...]. Pourtant, ils sont membres d'une multitude de dispositifs, programmes et mécanismes régionaux et internationaux, mais ceux-ci ne sont guère coordonnés quand ils ne sont pas concurrents¹⁷³.

Une analyse institutionnelle des relations qu'entretiennent les différents mécanismes régionaux et internationaux va nous permettre de mieux comprendre les enjeux, les défis et les perspectives qui se posent pour l'ensemble de la zone Europe-Maghreb-Sahel.

¹⁷² Soumeylou Boubèye Maïga, « Risques et enjeux sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien », *Sécurité globale*, n° 15 (Printemps 2011), p. 9-17.

¹⁷³ Soumeylou Boubèye Maïga, « Risques et enjeux sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien », *Sécurité globale*, p. 14.

Soumeylou Boubèye Maïga a également occupé plusieurs postes de haut-responsables au sein du gouvernement malien et il a été candidat à l'élection présidentielle de 2007 Il est par ailleurs président de l'Observatoire sahélo-saharien de géopolitique et de stratégie (OSGS).

TROISIEME PARTIE : LES MECANISMES DE REPOSES AUX DEFIS SECURITAIRES

Les défis majeurs que constituent le terrorisme, le crime organisé transnational ou l'immigration clandestine affectent aussi bien l'Europe que le Maghreb ou le Sahel. La sécurité énergétique pose aussi un autre grand défi à l'Europe qui cherche à diversifier ses approvisionnements en se tournant de plus en plus vers les pays exportateurs d'hydrocarbures du Maghreb. La caractéristique principale de ces sujets sensibles est leur nature transnationale et interconnectée. Cela implique en corollaire une nécessaire coopération entre les pôles européens, maghrébins et sahéliens. A ce titre, plusieurs institutions régionales visent à renforcer l'intégration interétatique et la politique de voisinage, à l'instar de l'Union africaine, de l'Union du Maghreb arabe ou de l'OTAN (l'UE étant déjà considérée comme un ensemble intégré au plan sécuritaire). Deux mécanismes régionaux sont également à l'œuvre en matière de coopération : l'Union pour la Méditerranée et le Dialogue « 5+5 ». Pourtant, on constate que les résultats obtenus par ces différentes structures sont généralement très inégaux. Ils dépendent essentiellement de la bonne volonté des États participants. Dès lors qu'il existe une rivalité entre eux, comme au sein des pays du Maghreb, la collaboration se réduit alors à la portion congrue. Après avoir brièvement exposé les questions de sécurité auxquels l'Europe, le Maghreb et le Sahel sont confrontés, on examinera de quelle manière les institutions et les mécanismes de réponses aux défis sécuritaires font face à de tels enjeux.

Chapitre 6 : de grands défis auxquels s'efforcent de répondre une pléiade de structures interétatiques

Les principaux périls se concentrent dans les vastes étendues désertiques saharo-sahéliennes, qui servent aussi bien de refuge aux organisations terroristes que d'espace de communication aux nombreux trafics mêlant concomitamment le crime organisé et l'immigration clandestine. Les effets de ces menaces sont de plus en plus globaux et se propagent en particulier sur tout le nord du Maghreb et sur l'Europe, qui s'efforcent de juguler ces défis sécuritaires.

Le terrorisme

En employant une violence aveugle en vue d'atteindre un dessein politique, les mouvements armés comme AQMI sont qualifiés d'organisations terroristes¹⁷⁴. Ce terrorisme se concrétise par des attentats, des assassinats et des enlèvements dirigés contre les structures des États du Sahel, du Maghreb et d'Europe, leurs intérêts ou leurs ressortissants¹⁷⁵. Ainsi, l'assassinat de l'humanitaire français Michel Germaneau¹⁷⁶, la prise d'otages massive d'In Amenas¹⁷⁷ ou l'enlèvement du canadien Robert R. Fowler, Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU¹⁷⁸, sont autant

¹⁷⁴ Conseil de sécurité des Nations-Unies, « Résolution 2056 (2012) », 05 juillet 2012, [http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2056\(2012\)](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2056(2012))

¹⁷⁵ UNODC, *Lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel : cadre juridique, techniques d'enquête et coopération policière*, p. 13-15, http://www.unodc.org/documents/terrorism/Publications/Lutte_contre_le_terrorisme_dans_la_region_du_Sahel_2012/Lutte_contre_le_terrorisme_Sahel.pdf

¹⁷⁶ Mohamed Mokaddem, *Al-Qaïda au maghreb islamique : Contrebande au nom de l'Islam* (Paris: L'Harmattan, 2010), p. 9.

¹⁷⁷ RFI.fr, « Algérie: Aqmi revendique la prise d'otages sur le site de BP à In Amenas ».

¹⁷⁸ Fowler, *A Season in Hell : My 130 Days in the Sahara with Al Qaeda*.

d'exemples venant étayer ces actes sanglants, qui se développent depuis une dizaine d'années.

Le trafic d'armes et le commerce de la drogue

Parallèlement, on constate une véritable collusion entre les entreprises terroristes présentes au Maghreb et au Sahel et le crime organisé transnational¹⁷⁹. Ce dernier s'appuie en effet sur AQMI et ses consorts pour faire transiter ses cargaisons d'armes et de drogue. La conjonction de telles menaces dépeint un sombre tableau sécuritaire sur cette région¹⁸⁰. Concernant le trafic de drogue, l'Office des Nations-Unies contre la Drogue et le Crime (UNODC) fournit une estimation des bénéfices engrangés par les trafiquants de drogues en Afrique de l'Ouest qui s'élève entre 1,8 et 2,8 milliards de dollars¹⁸¹, soit une évaluation supérieure aux budgets annuels de plusieurs États de la région (Mali : 1.4 milliards de dollars ; Mauritanie : 1.6 milliards de dollars ; Niger : 1.7 milliards de dollars). Ces moyens financiers considérables servent notamment à acquérir des armes et à rémunérer les membres des organisations criminelles ou terroristes.

¹⁷⁹ Soumeylou Boubèye Maïga, « Risques et enjeux sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien », *Sécurité globale*, p. 13.

¹⁸⁰ Secrétaire général des Nations Unies, « La réunion de haut niveau sur le Sahel appuie l'élaboration d'une stratégie intégrée de l'ONU pour la région et s'engage à rétablir l'intégrité territoriale du Mali », 26 septembre 2012, <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2012/SG2186.doc.htm>

¹⁸¹ UNODC, *Rapport mondial sur la drogue-2011* (New-York : Nations-Unies, 2011), p. 126, http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/WDR2011/World_Drug_Report_2011_ebook.pdf

L'immigration clandestine et la traite des êtres humains

Exploitant souvent les mêmes réseaux criminels, l'immigration clandestine et la traite des êtres humains sont liés. En termes de lutte contre le trafic illicite des migrants, l'UE et l'Afrique travaillent en coopération afin d'apporter les réponses les mieux adaptées à un défi qui touchent autant les personnes qui décident de recourir à l'immigration clandestine pour fuir la misère et la violence que les États qui doivent y faire face¹⁸². En outre, un migrant qui choisit un circuit illégal pour rejoindre un autre pays, court le risque d'être exploité par les contrebandiers et devenir une proie pour la traite d'êtres humains¹⁸³. L'UNODC estime que la traite provenant d'Afrique de l'Ouest à destination de l'Europe s'élevait en 2009 entre 3 800 et 5 000 victimes féminines¹⁸⁴.

La sécurité énergétique

La sécurité énergétique est examinée ici sous le prisme de l'UE, attendu que l'Union forme le plus gros importateur mondial d'énergie¹⁸⁵. La sécurité énergétique est une préoccupation majeure de l'UE, qui importe plus de la moitié de sa

¹⁸² Secrétariat général du Conseil européen, *Le partenariat stratégique Afrique - Union européenne. Relever ensemble les défis d'aujourd'hui et de demain* (Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2011), p. 42,

http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/librairie/PDF/QC3111092FRC.pdf

¹⁸³ Africa and Europe in Partnership.org (site géré conjointement par la Commission de l'Union africaine et la Commission européenne), « La migration irrégulière », consulté le 17 février 2013, <http://www.africa-eu-partnership.org/fr/la-migration-irr%C3%A9guli%C3%A8re#d>

¹⁸⁴ UNODC, *Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest 2010–2014* (New-York : Nations-Unies, 2011), p. 17, http://www.unodc.org/documents/westandcentralafrica/final_e-book_FRENCH.pdf

¹⁸⁵ Commission européenne, *Comprendre les politiques de l'Union européenne. Une énergie durable, sûre et abordable pour les Européens* (Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2012), p. 3, <http://europa.eu/pol/ener/flipbook/fr/files/energie.pdf>

consommation¹⁸⁶. Avec plus de 83% des importations de pétrole et 64% des importations de gaz en 2009, la dépendance envers les hydrocarbures est vitale pour l'UE¹⁸⁷. En outre, cette tendance va croissante depuis vingt ans. Cette problématique concerne donc l'ensemble de la zone Europe-Maghreb-Sahel puisque la Libye et l'Algérie sont deux grands exportateurs de pétrole et de gaz, tandis que l'espace saharo-sahélien est lui-même considéré par l'Europe comme un fournisseur futur d'énergie solaire au travers de l'exploitation des capacités qu'offrent ses immensités désertiques¹⁸⁸. On peut également citer le projet de gazoduc, appelé Trans-Saharan Gas Pipeline, qui devrait relier le Nigéria à l'Algérie puis desservir l'Espagne et l'Italie, via la Tunisie¹⁸⁹.

Au sein des trois pôles régionaux européen, maghrébin et sahélien, les quatre principales questions que sont le terrorisme, les trafics d'armes et de drogue, l'immigration clandestine et la traite des êtres humains ainsi que la sécurité énergétique, sont les quatre points cardinaux en matière de défis sécuritaires que les États de l'ensemble de la zone doivent affronter. A la faveur des mécanismes supranationaux, on observe plusieurs tentatives d'intégration régionale ou suprarégionale, qui se distinguent par une asymétrie sécuritaire entre les pays du Maghreb et du Sahel et par une interaction croissante entre l'Europe et le Maghreb.

¹⁸⁶ Market Observatory for Energy, « Key figures », juin 2011, p. 5, http://ec.europa.eu/energy/observatory/countries/doc/key_figures.pdf

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 6.

¹⁸⁸ Commission européenne, *Energy Roadmap 2050* (Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2012), p. 18, http://ec.europa.eu/energy/publications/doc/2012_energy_roadmap_2050_en.pdf

¹⁸⁹ Energie Algérie, « Le Trans-Saharan Gas Pipeline », consulté le 18 février 2013, <http://www.energie-algerie.com/energie-algerie/gazoduc/le-trans-saharan-gas-pipeline>

L'écheveau des structures interétatiques existantes

Comme cela a été évoqué dans la première partie de cette étude, les relations inter-maghrébines et maghrébo-sahéliennes demeurent limitées, tandis que l'on observe différentes structures d'intégration euro-maghrébine. Il semble donc se dégager un axe Europe-Maghreb-Sahel prépondérant comparativement aux axes intermaghrébin et maghrébo-sahélien. En vue de clarifier cette tendance et de saisir les lignes de forces qui la sous-tende, il convient de broser un bref panel de l'architecture institutionnelle interétatique traitant des questions de sécurité dans l'espace Europe-Maghreb-Sahel. On rencontre tout d'abord des structures à vocation régionale. Sur le continent européen, l'Union européenne incarne l'archétype du modèle d'intégration des États, tandis qu'au sein des pays du Maghreb, les rapprochements interétatiques s'opèrent essentiellement par le biais de l'Union du Maghreb arabe. Au Sahel, les États coopèrent principalement au travers de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Ces institutions régionales ne se substituent pas aux échanges bilatéraux que les États entretiennent entre eux mais viennent les enrichir et leur donner un cadre.

Eu égard aux relations interrégionales dans la zone Europe-Maghreb-Sahel, un tour d'horizon des institutions et des mécanismes transrégionaux révèle l'existence de plusieurs structures ayant des portées sensiblement différentes. L'Union africaine symbolise l'unité africaine ainsi que la volonté de construire un destin commun au continent¹⁹⁰. Son ambition socio-économique est directement inspirée du modèle

¹⁹⁰ Union africaine, « L'Union africaine en bref », consulté le 22 février 2013, http://www.africa-union.org/About_AU/fmuaenbref.htm

européen¹⁹¹. Dans la sphère intercontinentale, on discerne trois structures : l'Union pour la Méditerranée (UpM), l'Alliance Atlantique et le Dialogue « 5+5 ». L'UpM vise à accroître la paix, la sécurité et la stabilité sur l'ensemble du pourtour méditerranéen dans une perspective de renforcement de la cohésion et de l'intégration des États de la région¹⁹². L'OTAN est une alliance politico-militaire transatlantique ayant une vocation de sécurité collective. Héritée de la Guerre froide, elle a élargi le périmètre géographique de son action, au travers de la révision stratégique de 2010, afin d'être en mesure de répondre aux nouvelles menaces¹⁹³. A cet égard, l'OTAN s'implique désormais dans des zones telles que le Maghreb et le Sahel¹⁹⁴. Alors que l'OTAN et l'UpM sont de véritables organisations, le Dialogue « 5+5 » est un cadre d'échange à des fins de coopération sur des problématiques sectorielles, qui se concentre autour de cinq pays de chaque côté de la Méditerranée¹⁹⁵. La rive nord est représentée par l'Italie, la France, l'Espagne, le Portugal et Malte, tandis que la rive sud est figurée par les cinq pays membres de l'Union du Maghreb arabe. A l'aune du modèle de Daudelin, il importe à présent de procéder à l'analyse des institutions et des mécanismes interétatiques de la zone Europe-Maghreb-Sahel.

¹⁹¹ Ministère français des Affaires étrangères et européennes, « XXIIIème sommet Afrique-France », consulté le 22 février 2013, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/afrique/sommets-afrique-france/xxiiieme-sommet-afrique-france/article/l-union-africaine-et-les-crisis-un>

¹⁹² Union pour la Méditerranée, « Joint Declaration of the Paris Summit for the Mediterranean », 13 juillet 2008, p. 8, http://www.ufmsecretariat.org/en/wp-content/uploads/2010/11/ufm_paris_declaration1.pdf

¹⁹³ Division Diplomatie publique de l'OTAN, *Qu'est-ce que l'OTAN ? Une présentation de l'Alliance Atlantique* (Bruxelles : OTAN, 2011), p. 14-14, 31, http://www.nato.int/welcome/brochure_Qu'est-ce-que-OTAN_fr.pdf

¹⁹⁴ Magazine NATO Review, « Securing the Sahel: a role for NATO? », consulté le 22 février 2013, <http://www.nato.int/docu/review/2012/Predictions-2013/NATO-Securing-Sahel/EN/index.htm>

¹⁹⁵ Ministère des Affaires étrangères et de la coopération du Royaume du Maroc, « Dialogue en Méditerranée Occidentale 5+5 », consulté le 22 février 2013, <http://www.diplomatie.ma/Politique%20A9trang%20A8re/M%20A9diterran%20A9e/Dialogu%20eenMediterraneeOccidentale/tabid/185/language/en-US/Default.aspx> ; et Ambassade de France à Malte, « Sommet 5+5, Malte le 5 octobre 2012 », consulté le 22 février 2013, <http://www.ambafrance-mt.org/Sommet-5-5-Malte-le-5-octobre-2012>

Chapitre 7 : La politique de sécurité de l'UE : une équation à 27 inconnues

Avant de déchiffrer les résultats obtenus par les diverses structures chargées de fournir des réponses aux défis sécuritaires, il paraît opportun de revenir au préalable sur un parangon en matière d'intégration telle que l'Union européenne qui dispose d'une architecture institutionnelle très complète. Au nombre des principales institutions européennes, on compte le Conseil européen et la Commission européenne qui représentent le pouvoir exécutif de l'UE, le Parlement et le Conseil de l'Union européenne qui se partagent la charge du pouvoir législatif tandis que le pouvoir judiciaire repose sur la Cour de justice de l'Union européenne. Au plan économique, l'Union dispose également d'une Banque centrale, de la Banque européenne d'investissement et d'une Cour des comptes. Par le truchement de cette pléiade d'organismes, l'intégration au sein de l'UE est réalisée dans de nombreux domaines relevant des États, pouvant impliquer des transferts de souveraineté, à l'instar de celui effectué auprès de l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne, désignée généralement Frontex¹⁹⁶. Cette agence est en effet responsable du contrôle et de la surveillance aux frontières extérieures de l'Union. Ces différents facteurs témoignent de la forte interdépendance au sein de l'UE. En outre, on remarque un niveau de symétrie sensiblement comparable entre les États de l'Union. Pour les pays d'Europe de l'Ouest, celle-ci est le fruit d'un rapprochement amorcé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, notamment au travers de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) ainsi que par une culture européenne largement

¹⁹⁶ Agence Frontex, « Origin », consulté le 22 février 2013, <http://www.frontex.europa.eu/about/origin>

partagée¹⁹⁷. En considérant les pays d'Europe centrale, issus de l'éclatement du Bloc soviétique, on note une réelle volonté de leur part de compenser toute asymétrie (politique, sécuritaire, économique, ...) par un consentement avéré au transfert de souveraineté vers l'UE. La recherche de la paix, de la stabilité et de la prospérité sur le continent constituent l'alpha et l'oméga qui expliquent cette volonté d'intégration européenne, marquée par une forte interdépendance et une asymétrie réduite¹⁹⁸.

Concernant plus particulièrement les problématiques sécuritaires, elles sont au cœur des préoccupations de l'Union. Elles sont traitées au travers de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC)¹⁹⁹. La PESC se décline notamment au travers d'une stratégie européenne de sécurité dont l'un des objectifs est d'accroître la sécurité dans le voisinage de l'Union²⁰⁰. Dans ce domaine, l'UE dispose d'une solide charpente institutionnelle qui s'appuie notamment sur le Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et le SEAE, le Comité politique et de sécurité (COPS) et le Comité militaire de l'UE (CMUE)²⁰¹. Ces objectifs ambitieux méritent néanmoins d'être tempérés au regard des récents exemples d'engagement de l'UE dans des missions de sécurité sur le continent africain. Il est en effet intéressant d'évaluer les missions EUFOR Tchad/RCA²⁰² et EUTM Mali. En dépit des difficultés

¹⁹⁷ Institut de sondage TNS Opinion & Social au profit de la Direction générale de l'éducation et de la culture de la commission européenne (DG EAC), *Les valeurs culturelles européennes* (Bruxelles: DG EAC, 2007), p. 5, http://ec.europa.eu/culture/pdf/doc960_fr.pdf

¹⁹⁸ Rapport du Premier Ministre Wim Kok, *Elargissement de l'Union européenne* (Bruxelles : Commission européenne, 2003), p. 28-29, http://ec.europa.eu/enlargement/archives/pdf/enlargement_process/past_enlargements/communication_strategy/report_kok_fr.pdf

¹⁹⁹ UE, « politique étrangère et de sécurité commune (PESC) », consulté le 23 février 2013, http://europa.eu/legislation_summaries/glossary/foreign_security_policy_fr.htm

²⁰⁰ Javier Solana, « une Europe sûre dans un monde meilleur. Stratégie européenne de sécurité », 12 décembre 2003, <http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/031208ESSIIFR.pdf> et http://europa.eu/legislation_summaries/foreign_and_security_policy/cfsp_and_esdp_implementation/r0004_fr.htm

²⁰¹ Jolyon Howorth, « European security institutions 1945-2010. The weaknesses and strengths of "Brusselization" », *The Routledge Handbook of European Security*, sous la direction de Sven Biscop et Richard G. Whitman (New York : Routledge, 2013), p. 9-10, 15.

²⁰² République centrafricaine (RCA).

observées à propos de l'opération EUFOR Tchad/RCA²⁰³, le retour d'expérience montre que la force européenne qui est intervenue au Tchad et en République centrafricaine entre 2008 et 2009 peut être considérée comme un relatif succès²⁰⁴. Cette opération a permis de mettre en lumière plusieurs axes d'effort à l'instar des coopérations structurées permanentes²⁰⁵. En revanche, la mise en place de la mission de formation de l'armée malienne (European Union Training Mission Mali - EUTM Mali) fait montre de carences européennes en termes de réactivité²⁰⁶ et révèle *in fine* les fragilités de l'Europe de la défense²⁰⁷. Disposant du modèle de l'UE en tant qu'élément de comparaison, on va à présent procéder à l'analyse du niveau

²⁰³ Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (IESUE), « Lessons from EUFOR Tchad/RCA », 18 mars 2010, p. 12,

http://www.iss.europa.eu/uploads/media/Lessons_from_EUFOR_Tchad_Report.pdf

²⁰⁴ Le Monde.fr avec AFP, « L'ONU prend le relais de la force européenne au Tchad », 15 mars 2009, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/03/15/l-onu-prend-le-relais-de-la-force-europeenne-au-tchad_1168137_3212.html?xtmc=eufor_tchad&xtcr=8

²⁰⁵ Émanant du traité de Lisbonne La coopération structurée permanente s'adresse aux États membres désireux de renforcer leur collaboration dans le domaine militaire. Elle requiert de leur part de développer des capacités de défense et d'être en mesure de mettre sur pied des unités militaires sous faible préavis.

IESUE, « Lessons from EUFOR Tchad/RCA », p. 12,

http://www.iss.europa.eu/uploads/media/Lessons_from_EUFOR_Tchad_Report.pdf

Cf. UE, « Coopération structurée permanente », consulté le 23 février 2013,

http://europa.eu/legislation_summaries/glossary/permanent_structured_cooperation_fr.htm

²⁰⁶ Le lancement de la mission de formation de l'armée malienne EUTM Mali a été officialisé le 18 février 2013. Cette opération fait suite à la résolution 2085 (2012) du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée le 20 décembre 2012, ainsi qu'à la décision du Conseil de l'Union européenne qui a approuvé cette mission dès le 10 décembre 2012. Pourtant, les formateurs européens ne sont pas prévus d'arriver avant la fin du mois de mars, soit près de trois mois après la décision du Conseil. Cette lenteur est préjudiciable. Engagé dans un nouveau conflit depuis début janvier 2013, le Mali a en effet été contraint de faire appel aux forces ouest-africaines et françaises afin de compenser la faiblesse de son armée en prise avec les mouvements armés djihadistes qui menaçaient la capitale malienne... Il convient également de souligner que le manque d'entraînement et d'équipement des Forces armées maliennes était déjà à l'origine de la perte du nord du pays en mars 2012, déclenchant un coup d'État contre l'ancien président Amadou Toumani Touré.

Cf. Conseil de l'Union européenne, « L'UE prépare une mission pour former l'armée malienne », 10

décembre 2012, http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/FR/foraff/134143.pdf

; et Conseil de l'Union européenne, « Lancement de la mission de formation de l'UE au Mali », 18

février 2013, http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/FR/foraff/135525.pdf ;

et Ministère français de la Défense, « Lancement officiel de la mission EUTM Mali », 22 février 2013,

<http://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/lancement-officiel-de-la-mission-eutm-mali>

²⁰⁷ Michel Cabirol, « Mali : "quand l'Europe de la Défense aura la capacité d'intervenir immédiatement, ce sera dans 150 ans !" (Le Drian) », *La Tribune.fr*, 07 février 2013, <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/20130207trib000747460/mali-quand-l-europe-de-la-defense-aura-la-capacite-d-intervenir-immEDIATEMENT-ce-sera-dans-150-ans-le-drian.html>

d'intégration des États au sein des structures institutionnelles en charge des questions de sécurité au Maghreb et au Sahel.

Chapitre 8 : les organisations africaines : le mirage de l'intégration

L'Union africaine

Sur le continent africain, l'UA, l'UMA et la CEDEAO sont les trois principales structures institutionnelles en charge des questions de sécurité. L'UA a une vocation continentale sur des sujets élargis tandis que l'UMA et la CEDEAO s'orientent davantage sur le volet économique régional, respectivement au Maghreb et en Afrique de l'Ouest. Né en 2002 d'une transformation de l'Organisation de l'unité africaine, l'UA aspire notamment à « bâtir une Afrique intégrée, prospère et en paix, dirigée par ses citoyens et constituant une force dynamique sur la scène mondiale »²⁰⁸. En matière de sécurité, l'UA est doté de plusieurs organes. Au plan politique, La Conférence de l'Union représente l'organe décisionnel suprême²⁰⁹. Elle est composée des Chefs d'État et de Gouvernement. La Conférence de l'Union s'appuie sur le Conseil Exécutif²¹⁰, animé au niveau ministériel pour les questions d'immigration. La Commission, dotée de l'autorité exécutive, dispose du portefeuille traitant de la Paix et de la sécurité²¹¹. Soutenu par la Commission, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) est une structure permanente de prise de décision en vue de la prévention, de la gestion et de la résolution des conflits en Afrique. Cet organe de sécurité collective est

²⁰⁸ Union africaine, « L'UA en bref », consulté le 24 février 2013, <http://www.au.int/fr/about/nutshell>

²⁰⁹ UA, « La Conférence de l'Union », consulté le 24 février 2013, <http://www.au.int/fr/organs/assembly>

²¹⁰ UA, « Le Conseil Exécutif », consulté le 24 février 2013, <http://www.au.int/fr/node/108>

²¹¹ UA, « La Commission », consulté le 24 février 2013, <http://www.au.int/fr/commission>

également responsable de l'instauration d'une politique de défense commune²¹². En dépit de réels progrès²¹³, les crises qui se succèdent (Tchad, RCA, Mali, ...) viennent tempérer les espérances²¹⁴. Le modèle de Daudelin est éclairant à cet égard. Il est patent que la solide charpente institutionnelle de l'UA (Conférence, Parlement, Commission, ...), inspirée de l'architecture institutionnelle européenne²¹⁵, favorise une interdépendance sur le continent et semble de bonne augure pour la sécurité en Afrique. Pourtant, l'asymétrie est notable sur l'ensemble du continent puisque certains États (Somalie, Mali, République démocratique du Congo, ...) obèrent le fragile équilibre sécuritaire africain. De surcroît, les préoccupations en matière de sécurité restent essentiellement restreintes au voisinage proche. Ainsi, la crise libyenne en 2011 a bien davantage impliqué l'Europe, l'Amérique du Nord et les proches voisins de la Libye que les autres pays d'Afrique. En termes de sécurité, l'interdépendance demeure donc limitée. Elle est également entravée par la non-adhésion du Maroc, qui s'oppose à la reconnaissance de la République sahraouie (République arabe sahraouie démocratique) qui dispose du statut d'État membre de l'UA²¹⁶.

²¹² Première session ordinaire de l'assemblée de l'Union africaine, *Protocol relating to the establishment of the Peace and Security Council of the African Union* (Durban : Union africaine, 09 juillet 2002), p. 4-5, http://au.int/en/sites/default/files/Protocol_peace_and_security.pdf

²¹³ MAEE, « XXIIIème sommet Afrique-France. L'Union africaine et les crises : un dispositif en progrès », consulté le 24 février 2013, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/afrique/sommets-afrique-france/xxiiieme-sommet-afrique-france/article/l-union-africaine-et-les-crisis-un>

²¹⁴ Vincent Hugueux, interview de Thomas Boni Yayi, chef d'État du Bénin et président en exercice de l'UA, « L'Union africaine face à la crise du Mali: "Plus jamais ça!" », *L'Express.fr*, 08 février 2013, http://www.lexpress.fr/actualite/monde/l-union-africaine-face-a-la-crise-du-mali-plus-jamais-ca_1218187.html

²¹⁵ MAEE, « XXIIIème sommet Afrique-France. L'Union africaine et les crises ».

²¹⁶ UA, « Member States », consulté le 24 février 2013, http://au.int/en/member_states/countryprofiles ; et BBC News, « OAU considers Morocco readmission », 08 juillet 2001, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/1428796.stm>

L'Union du Maghreb arabe

Ramassée autour de cinq pays voisins, l'UMA pourrait sembler mieux adaptée à répondre aux défis sécuritaires de proximité. Créé en 1989 sous l'impulsion de facteurs politiques, diplomatiques et économiques favorables²¹⁷, l'UMA dispose d'un vaste éventail d'institutions²¹⁸. Celles-ci s'inspirent d'ailleurs du modèle européen existant à la fin des années 1990²¹⁹. Néanmoins, tout l'édifice institutionnel de l'UMA repose sur son organe décisionnel, le Conseil de la Présidence, qui prévoit de réunir annuellement les cinq chefs d'États, seuls habilités à prendre des décisions selon le principe de l'unanimité. En termes sécuritaires, l'UMA vise à établir une véritable coopération diplomatique entre les cinq États participants. Elle garantit en outre la « sauvegarde de l'indépendance »²²⁰ à tous ses membres. Attendu qu'ils sont sensiblement confrontés aux mêmes menaces (terrorisme, crime organisé transnational, immigration clandestine), on observe que l'asymétrie sécuritaire est réduite entre les États de l'UMA, même si la chute de Mouammar Kadhafi a causé un nouveau déséquilibre en Libye. En revanche, l'interdépendance, qu'elle soit

²¹⁷ Michael J. Willis, *Politics and Power in the Maghreb : Algeria, Tunisia and Morocco from Independence to the Arab Spring* (New York : Columbia University Press, 2012), p. 282-284. Parmi les multiples facteurs qui concourent à la création de l'UMA, on peut noter la fin de la Guerre froide atténuant le clivage des États du Maghreb, le réchauffement des relations entre l'Algérie et le Maroc sur la question du Sahara-Occidental (projet de référendum), le rapprochement entre la Libye et la Tunisie (encouragé par la destitution de Bourguiba), la chute des prix du pétrole fragilisant les économies des pays producteurs, des sécheresses au sud, la concurrence accrue de la Communauté européenne accueillant l'Espagne et le Portugal, traditionnels rivaux économiques des pays du Maghreb...

²¹⁸ Le Conseil de la Présidence, la réunion des Premiers Ministres (appelée aussi Conseil des Premiers Ministres), le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères, le Comité de Suivi, les Commissions Ministérielles Spécialisées, le Secrétariat général (installé au Maroc), le Conseil Consultatif (Algérie), l'Instance Judiciaire (Mauritanie), l'Université Maghrébine (Libye), l'Académie Maghrébine (Libye), la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (Tunisie).

Cf. UMA, « Traité de Marrakech » et « institutions UMA », consulté le 02 mars 2013,

http://www.maghrebarabe.org/images/traite_de_marrakech.pdf et

<http://www.maghrebarabe.org/fr/org.cfm>

²¹⁹ Willis, *Politics and Power in the Maghreb*, p. 283.

²²⁰ UMA, « Traité de Marrakech ».

sécuritaire, énergétique ou économique est quasi inexistante. Ce constat est d'ailleurs lourd de conséquence pour les pays du Maghreb. Il serait estimé à un déficit de deux points de croissance, alors que ces pays font face à des défis socio-économiques importants (immigration des élites, chômage élevé, ...) ²²¹. Au final, le fait que la dernière session du Conseil de la Présidence se soit tenue en 1994 est éloquent quant à la volonté d'intégration de l'UMA... Tant que le conflit au Sahara occidental qui oppose l'Algérie et le Maroc, deux pays clés du Maghreb, n'aura pas été réglé, toute nouvelle tentative d'intégration continuera d'achopper ²²². En outre, cette institution risque de rester une simple coquille vide au lendemain du « printemps arabe » puisque la Libye et la Tunisie sont en complète recomposition politique, tandis que l'Algérie et le Maroc conservent les mêmes régimes. Il est même aujourd'hui raisonnable de penser que la Tunisie pourrait ouvrir une brèche démocratique au Maghreb. Cette éventualité provoquerait alors un nouveau défi au gouvernement autoritaire algérien ainsi qu'au Royaume chérifien.

La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

Si l'on observe quelques désillusions eu égard au niveau d'intégration de l'UA et de l'UMA, qu'en est-il de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest ? Organisation africaine rassemblant quinze pays, la CEDEAO aspire à promouvoir l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Principalement centrée sur

²²¹ Francis Ghiles, « Le « non-Maghreb » coûte cher au Maghreb », *Le Monde diplomatique*, janvier 2010, DVD-ROM d'archives 1954-2011.

²²² Salim Chena, « Portée et limites de l'hégémonie algérienne dans l'aire sahélo-maghrébine », *Hérodote*, 2011/3 n° 142, p. 118, <http://www.cairn.info/revue-herodote-2011-3-page-108.htm> ; et Miguel Hernando de Larramendi, « Intra-Maghrebi Relations. Unitary Myth and National Interests », *North Africa: Politics, Region, and the Limits of Transformation*, sous la direction de Zoubir et de Amírah-Fernández, p. 179-181.

les volets économique et culturel, elle est bâtie autour d'une véritable architecture institutionnelle, composée de la Conférence des Chefs d'États et de gouvernements, du Conseil des ministres, de la Commission, du Parlement de la Communauté, du Conseil économique et social et de la Cour de Justice de la Communauté²²³. Concernée par les questions de sécurité et de maintien de la paix, la CEDEAO dispose au sein de la Commission du « Département Affaires politiques, paix et sécurité ». Ce département est l'artisan en matière de maintien de la paix et de sécurité régionale. Son action s'est déjà concrétisée à plusieurs reprises, comme en Côte d'Ivoire en 2002²²⁴ ou aujourd'hui par le biais de la Mission internationale de soutien au Mali qui agit de concert avec l'UA, en vertu de la Résolution 2085 du Conseil de sécurité²²⁵.

Cependant, les résultats de la CEDEAO ne sont pas à la hauteur de ses ambitions en raison de la faiblesse des moyens financiers alloués²²⁶, induisant des capacités humaines et matérielles très limitées en cas d'intervention. La CEDEAO fait montre d'une volonté affichée en matière d'intégration régionale mue par un désir d'interdépendance entre les quinze États²²⁷. Pourtant, l'interdépendance reste circonscrite à quelques domaines, tels que la sécurité. Ces distorsions sont congénitales aux États de la CEDEAO. Peut-on en effet concevoir une forte

²²³ CEDEAO, « Traité révisé de la CEDEAO », consulté le 02 mars 2013, p. 7-8, http://www.comm.ecowas.int/sec/fr/docs/traite_revisé.pdf et « Un aperçu de la Commission de la CEDEAO », consulté le 02 mars 2013,

http://www.comm.ecowas.int/dept/stand.php?id=a_about&lang=fr

Ces institutions sont également renforcées par la Banque d'Investissement et de Développement ainsi que par douze agences rattachées à la CEDEAO.

²²⁴ Axel Augé, « Les soldats de la paix en Afrique subsaharienne. Entre action militaire et logique politique », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2008/1 n° 229, p. 52,

<http://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2008-1-page-43.htm>

²²⁵ Conseil de sécurité de l'ONU, « le Conseil de sécurité autorise le déploiement d'une force internationale au Mali », 20 décembre 2012, <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2012/CS10870.doc.htm>

²²⁶ Jean-Luc Stalon, « L'africanisation de la diplomatie de la paix », *Revue internationale et stratégique*, 2007/2 N°66, p. 55, <http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2007-2-page-47.htm>

²²⁷ CEDEAO, « Traité révisé de la CEDEAO », p. 6.

interdépendance et une parfaite symétrie économique entre la puissance pétrolière du Nigéria (31^{ème} rang mondial en termes de PIB, le 2^{ème} d'Afrique) et des pays comme le Cap Vert (175^{ème} rang mondial) ou la Gambie (191^{ème})²²⁸ ?

On rencontre d'autres institutions africaines qui s'impliquent dans les questions sécuritaires, tels que la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) qui rassemble vingt-huit États en Afrique septentrionale mais ne compte pas l'Algérie dans ses membres, ou encore le Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) qui rassemble l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger²²⁹. Néanmoins, ces deux organisations méconnues servent davantage de faire-valoir pour les dirigeants qu'ils servent, à l'instar de Kadhafi qui est à l'origine de la création CEN-SAD²³⁰, que de véritable outil qui participerait d'une amélioration de l'intégration sécuritaire en Afrique maghrébo-sahélienne²³¹. Ainsi, même les grandes organisations africaines comme l'UA, l'UMA ou la CEDEAO affichent un faible niveau d'intégration que les disparités saisissantes entre États, quelquefois aggravées par des discordes, ne peuvent rehausser. Conscient des difficultés auxquelles l'intégration africaine se heurte, il apparaît dès lors pertinent d'analyser le degré d'intégration entre les deux rives de la Méditerranée afin de saisir dans sa globalité la relation Europe-Maghreb-Sahel.

²²⁸ PIB exprimé en parité pouvoir d'achat.

CIA-The World Factbook, « Country Comparison : GDP (purchasing power parity) », consulté le 02 mars 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2001rank.html?countryName=Nigeria&countryCode=ni®ionCode=afr&rank=31#ni>

²²⁹ André Bougeot, « Sahara de tous les enjeux », *Hérodote*, 2011/3 n° 142, p. 49,

<http://www.cairn.info/revue-herodote-2011-3-page-42.htm>

²³⁰ Julien Brachet, « Le jeu des frontières sahariennes », *Plein droit*, 2010/4 n° 87, p. 21-22.

²³¹ Jean Dufourcq, « Chronique RDN n°10 – Attendus maliens », *Alliance géostratégique* (blogue), 12 février 2013, <http://alliancegeostrategique.org/2013/02/12/chronique-rdn-n10-attendus-maliens/#sthash.JpJw2dc1.dpuf>

Chapitre 9 : les mécanismes méditerranéens : la Tour de Babel ?

L'Union pour la Méditerranée

Trois structures majeures circumméditerranéennes cherchent à promouvoir le resserrement des liens et l'intégration entre les États de la région : l'Union pour la Méditerranée (UpM), le Dialogue « 5+5 » et le Dialogue méditerranéen de l'OTAN. L'UpM est née en 2008 d'une initiative française visant à donner une nouvelle impulsion au partenariat euro-méditerranéen, fondé depuis 1995 sur le Processus de Barcelone²³². Si des progrès sont enregistrés dans les domaines politique, économique et culturel, ce processus s'est révélé incapable de surmonter les obstacles en matière de sécurité. Comment en effet réconcilier les visions sécuritaires antinomiques d'Israël et de l'Autorité palestinienne, tous deux membres du Processus²³³, alors qu'ils s'affrontent depuis cinquante ans²³⁴? Bien que la stabilité régionale et la sécurité demeurent des préoccupations, l'UpM s'oriente vers des domaines plus consensuels tels que l'énergie, les transports, l'environnement ou l'éducation afin de redynamiser le partenariat euro-méditerranéen, qui s'est élargi à quarante-trois membres²³⁵. Néanmoins, l'accouchement de l'UpM s'est fait au forceps en raison d'une différence d'approche franco-allemande. Tandis que la France souhaite circonscrire cette union

²³² Le Processus de Barcelone (ou partenariat Euromed) a été créé en 1995 à l'initiative des 15 États de l'Union européenne et de 14 États riverains de la Méditerranée. Ce processus ambitieux s'articule autour de trois grands volets: la sécurité, l'économie et un volet socio-culturel. Au plan sécuritaire, ce mécanisme est destiné à ériger un cadre de paix, de sécurité et de prospérité partagée. Cf. UE, « Le Processus de Barcelone », consulté le 03 mars 2013,

http://eeas.europa.eu/euromed/barcelona_fr.htm

²³³ UE, « Barcelona declaration », 28 novembre 1995,

http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2005/july/tradoc_124236.pdf

²³⁴ Yves Gazzo, « La politique de sécurité dans partenariat euro-méditerranéen », *La politique de sécurité autour de la Méditerranée, lac de paix*, sous la direction de Pierre Pascallon (Paris : L'Harmattan, 2005), p. 39-49.

²³⁵ UpM, « Joint Declaration of the Paris Summit for the Mediterranean », 13 juillet 2008, p. 19-20, http://www.ufmsecretariat.org/en/wp-content/uploads/2010/11/ufm_paris_declaration1.pdf

aux seuls pays riverains de la Méditerranée, l'Allemagne, qui obtient gain de cause, demande d'élargir le champ à l'ensemble de l'UE²³⁶. Bénéficiant d'une série de projets concrets et d'une structure institutionnelle au travers d'un secrétariat permanent, l'Union pour la Méditerranée pourrait apparaître comme plus à même de porter un projet d'intégration euro-méditerranéen²³⁷. Mais le conflit israélo-palestinien continue d'empoisonner les relations autour du bassin méditerranéen et bloque toute avancée en matière d'intégration méditerranéenne. Le soutien européen en faveur d'Israël ne fait qu'alourdir cette situation²³⁸. En outre, la situation actuelle en Egypte et surtout en Syrie, qui endure une guerre civile depuis deux ans dans l'indifférence des pays méditerranéens, rend actuellement impossible toute avancée de l'UpM en matière de sécurité. Ainsi, l'UpM souffre d'un double handicap, inhérent à la grande variété des pays adhérents. Elle accuse une forte asymétrie entre ses membres doublée d'une interdépendance très limitée. Avec des membres aussi différents et opposés qu'Israël, la Syrie ou l'Autorité palestinienne, on ne peut concevoir d'intégration viable. Dans cet esprit, le Dialogue « 5+5 » en tant que structure ramassée autour d'un nombre limitée de pays ayant des intérêts communs, semble plus adapté à relever les défis sécuritaires en Méditerranée.

²³⁶ Deodato Cambarau, « Union pour la Méditerranée. Rubicube diplomatique ou grand bluff ? », *Confluences Méditerranée*, 2008/4 N°67, p. 13-15, <http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2008-4-page-11.htm>

²³⁷ Serge Telle, « L'Union pour la Méditerranée : un héritage contrasté mais une continuité indispensable », *Outre-Terre*, 2009/3 n° 23, p. 23-25, <http://www.cairn.info/revue-outre-terre-2009-3-page-19.htm>

²³⁸ Iván Martín, « Penser l'Euro-Méditerranée autrement », *Confluences Méditerranée*, 2010/3 N° 74, p. 172, <http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2010-3-page-169.htm>

Le Dialogue « 5+5 »

Instauré en 1990, le Dialogue « 5+5 » s'adresse uniquement à cinq États situés de chaque côté de la Méditerranée occidentale. Il se focalise principalement sur la sécurité régionale et la stabilité, sur les enjeux économiques, sociaux et éducatifs ainsi que sur les questions migratoires²³⁹. Ce mécanisme constitue un dialogue informel au niveau des Chefs d'État et de gouvernement ou des ministres concernés qui porte un programme de coopération régionale à l'instar de l'Initiative « 5+5 Défense ». Cette initiative illustre bien les réalisations concrètes (exercices, séminaires, grands projets) du Dialogue « 5+5 » dans les domaines de la surveillance aérienne et maritime, de la protection civile en cas de catastrophe majeure et de la formation²⁴⁰. Bien que ce dialogue soit une structure resserrée qui gagne en cohérence par rapport à l'UpM et sa kyrielle d'acteurs, le « 5+5 » ne représente guère qu'une instance de concertation intergouvernementale²⁴¹. En vertu d'une logique analogue à l'UpM, le Dialogue « 5+5 » pâtit d'une asymétrie qui découle des écarts de niveau entre des pays comme Malte ou la Mauritanie d'une part et l'Algérie, la France ou l'Italie d'autre part. Toutefois, cette asymétrie est moins prononcée que dans le cas de l'UpM²⁴². S'il n'est pas encore question d'intégration, ce mécanisme encourage néanmoins l'interdépendance entre ces membres et plaide en faveur d'un resserrement des liens entre l'Europe et le Maghreb. Après dix ans de léthargie, un deuxième sommet des

²³⁹ Ambassade de France à Malte, « La déclaration de Malte qui conclut le 2^{ème} sommet des Chefs d'État et de gouvernement des États membres du Dialogue 5+5 (Méditerranée occidentale) », 5-6 octobre 2012, p. 3-8, http://www.ambafrance-mt.org/IMG/pdf/Malta_declaration_-_traduction_de_courtoisie.pdf

²⁴⁰ Ministère français de la Défense, « L'Initiative 5+5 Défense », consulté le 03 mars 2013, <http://www.defense.gouv.fr/das/rerelations-internationales/l-initiative-5-5-defense>

²⁴¹ Iván Martín, « Penser l'Euro-Méditerranée autrement », *Confluences Méditerranée*, p. 174.

²⁴² Stéphanie Darbot-Trupiano, « Le Partenariat euro-méditerranéen : une tentative d'intégration maladroite », *L'espace politique* n° 2, 02-2007, p.147, <http://espacepolitique.revues.org/index844.html?file=1>

Chefs d'État et de gouvernement est ainsi venu relancer la dynamique de coopération régionale en octobre 2012 et offrir une alternative au partenariat euro-méditerranéen²⁴³. Celui-ci est également incarné par l'OTAN, en tant que troisième acteur dans cette région.

Le Dialogue méditerranéen de l'OTAN

Organisation euro-atlantique complexe, l'OTAN symbolise la structure supranationale focalisée sur les questions de défense et de sécurité collectives. Au lendemain de la Guerre froide, l'OTAN prend conscience de l'évolution de la menace, devenue plus diffuse et polymorphe (prolifération des armes de destruction massive, terrorisme, crime organisé, ...) et de son déplacement vers des acteurs non-étatiques. En réponse à ce basculement, l'OTAN délaisse quelque peu son tropisme Est-Ouest pour se tourner davantage vers la Méditerranée en vue de sécuriser la rive sud de l'Atlantique Nord²⁴⁴. Cette organisation lance ainsi en 1994 le Dialogue méditerranéen de l'OTAN. Il réunit actuellement les vingt-huit pays membres de l'Alliance Atlantique autour de sept autres États bordant la Méditerranée (l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie)²⁴⁵. Ce processus visant la stabilité et la sécurité régionales dépasse le simple dialogue pour s'affirmer comme un véritable partenariat entre les pays adhérents²⁴⁶. Il se traduit par des applications sur des thématiques concrètes telles que la formation, la participation à des exercices aux

²⁴³ Stéphanie Darbot-Trupiano, « Le Partenariat euro-méditerranéen : une tentative d'intégration maladroite », *L'espace politique*, p.147,

²⁴⁴ Ian O. Lesser, Jerrold D. Green, F. Stephen Larrabee, Michele Zanini, *The Future of NATO's Mediterranean Initiative. Evolution and Next Steps* (Santa Monica : RAND Corporation, 2000), p. 3-5.

²⁴⁵ OTAN, « le Dialogue méditerranéen de l'OTAN », consulté le 03 mars 2013, http://www.nato.int/cps/fr/natolive/topics_60021.htm?selectedLocale=fr

²⁴⁶ Division Diplomatie publique de l'OTAN, *Qu'est-ce que l'OTAN ?*, p. 30.

côtés de l'OTAN ou la coopération en matière de sécurité frontalière²⁴⁷. L'après-11 septembre lui donne en outre un nouvel élan en termes d'échanges d'informations relatifs à la coopération anti-terroriste, qu'illustre l'opération de l'OTAN *Active Endeavour*, chargée de lutter contre la piraterie maritime²⁴⁸. A cet égard, ce mécanisme de l'OTAN forme le seul cadre politico-militaire capable d'offrir aux pays méditerranéens une réponse collective couvrant l'ensemble du spectre des menaces²⁴⁹. L'objectif sécuritaire pourrait sembler prometteur néanmoins, plusieurs obstacles viennent entraver l'efficacité du Dialogue méditerranéen de l'OTAN. A l'instar des organisations et des structures précédemment analysées, ce mécanisme est victime d'une asymétrie élevée résultant des déséquilibres substantiels existant entre les membres de ce dialogue. En effet, chacun des sept États partenaires du Dialogue traite avec l'Alliance Atlantique, qui s'impose aujourd'hui comme l'organisation de sécurité collective la plus puissante de la planète²⁵⁰. Quoique l'interdépendance sécuritaire soit une réalité pour l'OTAN qui ne peut ignorer son voisinage au Sud, l'interdépendance forte existant au sein même de l'OTAN n'est pas transposable au niveau du Dialogue méditerranéen. On observe ainsi une quasi-indépendance entre la Tunisie et Israël. D'ailleurs, ce dialogue n'a pas pour ambition une quelconque intégration mais comme le stipule le Concept stratégique de l'OTAN de 2010 : « [le] développement de relations d'amitié et de coopération avec tous les pays de la

²⁴⁷ Patrick Hardouin, « Le Dialogue méditerranéen de l'OTAN », *La politique de sécurité autour de la Méditerranée, lac de paix*, sous la direction de Pierre Pascallon (Paris : L'Harmattan, 2005), p. 83-86.

²⁴⁸ Kassim Bouhou, « L'OTAN et le monde arabe : peur, dialogue et partenariat », *Politique étrangère*, 2008/1 Printemps, p. 124, <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2008-1-page-119.htm>

²⁴⁹ Halim Benattallah, « Une vision pour l'avenir du Dialogue méditerranéen », *Managing change : evolution in the global arena and Mediterranean Security. 5th Mediterranean Dialogue International Research Seminar*, sous la direction de Dieter Ose et de Laure Borgomano-Loup (Rome : NATO Defense College, Research Academic Branch, 2003), p. 189.

²⁵⁰ Au sein de l'OTAN, la forte dissymétrie observable entre les grandes puissances (États-Unis, Royaume-Uni, France, ...) et d'autres membres plus modestes (Pays baltes, Albanie, ...) de l'Alliance Atlantique ne représente pas un frein à l'intégration attendu que la sécurité collective bénéficie en premier lieu aux États les moins puissants de l'organisation.

Méditerranée »²⁵¹. Ce partenariat répond d'abord à un double besoin de l'Alliance qui vise à sécuriser sa rive sud et à embellir son image à l'égard de la « rue arabe ». Sur ce dernier point, l'OTAN reste associé aux États-Unis dont le portrait est encore terni par son intervention récente en Irak²⁵². L'engagement de l'OTAN en Libye en 2011, marqué par un relatif effacement des États-Unis, revient certes adoucir la perception de l'organisation dans le monde arabe mais elle s'inscrit surtout dans une approche coercitive de stabilisation de sa frontière sud. Il convient à présent de dresser le bilan sur la capacité d'intégration de cette pléiade de structures institutionnelles et d'en évaluer l'efficacité associée.

Les structures en charge du volet sécuritaire dans la zone Europe-Maghreb-Sahel constituent une authentique mosaïque institutionnelle. A celles évoquées dans cette analyse, on pourrait également ajouter de manière non-exhaustive l'Initiative Pan-Sahel et l'Initiative transsaharienne anti-terroriste, sous impulsions américaines²⁵³ ; le Forum méditerranéen²⁵⁴ ou encore le Partenariat méditerranéen de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)²⁵⁵. Si l'on remarque l'opulence du nombre d'organisations et de mécanismes dans l'espace euro-

²⁵¹ Division Diplomatie publique de l'OTAN, *Concept stratégique pour la défense et la sécurité des membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord* (Bruxelles : OTAN, 2010), p. 30, http://www.nato.int/nato_static/assets/pdf/pdf_publications/20120214_strategic-concept-2010-fra.pdf

²⁵² Noureddine Jebnoun, *L'espace méditerranéen: Les enjeux de la coopération et de la sécurité entre les rives Nord et Sud à l'aube du XXIème siècle* (Rome : NATO Defense College, Research Academic Branch, 2003), p. 85 ; et Kassim Bouhou, « L'OTAN et le monde arabe : peur, dialogue et partenariat », *Politique étrangère*, p. 125.

²⁵³ Donna Miles, « New Counterterrorism Initiative to Focus on Saharan Africa », *American Forces Press Service* (Département américain de la Défense), 16 mai 2005, <http://www.defense.gov/news/newsarticle.aspx?id=31643>

²⁵⁴ Jean-François Coustilière, « Questions de sécurité en Méditerranée », *Confluences Méditerranée*, 2008/4 N°67, p. 121, <http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2008-4-page-117.htm> Le Forum Méditerranéen est une enceinte ministérielle informelle à vocation culturelle. Il regroupe 11 pays : l'Égypte et la France, l'Algérie, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, Malte, le Maroc, le Portugal, la Tunisie et la Turquie. En outre, il n'autorise pas l'adhésion de pays européens non-méditerranéens. Cf. <http://www.medeia.be/fr/themes/cooperation-euro-mediterraneenne/forum-mediterraneen/>

²⁵⁵ OSCE, « OSCE Troika meets with Mediterranean Partners », consulté le 04 mars 2013, <http://www.osce.org/cio/97932>

maghrébo-sahélien, on s'interroge en revanche sur l'opportunité et l'efficacité de telles structures. Afin d'évaluer le degré d'intégration en fonction des niveaux d'asymétrie et d'interdépendance, une matrice d'analyse inspirée du modèle de Daudelin se révèle précieuse (figure 3.1).

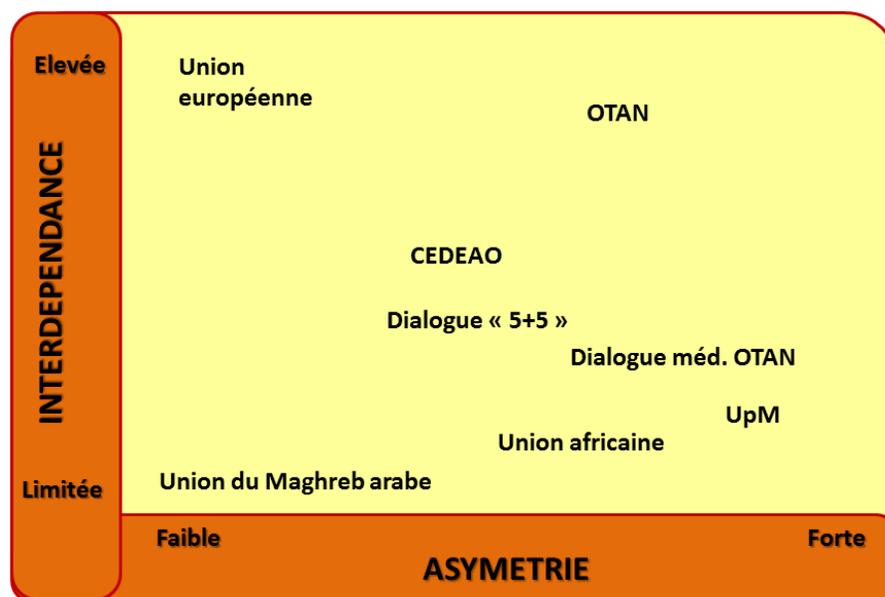


Figure 3.1 - Matrice d'analyse des mécanismes sécuritaires dans la zone Europe-Maghreb-Sahel.

La matrice illustre bien la pénurie d'intégration en termes de sécurité en dépit de l'éventail des acteurs. Elle dévoile en particulier l'atrophie des relations intermaghrébines et l'absence de mécanisme au Sahel, partiellement compensé par la CEDEAO, à laquelle ni la Mauritanie, ni le Tchad ne participent. Elle démontre enfin que les seules intégrations véritables, l'UE et l'OTAN, ne franchissent pas le littoral méridional de la Méditerranée. De surcroît, ces divers mécanismes induisent des concurrences qui peuvent même s'avérer contre-productives en l'absence de toute vision partagée²⁵⁶. En dépit d'une communauté de points de vue résultant de l'ancrage

²⁵⁶ Coustillière, « Questions de sécurité en Méditerranée », *Confluences Méditerranée*, p. 121.

fortement européen de l'OTAN²⁵⁷, l'UE et l'Alliance Atlantique ont des approches sécuritaires distinctes. Eu égard à l'UMA, le contentieux algéro-marocain autour de l'avenir du Sahara occidental représente un obstacle majeur à la poursuite de tout processus d'intégration. Au même titre, tout projet de rapprochement au sein de l'UpM, en l'absence d'issue honorable au conflit qui oppose Israël et l'Autorité palestinienne, relève d'une chimère. En conséquence, la carence d'intégration des États au sein des mécanismes régionaux ou suprarégionaux tant au Maghreb qu'au Sahel, sanctionne ces deux régions et bénéficie principalement à l'Europe qui établit avec ses voisins du Sud des partenariats à géométrie variable répondant à ses propres besoins sécuritaires : lutte anti-terroriste, lutte contre la criminalité organisée transnationale, prévention de l'immigration clandestine et sécurité énergétique.

²⁵⁷ Vingt-et-un États européens sont membres à la fois de l'UE (27 pays adhérents) et de l'OTAN (28 membres). Cf. OTAN, « OTAN-UE : un partenariat stratégique », consulté le 04 mars 2013, http://www.nato.int/cps/fr/natolive/topics_49217.htm

CONCLUSION

L'Asie apparaît certes de plus en plus comme le principal pivot géopolitique mondial²⁵⁸. Néanmoins, les récents évènements qui ont secoué la partie septentrionale du continent africain, que l'on évoque le « printemps arabe » ou la guerre qui sévit actuellement au Mali, témoignent de l'intérêt prégnant de la zone Europe-Maghreb-Sahel dans les relations internationales. En ce début 2013, si les organisations et les mécanismes d'intégration étatiques sont légion, l'efficacité de leurs actions est parfois sujette à caution. Ces structures sont même parfois réduites à un simple rôle de faire-valoir des États. En outre, on a pu distinguer clairement dans cette étude qu'à l'exception de l'Union européenne, une forte asymétrie ou une interdépendance limitée, voire dans certains cas une conjonction des deux facteurs, ne permettraient pas de souscrire à une véritable intégration des États au sein des organes institutionnels existants dans cet espace. A cet égard, le modèle de Daudelin sert de révélateur pour mettre en évidence la faiblesse des liens interrégionaux, que la pléthore de mécanismes ne vient compenser en aucune manière. Ainsi, le contentieux sahraoui continue de cristalliser les tensions entre l'Algérie et le Maroc et gèle toute possibilité d'évolution de l'UMA. En outre, l'avenir pour l'heure incertain de la Libye ne permet pas d'envisager des projets d'intégration pérennes avec un tel partenaire. Des pays comme le Mali ou le Niger se révèlent encore politiquement trop fragiles pour escompter fonder un partenariat crédible. Quant à l'UE, les importantes difficultés économiques qu'elle traverse lui provoquent des convulsions ponctuelles qui touchent le cœur de la cohésion européenne. Ces différents facteurs ne militent donc guère en

²⁵⁸ Sylvestre Huet, « Le centre de gravité se déplace en Asie », Libération.fr, 10 mars 2013, http://www.liberation.fr/economie/2013/03/10/le-centre-de-gravite-se-deplace-en-asie_887584

faveur d'un véritable rapprochement entre les trois pôles européen, maghrébin et sahélien.

Quelles perspectives pour la sécurité régionale peut-on alors envisager ? Selon quels critères faudrait-il alors déterminer toute nouvelle tentative d'intégration ou de renforcement des relations existantes ? Eu égard aux obstacles précédemment évoqués, il semblerait illusoire de relancer un projet de grande ampleur tel que l'UpM ou l'UMA. En revanche, on peut raisonnablement estimer qu'un modèle de structure compacte, à l'image du Dialogue « 5+5 », regroupant un petit nombre d'États sur des thématiques partagées, paraît mieux adaptée et plus cohérent pour répondre aux défis sécuritaires qui se posent à l'ensemble de la zone considérée. Ainsi, le mécanisme du « 5+5 », dépourvu d'institution, représente un modèle flexible de dialogue politique de haut niveau qui pourrait servir de matrice pour les questions de sécurité entre le Maghreb et le Sahel²⁵⁹. Plutôt que de viser des objectifs trop ambitieux d'intégration tout azimut à l'instar de certaines grandes organisations régionales, les visées d'un tel mécanisme seraient de mettre en place des solutions répondant de manière idoine à chaque grand défi sécuritaire. A cet égard, les enjeux essentiels qui sont susceptibles d'obérer la sécurité des États de l'Europe, du Maghreb et du Sahel dans un proche avenir s'articulent autour de l'immigration, de la criminalité organisée transnationale, du terrorisme international et de la sécurité collective, auxquels on adjoindra la sécurité énergétique qui représente une préoccupation majeure pour les européens.

L'immigration constitue depuis plusieurs années un épineux problème tant pour l'Europe qui s'efforce de limiter le flux des entrées légales tout en jugulant

²⁵⁹ Jean Dufourcq, « Quelle sécurité durable pour l'espace saharo-sahélien ? », *Tribune de la Revue Défense nationale*, février-mars 2013, n° 334, p. 4, http://www.defnat.com/site_fr/tribune/fs-article.php?ctribune=390

l'immigration irrégulière, que pour les pays du Maghreb et du Sahel qui cherchent à limiter la « fuite des cerveaux »²⁶⁰ et qui veulent témoigner de leur coopération aux côtés des européens dans la lutte contre l'immigration clandestine. Aujourd'hui et plus encore demain avec une fécondité qui ne garantit pas le renouvellement des générations dans l'UE²⁶¹, l'Europe a besoin d'une stratégie migratoire lisible, cohérente et partagée. Ainsi, la France, pays d'immigration de longue date, ne dispose pourtant d'aucune stratégie migratoire définissant ses besoins sur le long terme. Ce constat s'applique aussi à l'égard des États du Maghreb et du Sahel qui représentent une source importante de migrants vers le continent européen et qui pourraient continuer à endurer les lourdes conséquences d'une immigration mal maîtrisée. Si l'UE prône une stratégie migratoire renouvelée²⁶², elle ne semble pas suffisamment prendre en compte les dynamiques internes à chaque pays européen qui conservent une latitude souveraine en termes d'immigration. Les États européens se montrent d'ailleurs de plus en plus sourcilieux à mesure que la morosité mine les marchés de l'emploi du Vieux Continent. Sur les questions d'immigration irrégulière, la politique de l'Europe vise surtout à s'appuyer sur l'agence Frontex ainsi que sur la coopération des États maghrébins et sahéliens pour contenir les flux d'immigrants clandestins qui cherchent à rejoindre l'Europe, souvent au péril de leur vie. On ne peut évidemment entrevoir de solution simple à un problème aussi complexe et profond que l'immigration. Néanmoins, le développement d'une stratégie transparente pluriannuelle, engageant l'ensemble des États et des organisations interétatiques, et

²⁶⁰ Rachid Hallaouy, « Fuite des cerveaux, l'insolvable problème », *Le Soir Échos.com*, <http://www.lesoir-echos.com/%C2%AB%E2%80%89fuite-des-cerveaux-1%E2%80%99insolvable-probleme%E2%80%89C2%BB/societe/47698/> ; et Marie Villacèque,

²⁶¹ Insee, « Natalité – Fécondité », consulté le 06 avril 2013, http://www.insee.fr/fr/mobile/etudes/document.asp?reg_id=0&ref_id=T12F035

²⁶² UE, « Le renforcement de la coopération et de la mobilité au cœur du renouvellement de la stratégie migratoire de l'UE », 18 novembre 2011, http://europa.eu/rapid/press-release_IP-11-1369_fr.htm?locale=en

couvrant un volet de formation, d'enseignement supérieur et d'innovation, pourrait marquer un renouveau des relations migratoires entre l'Europe, le Maghreb et le Sahel. Une consolidation du volet migratoire du Dialogue « 5+5 » s'inscrirait dans le même esprit.

Une vision des flux migratoires davantage partagée et mieux structurée pourrait constituer un rempart supplémentaire contre la criminalité organisée transnationale, qui n'hésite pas à pratiquer la traite des êtres humains. On a ainsi pu constater au travers de ce mémoire que le Sahel constitue un foyer majeur pour les divers trafics qui souvent s'amalgament. La réelle faiblesse des États comme le Niger ou le Mali, associée à l'immensité de la géographie, offrent une relative impunité au crime organisé. La liberté d'action dont bénéficient les réseaux criminels dans les pays du Sahel se répercutent inexorablement au Maghreb et en Europe. En outre, on a pu également observer la collusion existant entre la criminalité organisée transnationale et les milieux du terrorisme djihadiste²⁶³. Les appuis mutuels entre ces deux grands acteurs non-étatiques élaborent un mélange détonant qui a notamment pavé la voie à la guerre au Mali. Ce conflit est illustratif. Pour repousser la nébuleuse terroriste d'AQMI, il aura fallu l'intervention de la France, puissante militairement. Les pays sahéliens, même coalisés, n'auraient pu faire face à une telle menace, qui ébranle aujourd'hui des États entiers. Comment peut-on envisager l'avenir alors que les divers trafics (drogue, armes, traite des êtres humains, blanchiment d'argent, ...) servant au financement des réseaux terroriste s'accroissent ? Si aujourd'hui on est conduit à engager des armées puissantes, qu'en sera-t-il demain ? Alors que ces organisations

²⁶³ Pascal Le Pautremat, « Drogue au Sahel: La source principale de financement des jihadistes », *Slate.fr*, <http://www.slate.fr/tribune/67413/operation-serval-terroristes-narcotrafiquants>

criminelles jouissent d'une agilité et d'une capacité d'adaptation fulgurantes, il importe de disposer de mécanismes interétatiques souples et prompts à répondre à cette menace croissante qui se joue des frontières. La réponse *ad hoc* fournie par plusieurs pays de la CEDEAO et le Tchad à la crise malienne montre que la solution passe par une approche collective. Dans ce cadre également, on pourrait concevoir un mécanisme de réponse directement inspiré de l'Initiative « 5+5 Défense », qui s'étendrait au Mali et au Niger, voire au Tchad. La Mauritanie étant déjà partie intégrante de l'Initiative actuelle, la structure rénovée engloberait alors tous les pays directement impliqués dans la sécurité de la zone Europe-Maghreb-Sahel.

Au regard de l'amplification des menaces non-étatiques, la sécurité collective au sein de la vaste zone Europe-Maghreb-Sahel revêt une importance particulière. En effet, pour les européens, la sécurité de l'UE débute sur les rivages maghrébins et sahéliens. Situé au carrefour entre l'Europe et le Sahel, le Maghreb réalise que sa propre sécurité est conditionnée par celle de ses voisins du Sud tandis qu'il comprend l'intérêt à resserrer ses liens avec les pays européens qui demeurent actifs dans toute la zone. L'intervention en Libye en 2011 en témoigne. Vu du Sahel, un rapprochement avec le Maghreb et l'Europe serait une aubaine puisqu'elle aiderait ces pays à mieux exercer leur souveraineté sur l'ensemble de leur territoire. L'initiative de défense évoquée supra participe de la sécurité collective attendu qu'elle rapproche les institutions militaires de chaque pays membre et désamorçe les méfiances encore résiduelles. Elle mérite cependant d'être renforcée, notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational²⁶⁴. A titre d'illustration, la

²⁶⁴ Ministère français de la Défense, «L'Initiative 5+5 Défense. Activités », consulté le 06 avril 2013, <http://www.defense.gouv.fr/das/rerelations-internationales/l-initiative-5-5-defense/activites>

mise en place d'exercices interarmées conjoints, axés sur des thématiques liées à ces menaces, permettrait d'être mieux préparé à répondre aux défis complexes posés par ses acteurs évanescents. La consolidation d'une telle initiative apparaît en phase avec les tendances actuelles qui vont davantage vers des coalitions de circonstance, y compris parmi les membres de l'OTAN, que vers l'implication monolithique de telles alliances. Ainsi, un « 5+5 Défense » remanié constituerait une courroie de transmission adéquate entre les États concernés, capable d'intervenir de manière coordonnée pour combattre un péril émergent qui touche toute la sphère euro-maghrébo-sahélienne. Etant le prolongement d'une structure existante, ce mécanisme devrait recevoir les faveurs des Nations-Unis. En revanche, on peut s'attendre à un assentiment plus réservé de la part des organisations africaines, comme l'UA et la CEDEAO, attendu qu'elles cherchent à promouvoir des solutions africaines et qu'elles s'impliquent également dans le volet sécuritaire.

Enfin, la sécurité énergétique peut apporter sa pierre à l'édifice dans le rapprochement des relations entre l'Europe, le Maghreb et le Sahel puisqu'elle offre une opportunité profitable à chacune des parties. En effet, elle vise d'abord à sécuriser et diversifier les sources d'approvisionnement énergétique de l'UE. Mais l'atteinte d'un tel objectif reste tout à fait conciliable avec la vision des pays exportateurs d'hydrocarbures du Maghreb (Algérie, Libye) qui perçoivent dans ces matières premières un outil de puissance adossé à une source précieuse de devises. Au Sahel, un pays comme le Niger pourrait ainsi s'appuyer sur ses exportations d'uranium pour

accéder à une plus large autonomie à l'égard de ses bailleurs internationaux²⁶⁵. Une stratégie globale sur les questions énergétiques impliquant tous les États concernés de la zone contribuerait efficacement au renforcement des relations interétatiques. Cette stratégie pourrait revêtir une part d'aide consentie par les pays européens pour moderniser et développer les infrastructures industrielles des pays du Maghreb et du Sahel²⁶⁶, en échange d'un accès garanti à leurs ressources énergétiques sur le long terme. La recherche d'une stratégie qui soit équitable semble le meilleur gage d'une amélioration des relations entre États. Au bilan, l'Europe, le Maghreb et le Sahel se trouveront dans un proche avenir confrontés à une alternative. Ils peuvent poursuivre sur la voie actuelle d'un émiettement des relations favorisé par une pléiade de mécanismes institutionnels, qui ne sont parfois que de simples frontispices tels que l'UMA, ou privilégier une solution plus collaborative animée par des instruments modulables et réactifs, inspirés du modèle « 5+5 », qui seront plus à même de répondre aux grands défis qui perdurent ou qui pourraient émerger.

²⁶⁵ Jean-Pierre Boris, « Réunion à Paris des bailleurs de fonds internationaux pour boucler le plan de développement du Niger », *RFI.fr*, 15 novembre 2012, <http://www.rfi.fr/emission/20121115-le-niger-reunit-paris-bailleurs-fonds-internationaux-boucler-son-plan-developpemen>

²⁶⁶ UE. Instrument européen de voisinage et de partenariat, *Algérie. Document de stratégie 2007 - 2013 & programme indicatif national 2007 – 2010*, consulté le 05 avril 2013, http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/enpi_csp_nip_algeria_fr.pdf

APPENDICE

Figure 1.1 - Carte géographique de la zone Europe-Maghreb-Sahel

Source : Google Maps

APPENDICE



Figure 1.2 - Carte politique de la zone Europe-Maghreb-Sahel

Source : maps.mygeo.info, http://maps.mygeo.info/cont/ref_cartes/2007/africa.jpg

APPENDICE

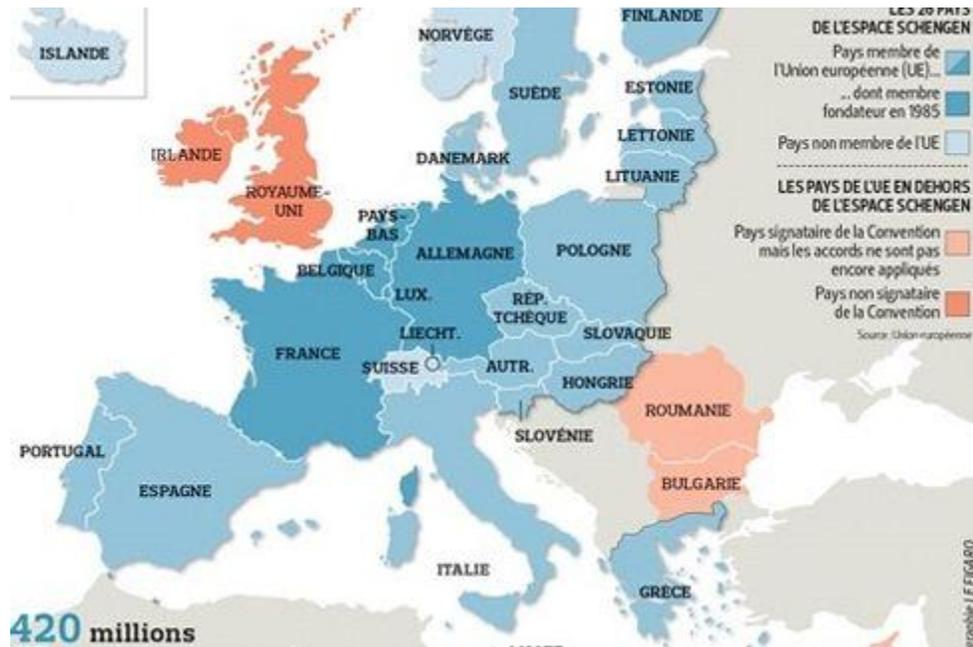


Figure 1.3 - Carte de l'espace Schengen

Source : Le Figaro, « Accord de Schengen : la libre circulation en question », 12 mars 2012, <http://www.lefigaro.fr/international/2012/03/12/01003-20120312ARTFIG00480-schengen-la-libre-circulation-en-question.php>

APPENDICE

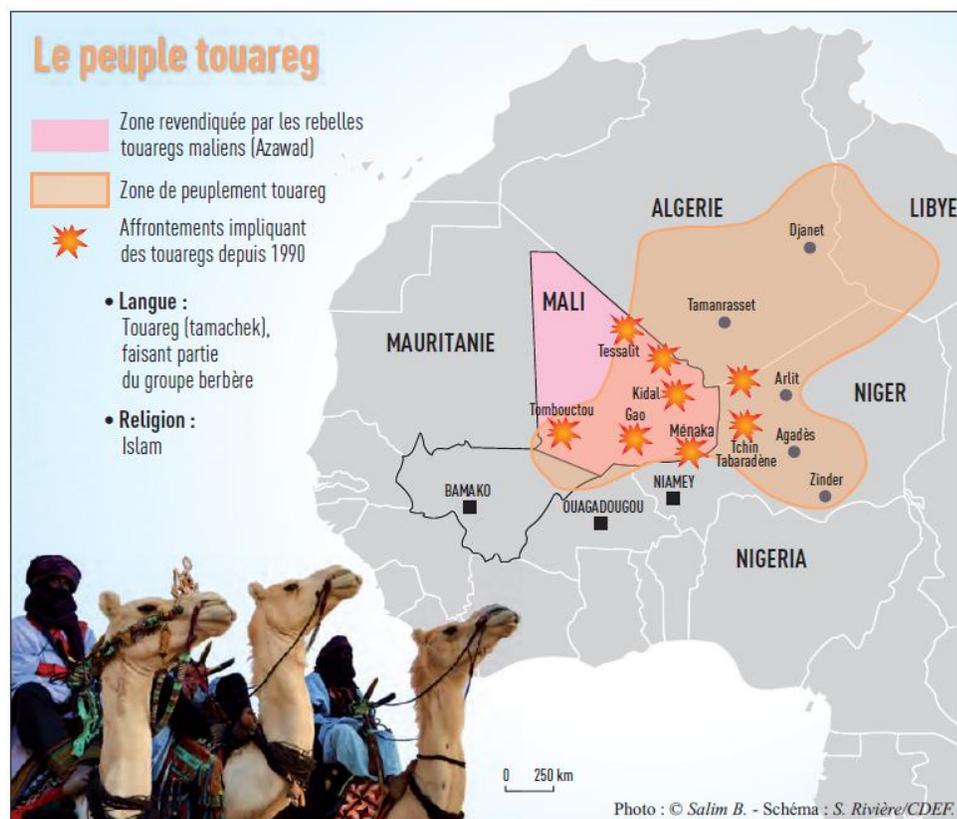


Figure 2.1 - Carte du peuplement touareg

Source : Centre de Doctrine d'Emploi des Forces (CDEF) de l'Armée de terre française, *Cahier de la Recherche*, Janvier 2013 (Paris, CDEF, 2013), p. 6,

http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr/publications/cahiers_drex/cahier_recherche/Reb_ellions_touaregues.pdf

APPENDICE

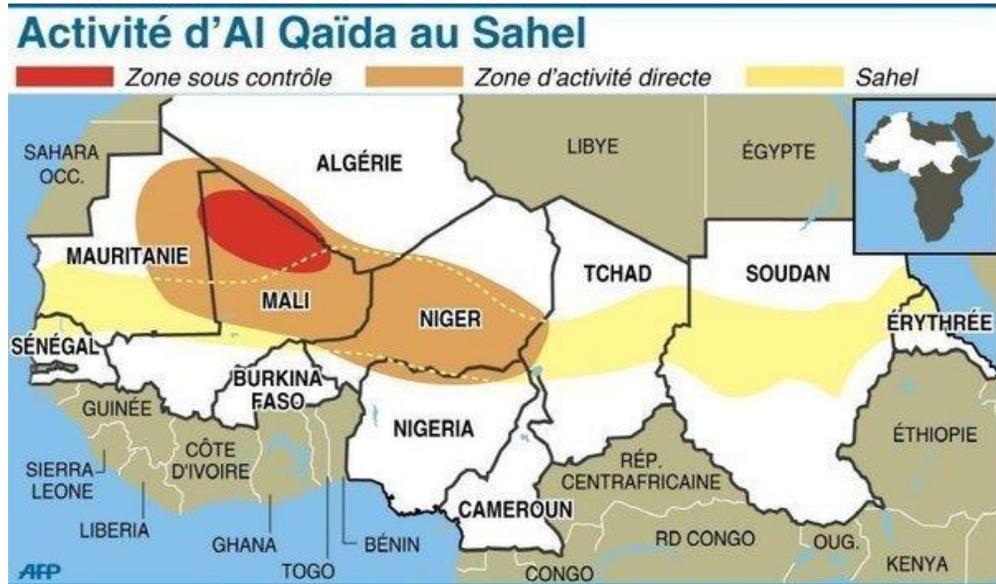


Figure 2.2 - Carte des zones d'activité d'AQMI

Source : L'Express.fr, « Un raid mauritanien contre Aqmi au Mali fait 17 morts », 27 juin 2011, http://www.lexpress.fr/actualite/monde/un-raid-mauritanien-contre-aqmi-au-mali-fait-17-morts_1006530.html

BIBLIOGRAPHIE

Livres

Aghrout, Ahmed, « Policy Reforms in Algeria. Genuine Change or Adjustments ? », extrait de *North Africa: Politics, Region, and the Limits of Transformation*, sous la direction de Yahia H. Zoubir et de Haizam Amirah-Fernández, New York : Routledge, 2008, p. 31-52.

Amirah-Fernandez, Haizam, « Spain's Policy towards Morocco and Algeria. Balancing Relations with Southern Neighbors », extrait de *North Africa: Politics, Region, and the Limits of Transformation*, sous la direction de Yahia H. Zoubir et de Haizam Amirah-Fernández, New York : Routledge, 2008, p. 348-364.

Benattallah, Halim, « Une vision pour l'avenir du Dialogue méditerranéen », *Managing change : evolution in the global arena and Mediterranean Security. 5th Mediterranean Dialogue International Research Seminar*, sous la direction de Dieter Ose et de Laure Borgomano-Loup, Rome : NATO Defense College, Research Academic Branch, 2003, p. 187-194.

Brosig, Malte, « The African Union. A partner for security », extrait de *The Routledge Handbook of European Security*, sous la direction de Sven Biscop et Richard G. Whitman, New York : Routledge, 2013, p. 292-301.

Brynen, Rex, Pete W. Moore, Bassel F. Salloukh, Marie-Joelle Zahar, *Beyond the Arab Spring: Authoritarianism & Democratization in the Arab World*, London : Lynne Rienner Pub, 2012.

Centre de Doctrine d'Emploi des Forces (CDEF) de l'Armée de terre française, *Cahier de la Recherche*, Janvier 2013, Paris, CDEF, 2013,
http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr/publications/cahiers_drex/cahier_recherche/Rebellions_touaregues.pdf

Charillon, Frédéric, *La politique étrangère de la France*, Paris : La Documentation française, 2011.

Daguzan, Jean-François, « France and the Maghreb. The End of the Special Relationship ? », extrait de *North Africa: Politics, Region, and the Limits of Transformation*, sous la direction de Yahia H. Zoubir et de Haizam Amirah-Fernández, New York : Routledge, 2008, p. 331-347.

Daniel, Serge, *AQMI. L'industrie de l'enlèvement*, Paris : Fayard, 2012

Duby, Georges. *Grand atlas historique : L'histoire du monde en 520 cartes*, Paris : Larousse, 2006.

Durand, Gwendal, *L'organisation d'Al-Qaida au Maghreb Islamique. Réalité ou Manipulations ?*, Paris : L'Harmattan, 2011.

Fowler, Robert, *A Season in Hell : My 130 Days in the Sahara with Al Qaeda*, Toronto: HarperCollins Publishers, 2011.

Gazzo, Yves, « La politique de sécurité dans partenariat euro-méditerranéen », extrait de *La politique de sécurité autour de la Méditerranée, lac de paix*, sous la direction de Pierre Pascallon, Paris : L'Harmattan, 2005, p. 39-49.

Gowan, Richard, « The UN and European Strategy », extrait de *The Routledge Handbook of European Security*, sous la direction de Sven Biscop et Richard G. Whitman, New York : Routledge, 2013, p. 270-280.

Guidère, Mathieu, *Al-Qaïda à la conquête du Maghreb : Le terrorisme aux portes de l'Europe*, Paris : Editions du Rocher, 2007.

Guidère, Mathieu, *Le choc des révolutions arabes : De l'Algérie au Yémen, 22 pays sous tension*, Paris : Editions Autrement, 2012.

Hardouin, Patrick, « Le Dialogue méditerranéen de l'OTAN », extrait de *La politique de sécurité autour de la Méditerranée, lac de paix*, sous la direction de Pierre Pascallon, Paris : L'Harmattan, 2005, p. 83-88.

Havel, Vaclav, *Méditations d'été*, La Tour-d'Aigues : Editions de l'Aube, 1992.

Hernando de Larramendi, Miguel, « Intra-Maghrebi Relations. Unitary Myth and National Interests », extrait de *North Africa: Politics, Region, and the Limits of Transformation*, sous la direction de Zoubir et de Amirah-Fernández, New York : Routledge, 2008, p. 179-201.

Howorth Jolyon, « European security institutions 1945-2010. The weaknesses and strengths of "Brusselization" », extrait de *The Routledge Handbook of European Security*, sous la direction de Sven Biscop et Richard G. Whitman, New York : Routledge, 2013, p. 5-17.

IFRI, *ramses 2012 : les États submergés ?*, Paris : DUNOD, 2011.

Keenan, Jeremy, « Terrorisme et insécurité au Sahel : une leçon de contrefaçon géopolitique », extrait de *L'état du monde en 2011. La fin du monde unique*, sous la direction de Bertrand Badie et Dominique Vidal, Montréal : La Découverte, 2010, p. 280-285.

Lacoste, Yves, « Qu'est-ce que le Grand Maghreb ? », *Maghreb, peuples et civilisations*, sous la direction de Yves et Camille Lacoste, Paris : La Découverte, 2004, p. 45-51.

Lesser, Ian O., Jerrold D. Green, F. Stephen Larrabee, Michele Zanini, *The Future of NATO's Mediterranean Initiative. Evolution and Next Steps*, Santa Monica : RAND Corporation, 2000.

Jebnoun, Nouredine, *L'espace méditerranéen: Les enjeux de la coopération et de la sécurité entre les rives Nord et Sud à l'aube du XXIème siècle*, Rome : NATO Defense College, Research Academic Branch, 2003.

Larousse, Larousse encyclopédique universel, Paris : France Loisirs, 2002.

Martinez, Luis, *La guerre civile en Algérie*, Paris : Karthala, 1998.

Merouani, Abdelhamid, « La dimension stratégique de l'Algérie dans l'ensemble méditerranéen : atouts, enjeux et limites », extrait de *Le Maghreb stratégique. Première partie*, sous la direction de Jean Dufourcq et Laure Borgomano-Loup, Rome : NATO Defense College, 2005, p.17-30.

Michel, Leo, « NATO and the United States. Working with the EU to strengthen Euro-Atlantic security », extrait de *The Routledge Handbook of European Security*, sous la direction de Sven Biscop et Richard G. Whitman, New York : Routledge, 2013, p. 255-269.

Mohsen-Finan, Khadija, *Sahara-Occidental. Les enjeux d'un conflit régional*, Paris : CNRS Editions, 1997.

Mokaddem, Mohamed, *Al-Qaïda au maghreb islamique : Contrebande au nom de l'Islam*, Paris : L'Harmattan, 2010.

Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence/Réflexions sur la monarchie universelle en Europe*, Paris : Folio, 2008.

Mutin, Georges, *Géopolitique du Monde Arabe*, Paris : Ellipses, 2012.

Olsen, Gorm Rye, « Africa. Still a secondary security challenge to the European Union », extrait de *European Security in a Global Context. Internal and external dynamics*, sous la direction de Thierry Tardy, New York : Routledge, 2009, p. 154-173.

Ould Haless, Mohamed Lemine, « La Mauritanie, atouts et perspectives pour le Maghreb et la Méditerranée », extrait de *Le Maghreb stratégique. Deuxième partie*, sous la direction de Jean Dufourcq et Laure Borgomano-Loup, Rome : NATO Defense College, 2005, p. 24-34.

Ould-Mey, Mohameden, « Between the Hammer of Economic Globalization and the Anvil of Multiparty Factionalism », extrait de *North Africa: Politics, Region, and the Limits of Transformation*, sous la direction de Zoubir et de Amirah-Fernández, New York : Routledge, 2008, p. 71-89.

Rabasa, Angel, John Gordon IV, Peter Chalk, Audra K. Grant, K. Scott McMahon, Stephanie Pezard, Caroline Reilly, David Ucko, S. Rebecca Zimmerman, *From Insurgency to Stability. Volume II: Insights from Selected Case Studies*, Santa Monica, RAND National Defense Research Institute, 2011.

Saint-Exupéry (de), Antoine, *Terre des hommes*, Paris : Le livre de poche, 1963.

St John, Ronald Bruce, « Libya. Reforming the Economy, not the Polity », extrait de *North Africa: Politics, Region, and the Limits of Transformation*, sous la direction de Zoubir et de Amirah-Fernández, New York : Routledge, 2008, p. 53-70.

Tazaghart, Atmane, *AQMI, enquête sur les héritiers de Ben Laden au Maghreb et en Europe*, Paris : Jean Picollec, 2011.

United Nations Office on Drugs and Crime-Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), *Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest 2010–2014*, New-York : Nations-Unies, 2011,

http://www.unodc.org/documents/westandcentralafrica//final_e-book_FRENCH.pdf

UNODC, *Lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel : cadre juridique, techniques d'enquête et coopération policière*, New York : Nations-Unies, 2012, http://www.unodc.org/documents/terrorism/Publications/Lutte_contre_le_terrorisme_dans_la_region_du_Sahel_2012/Lutte_contre_le_terrorisme_Sahel.pdf

UNODC, *Rapport mondial sur la drogue-2011*, New-York : Nations-Unies, 2011,

http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/WDR2011/World_Drug_Report_2011_ebook.pdf

White, Gregory W., « The “End of the Era of Leniency” in Morocco », extrait de *North Africa: Politics, Region, and the Limits of Transformation*, sous la direction de Yahia H. Zoubir et de Haizam Amirah-Fernández, New York : Routledge, 2008, p. 90-108.

Willis, Michael J., *Politics and Power in the Maghreb : Algeria, Tunisia and Morocco from Independence to the Arab Spring*, New York : Columbia University Press, 2012.

Zunes, Stephen et Jacob Mundy, *Western Sahara : War, Nationalism and Conflict Irresolution*, New York : Syracuse University Press, 2010.

Périodiques

Aliboni, Roberto, « La politique méditerranéenne de l'Italie. De la stratégie à la routine », extrait de *Confluences Méditerranée*, 2009/1 N°68, p. 173-182,

<http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2009-1-page-173.htm>

Augé, Axel, « Les soldats de la paix en Afrique subsaharienne. Entre action militaire et logique politique », extrait de *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2008/1 n° 229, <http://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2008-1-page-43.htm>

Baché, David, « Mali Les minorités regardent l'avenir avec hostilité », extrait de *Alternatives Internationales* 2012/9 (N° 56), septembre 2012,

http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=AI_056_0017&DocId=226422&Ind

[ex=%2Fcairn2Idx%2Fcairn&TypeID=226&BAL=an1rIJ7ji1bTI&HitCount=19&hits=51d+511+510+503+4e9+47f+47e+468+191+190+81+75+74+41+16+15+a+9+1+0&fileext=html#hit1](http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2009-2-page-345.htm)

Benchiba, Lakhdar, « Les mutations du terrorisme algérien », extrait de *Politique étrangère*, 2009/2 Été, p. 345-352, <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2009-2-page-345.htm>

Bougeot, André, « Sahara de tous les enjeux », extrait de *Hérodote*, 2011/3 n° 142, p. 42-77, <http://www.cairn.info/revue-herodote-2011-3-page-42.htm>

Bouhou, Kassim, « L'OTAN et le monde arabe : peur, dialogue et partenariat », extrait de *Politique étrangère*, 2008/1 Printemps, p. 119-130, <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2008-1-page-119.htm>

Brachet, Julien, « Le jeu des frontières sahariennes », extrait de *Plein droit*, 2010/4 n° 87, p. 20-23, <http://www.cairn.info/revue-plein-droit-2010-4-page-20.htm>

Cabinet d'assistance technique CATEK, *Rapport définitif. Enquête légère sur le niveau actuel de satisfaction des usagers des services publics. Commissariat au développement institutionnel*, Bamako : CATEK Gouvernance & Développement, juillet 2010, http://www.cdi-mali.gov.ml/upload_etude/doc29.pdf

Cambarau, Deodato, « Union pour la Méditerranée. Rubicube diplomatique ou grand bluff ? », extrait de *Confluences Méditerranée*, 2008/4 N°67, p. 11-20, <http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2008-4-page-11.htm>

Chena, Salim, « Portée et limites de l'hégémonie algérienne dans l'aire sahélo-maghrébine », extrait de *Hérodote*, 2011/3 n° 142, p. 108-124, <http://www.cairn.info/revue-herodote-2011-3-page-108.htm>

Coustillière, Jean-François, « Questions de sécurité en Méditerranée », extrait de *Confluences Méditerranée*, 2008/4 N°67, p. 117-125, <http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2008-4-page-117.htm>

Daguzan, Jean-François, « d'Al-Qaida à AQMI, de la menace globale aux menaces locales », extrait de *Maghreb-Machrek*, Numéro 208, Été 2011, p. 25-35.

Daguzan, Jean-François, « L'hiver après le printemps ? La transformation arabe entre radicalisme et modernité », extrait de *Fondation pour la Recherche Stratégique*, 30 juillet 2012, p. 1-11, <http://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/notes/2012/201207.pdf>

Daouda, Youssoufou Hamadou, « Conflits armés, inégalités et pauvreté : quelles interactions dans la région nord du Niger ? », extrait de *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2011/5 décembre, p. 831-848, <http://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2011-5-page-831.htm>

Darbot-Trupiano, Stéphanie, « Le Partenariat euro-méditerranéen : une tentative d'intégration maladroite », extrait de *L'espace politique* n° 2, 02-2007, p. 121-149, <http://espacepolitique.revues.org/index844.html?file=1>

Dénécé, Eric, « Mali : une stratégie terroriste vouée à l'échec ? », extrait de *Note d'actualité n°297 du Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R)*, 16 janvier 2013, p. 1-6, <http://www.cf2r.org/fr/notes-actualite/mali-une-strategie-terroriste-vouee-a-echec.php>

Deycard, Frédéric, « Le Niger entre deux feux. La nouvelle rébellion touarègue face à Niamey », extrait de *Politique africaine*, 2007/4 N° 108, p. 127-144, <http://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2007-4-page-127.htm>

Dufourcq, Jean, « Quelle sécurité durable pour l'espace saharo-sahélien ? », extrait de *Tribune de la Revue Défense nationale*, février-mars 2013, n° 334, p. 1-5, http://www.defnat.com/site_fr/tribune/fs-article.php?ctribune=390

Daudelin, Jean, « Brasil y la 'des-integración' de América Latina, » *Política Exterior*, Vol. XXVI, No. 149, Sept./Oct. 2012, p. 50-58.

Ghiles, Francis, « Le « non-Maghreb » coûte cher au Maghreb », extrait de *Le Monde diplomatique*, janvier 2010, DVD-ROM d'archives 1954-2011.

Grégoire, Emmanuel, « Niger : un État à forte teneur en uranium », extrait de *Hérodote*, 2011/3 n° 142, p. 206, 225, <http://www.cairn.info/revue-herodote-2011-3-page-206.htm>

Lounnas, Djallil, « AQMI, filiale d'Al-Qaïda ou organisation algérienne ? », extrait de *Maghreb-Machrek*, Numéro 208, Été 2011, p. 37-57.

Maïga, Soumeylou Boubèye, « Risques et enjeux sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien », extrait de *Sécurité globale*, n° 15, Printemps 2011, p. 9-20.

Martín, Iván, « Penser l'Euro-Méditerranée autrement », extrait de *Confluences Méditerranée*, 2010/3 N° 74, p. 169-182, <http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2010-3-page-169.htm>

Meehan, Patrick, Jackie Speier, « Boko Haram Emerging Threat to the U.S. Homeland », extrait de *U.S. House of Representatives Committee on Homeland Security. Subcommittee on Counterterrorism and Intelligence*, 30 novembre 2011, p. 1-28, http://fr.scribd.com/doc/74286783/Homeland-Security-Committee-Report-Boko-Haram-Emerging-Threat-to-the-U-S-Homeland?secret_password=1sq5dweo8gt9mkb9t5fj

Olivier de Sardan, Jean-Pierre, « Aide humanitaire ou aide au développement ? La « famine » de 2005 au Niger », extrait de *Ethnologie française*, 2011/3 Vol. 41, p. 415-429, <http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2011-3-page-415.htm>

Pahlavi, Pierre, Jérôme Lacroix Leclair, « L'institutionnalisation d'AQMI dans la nébuleuse Al-Qaida », extrait de *Champs de Mars*, n°24, automne 2012, p. 9-28.

Pellerin, Mathieu, « Le Sahel et la contagion libyenne », extrait de *Politique étrangère*, 2012/4 Hiver, p. 835-847, <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2012-4-page-835.htm>

Rayner, Hervé, « L'Italie, pays d'immigration » La grande mutation, extrait de *Confluences Méditerranée*, 2009/1 N°68, p. 45-54, <http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2009-1-page-45.htm>

Rodier, Alain, Eric Denécé, « Mokhtar Belmokhtar et la Katiba "Al Mouakaoun Be Dam" » extrait de *Note d'actualité n°298 du CF2R*, janvier 2013, p. 1-5, <http://www.cf2r.org/fr/notes-actualite/mokhtar-belmokhtar-et-la-katiba-al-mouakaoun-be-dam>

Schifano, Fabio et Moriconi Daniele, « L'équation énergétique à trois inconnues », extrait de *Confluences Méditerranée*, 2009/1 N°68, p. 151-160, <http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2009-1-page-151.htm>

Stalon, Jean-Luc, « L'africanisation de la diplomatie de la paix », *Revue internationale et stratégique*, 2007/2 N°66, p.47-58, <http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2007-2-page-47.htm>

Telle, Serge, « L'Union pour la Méditerranée : un héritage contrasté mais une continuité indispensable », extrait de *Outre-Terre*, 2009/3 n° 23, p. 19-29, <http://www.cairn.info/revue-outre-terre-2009-3-page-19.htm>

UE, Commission européenne, *Comprendre les politiques de l'Union européenne. Une énergie durable, sûre et abordable pour les Européens*, Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2012, p. 1-14, <http://europa.eu/pol/ener/flipbook/fr/files/energie.pdf>

Sources électroniques

Africa and Europe in Partnership.org (site géré conjointement par la Commission de l'Union africaine et la Commission européenne), « La migration irrégulière », consulté le 17 février 2013, <http://www.africa-eu-partnership.org/fr/la-migration-irr%C3%A9guli%C3%A8re#d>

Agence Frontex, « Origin », consulté le 22 février 2013, <http://www.frontex.europa.eu/about/origin>

Ambassade de France en Algérie, « Le commerce extérieur de l'Algérie en 2011 », consulté le 26 janvier 2013, http://www.ambafrance-dz.org/IMG/pdf/Le_commerce_bilateral_France_Algerie_en_2011.pdf

Ambassade de France à Malte, « La déclaration de Malte qui conclut le 2^{ème} sommet des Chefs d'État et de gouvernement des États membres du Dialogue 5+5 (Méditerranée occidentale) », 5-6 octobre 2012, http://www.ambafrance-mt.org/IMG/pdf/Malta_declaration_-_traduction_de_courtoisie.pdf

Ambassade de France à Malte, « Sommet 5+5, Malte le 5 octobre 2012 », consulté le 22 février 2013, <http://www.ambafrance-mt.org/Sommet-5-5-Malte-le-5-octobre-2012>

Ambassade de France au Maroc, « Déclaration commune des Ministres de l'Intérieur du Maroc, de l'Espagne, de la France et du Portugal Rabat, 25 janvier 2013 », consulté le 30 janvier 2013, http://www.ambafrance-ma.org/IMG/pdf/Declaration_commune_G4_V_D_.pdf

Ambassade de France au Maroc, « XIème Rencontre de Haut Niveau franco-marocaine. Déclaration conjointe », p. 11, », consulté le 26 janvier 2013, http://www.ambafrance-ma.org/IMG/pdf/RHN_2012_declaration_conjointe_-_version_finale_.pdf ;

Ambassade de France au Maroc, « Déclaration commune des Ministres de l'Intérieur du Maroc, de l'Espagne, de la France et du Portugal à Rabat le 25 janvier 2013 », consulté le 26 janvier 2013, http://www.ambafrance-ma.org/IMG/pdf/Declaration_commune_G4_V_D_.pdf

Ambassade de France au Maroc-Service économique régional de Rabat, « Les échanges commerciaux entre la France et le Maroc en 2010 », consulté le 30 janvier 2013, http://www.tresor.economie.gouv.fr/2394_les-echanges-commerciaux-entre-la-france-et-le-maroc-en-2010

Ambassade de France à Tunis, « Coopération de Défense entre la France et la Tunisie : bilan 2012 », consulté le 26 janvier 2013, <http://www.ambassadefrance-tn.org/Cooperation-de-Defense-entre-la,2214#une-cooperation-sous-sceau-tradition> ;

Annan, Kofi, « une attaque terroriste contre un pays est une attaque contre l'humanité tout entière », *Communiqué de presse des Nations-Unies*, 12 septembre 2001, <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2001/SGSM7949.doc.htm>

BBC News, « OAU considers Morocco readmission », 08 juillet 2001, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/1428796.stm>

Benjamin, Daniel, « LRA, Boko Haram, Al-Shabaab, Aqim, and Other Sources of Instability in Africa », *US Department of State. The House Foreign Affairs Committee*, 25 avril 2012, <http://www.state.gov/j/ct/rls/rm/2012/188816.htm>

Berthemet, Henri, « Ces groupes armés qui se partagent le nord du Mali », *Le Figaro.fr*, 05 juillet 2012, <http://www.lefigaro.fr/international/2012/07/04/01003-20120704ARTFIG00612-ces-groupes-armes-qui-se-partagent-le-nord-du-mali.php>

BFMTV.fr avec AFP, « L'Union européenne va aider la Libye à sécuriser ses frontières », consulté le 28 janvier 2013, <http://www.bfmtv.com/politique/lunion-europeenne-va-aider-libye-a-securiser-frontieres-426302.html>

Boris, Jean-Pierre, « Réunion à Paris des bailleurs de fonds internationaux pour boucler le plan de développement du Niger », *RFI.fr*, 15 novembre 2012, <http://www.rfi.fr/emission/20121115-le-niger-reunit-paris-bailleurs-fonds-internationaux-boucler-son-plan-developpemen>

Braeckman, Colette, « Les mercenaires de Kadhafi, issus de toutes les guerres africaines », *le Carnet de Colette Braeckman* (blogue du Soir.be), 22 février 2011, <http://blog.lesoir.be/colette-braeckman/2011/02/22/les-mercenaires-de-kadhafi-issus-de-toutes-les-guerres-africaines/>

Cabirol, Michel, « Mali : "quand l'Europe de la Défense aura la capacité d'intervenir immédiatement, ce sera dans 150 ans !" (Le Drian) », *La Tribune.fr*, 07 février 2013, <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/20130207trib000747460/mali-quand-l-europe-de-la-defense-aura-la-capacite-d-intervenir-immEDIATEMENT-ce-sera-dans-150-ans-le-drian.html>

CEDEAO, « Un aperçu de la Commission de la CEDEAO », consulté le 02 mars 2013, http://www.comm.ecowas.int/dept/stand.php?id=a_about&lang=fr

CEDEAO, « Traité révisé de la CEDEAO », consulté le 02 mars 2013, http://www.comm.ecowas.int/sec/fr/docs/traite_revisé.pdf

CIA-The World Factbook, « Country Comparison : GDP (purchasing power parity) », consulté le 02 mars 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2001rank.html?countryName=Nigeria&countryCode=ni®ionCode=afr&rank=31#ni>

CEDEAO, « 455,53 millions de dollars us promis à la conférence des donateurs pour le Mali », 30 janvier 2013, <http://news.ecowas.int/presseshow.php?nb=027&lang=fr&annee=2013>

Cessou, Sabine, « Pourquoi l'armée malienne ne parvient pas à combattre les Touaregs », *SlateAfrique.com* (blogue), 02 avril 2012, <http://www.slateafrique.com/84955/armee-malienne-ne-parvient-pas-combattre-les-touaregs-mnla-sanogo>

CIA-The World Factbook, « Crude oil – production » et « Crude oil – exports », consulté le 01 février 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2241rank.html?countryName=Mauritania&countryCode=mr®ionCode=afr&rank=82#mr> ; et <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2242rank.html?countryName=Mauritania&countryCode=mr®ionCode=afr&rank=57#mr>

CIA-The World Factbook, « Crude oil - proved reserves », consulté le 28 janvier 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world->

[factbook/rankorder/2244rank.html?countryName=Libya&countryCode=ly®ionCode=afr&rank=10#ly](http://factbook.rankorder/2244rank.html?countryName=Libya&countryCode=ly®ionCode=afr&rank=10#ly)

CIA-The World Factbook, « Libya », consulté le 28 janvier 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ly.html>

CIA-The World Factbook, « Mali », consulté le 02 février 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ml.html>

CIA-The World Factbook, « Mauritania », consulté le 01 février 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/mr.html>

CIA-The World Factbook, « Natural gas – production », consulté le 31 janvier 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2249rank.html?countryName=Algeria&countryCode=ag®ionCode=afr&rank=11#ag>

CIA-The World Factbook, « Natural gas - proved reserves », consulté le 28 janvier 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2253rank.html?countryName=Libya&countryCode=ly®ionCode=afr&rank=23#ly>

CIA-The World Factbook, « Niger », consulté le 02 février 2013, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ng.html>

Constitution de la république islamique de Mauritanie, « Article 5 », consulté le 01 février 2013, <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/mauritanie.pdf>

Direction général du Trésor français, « Les relations économiques bilatérales entre la France et la Tunisie », consulté le 26 janvier 2013, <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/372022>

Direction général du Trésor français, « Le commerce extérieur marocain en 2011 », consulté le 26 janvier 2013, http://www.tresor.economie.gouv.fr/5179_Le-commerce-exterieur-marocain-en-2011

Division Diplomatie publique de l'OTAN, *Concept stratégique pour la défense et la sécurité des membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*, Bruxelles : OTAN, 2010, http://www.nato.int/nato_static/assets/pdf/pdf_publications/20120214_strategic-concept-2010-fra.pdf

Division Diplomatie publique de l'OTAN, *Qu'est-ce que l'OTAN ? Une présentation de l'Alliance Atlantique*, Bruxelles : OTAN, 2011, http://www.nato.int/welcome/brochure_QuestcequelOTAN_fr.pdf

Dufourcq, Jean, « Chronique RDN n°10 – Attendus maliens », *Alliance géostratégique* (blogue), 12 février 2013, <http://alliancegeostrategique.org/2013/02/12/chronique-rdn-n10-attendus-maliens/#sthash.JpJw2dc1.dpuf>

Energie Algérie, « Le Trans-Saharan Gas Pipeline », consulté le 18 février 2013, <http://www.energie-algerie.com/energie-algerie/gazoduc/le-trans-saharan-gas-pipeline>

ENI GreenStream, « The GreenStream Pipeline », consulté le 26 janvier 2013, <http://www.greenstreambv.com/en/pages/greenstream-pipeline/greenstream-pipeline.shtml>

Europe 1.fr avec AFP, « Police/armée : l'Algérie va aider la Libye », consulté le 28 janvier 2013, <http://www.europe1.fr/International/Police-armee-l-Algerie-va-aider-la-Libye-981611/>

Fisher, Max, « Looking for al-Qaeda in Algeria », *The Washington Post.com*, 22 janvier 2013, <http://www.washingtonpost.com/blogs/worldviews/wp/2013/01/22/looking-for-al-qaeda-in-algeria/>

France 24, « Le MNLA déclare l'indépendance du nord du Mali », le 06 avril 2012, <http://www.france24.com/fr/20120406-rebelles-touaregs-mnla-independance-nord-pays-mali-azawad>

Gautheret, Jérôme, « Au Mali, des siècles d'antagonismes », *Le Monde.fr*, le 07 février 2013, http://www.lemonde.fr/international/article/2013/02/01/des-siecles-d-antagonismes_1826051_3210.html

George, William Lloyd, « Mali's irrevocable crisis », *Al Jazeera.com*, consulté le 13 février 2013, <http://www.aljazeera.com/indepth/opinion/2012/04/201241572956363410.html>

Gouvernement du Royaume du Maroc, « Dossier: visite au Maroc du Premier ministre libyen », consulté le 28 janvier 2013, <http://www.maroc.ma/PortailInst/Fr/logoevenementiel/visite+au+Maroc+du+Premier+ministre+libyen.htm>

Gouvernement du Royaume du Maroc, « Monarchie », consulté le 30 janvier 2013, <http://www.maroc.ma/PortailInst/Fr/MenuGauche/Institutions/Monarchie/L%E2%80%99Institution+monarchique.htm>

Gouvernement tunisien, « Ouverture à Rabat de la 17ème session de la grande commission tuniso-marocaine », consulté le 27 janvier 2013, http://www.tunisie.gov.tn/index.php?option=com_content&task=view&lang=fr&id=1831

Gouvernement tunisien, « Jebali dit avoir écouté "volontier" les conseils du président Bouteflika », consulté le 27 janvier 2013, http://www.tunisie.gov.tn/index.php?option=com_content&task=view&lang=fr&id=1932

Hallaouy, Rachid, « Fuite des cerveaux, l'insolvable problème », *Le Soir Échos.com*, <http://www.lesoir-echos.com/%C2%AB%E2%80%89fuite-des-cerveaux-%E2%80%99insolvable-probleme%E2%80%89%C2%BB/societe/47698/>

Huet, Sylvestre, « Le centre de gravité se déplace en Asie », *Libération.fr*, 10 mars 2013, http://www.liberation.fr/economie/2013/03/10/le-centre-de-gravite-se-deplace-en-asie_887584

Hugueux Vincent, interview de Thomas Boni Yayi, chef d'État du Bénin et président en exercice de l'UA, « L'Union africaine face à la crise du Mali: "Plus jamais ça!" », *L'Express.fr*, 08 février 2013, http://www.lexpress.fr/actualite/monde/l-union-africaine-face-a-la-crise-du-mali-plus-jamais-ca_1218187.html

Insee, « Natalité – Fécondité », consulté le 06 avril 2013, http://www.insee.fr/fr/mobile/etudes/document.asp?reg_id=0&ref_id=T12F035

International Crisis Group, « Mali : pour une action internationale résolue et concertée », *Policy briefing*, 24 septembre 2012, <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/africa/west-africa/mali/b090-mali-pour-une-action-internationale-resolue-et-concertee.pdf>

Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (IESUE), « Lessons from EUFOR Tchad/RCA », 18 mars 2010, http://www.iss.europa.eu/uploads/media/Lessons_from_EUFOR_Tchad_Report.pdf

Institut de sondage TNS Opinion & Social au profit de la Direction générale de l'éducation et de la culture de la commission européenne (DG EAC), extrait de *Les valeurs culturelles européennes* (Bruxelles: DG EAC, 2007), http://ec.europa.eu/culture/pdf/doc960_fr.pdf

Kempf, Olivier, « Espace lacunaire et global commons », *Etudes Géopolitiques Européennes et Atalantiques* (blogue), 30 novembre 2011, <http://www.egeablog.net/dotclear/index.php?post/2011/11/30/Espace-lacunaire>

Larousse, Dictionnaire en ligne, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/rezzou/69198>

La Tribune-Online.com, « Les échanges intermaghrébins ont atteint 2,16 milliards de dollars en 2011 », consulté le 27 janvier 2013, <http://www.latribune-online.com/evenement/64696.html>

Le Monde.fr, « Paris tiraillé entre les frères ennemis du Maghreb », consulté le 30 janvier 2013, http://www.lemonde.fr/international/article/2012/12/07/paris-tiraile-entre-les-freres-ennemis-du-maghreb_1801717_3210.html

Le Monde.fr, « La diplomatie française a défendu jusqu'au bout le régime tunisien », consulté le 26 janvier 2013, http://www.lemonde.fr/international/article/2011/01/15/la-diplomatie-francaise-a-defendu-jusqu-au-bout-le-regime-tunisien_1466021_3210.html

Le Monde.fr, « La polémique sur la loi relative au "rôle positif" de la colonisation enfle », consulté le 26 janvier 2013,

http://www.lemonde.fr/societe/article_interactif/2005/12/08/la-polemique-sur-la-loi-relative-au-role-positif-de-la-colonisation-enfle_718789_3224_7.html

Le Monde.fr avec AFP, « L'ONU prend le relais de la force européenne au Tchad », 15 mars 2009, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/03/15/l-onu-prend-le-relais-de-la-force-europeenne-au-tchad_1168137_3212.html?xtmc=eufor_tchad&xtr=8

Le Monde.fr avec AFP, « Mali : scission au sein d'Ansar Eddine », 24 janvier 2013, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/01/24/mali-scission-au-sein-d-ansar-eddine_1821602_3212.html

Pascal Le Pautremat, « Drogue au Sahel: La source principale de financement des jihadistes », Slate.fr, <http://www.slate.fr/tribune/67413/operation-serval-terroristes-narcotrafiquants>

Le Point.fr, « La France offre son aide à Tripoli dans le domaine de la sécurité », consulté le 28 janvier 2013, http://www.lepoint.fr/politique/la-france-offre-son-aide-a-tripoli-dans-le-domaine-de-la-securite-12-11-2012-1528216_20.php ;

Le Temps.ch, « L'Italie et la Libye nouvelles refondent leurs relations », consulté le 26 janvier 2013, <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/b42b4a2c-4450-11e1-9690-3ec813e327b00#.UQSGjWfjKSo>

L'Express.fr, « France-Algérie: 50 ans d'une relation compliquée », consulté le 26 janvier 2013, http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/france-algerie-50-ans-d-une-relation-compliquee_1200250.html

L'Express.fr avec Reuters, « L'arsenal de Kadhafi profitera-t-il à Aqmi au Sahara ? », 11 mai 2011, http://www.lexpress.fr/actualites/2/monde/l-arsenal-de-kadhafi-profitera-t-il-a-aqmi-au-sahara_991661.html

Mace, Célian, « Niger : prise d'otages dans le fief d'Areva », *Libération.fr*, consulté le 02 février 2013, <http://www.liberation.fr/monde/01012290695-niger-prise-d-otages-dans-le-fief-d-areva>

Magazine NATO Review, « Securing the Sahel: a role for NATO? », consulté le 22 février 2013, <http://www.nato.int/docu/review/2012/Predictions-2013/NATO-Securing-Sahel/EN/index.htm>

Malagardis, Maria, « A Bamako, l'autre Ansar ed-Dine fulmine », *Libération.fr*, 25 janvier 2013, http://www.liberation.fr/monde/2013/01/25/a-bamako-l-autre-ansar-ed-dine-fulmine_876894

Market Observatory for Energy, « Key figures », juin 2011, http://ec.europa.eu/energy/observatory/countries/doc/key_figures.pdf

Miles, Donna, « New Counterterrorism Initiative to Focus on Saharan Africa », extrait de *American Forces Press Service (Département américain de la Défense)*, 16 mai 2005, <http://www.defense.gov/news/newsarticle.aspx?id=31643>

Ministère français des Affaires étrangères et européennes (MAEE), « XXIIIème sommet Afrique-France. L'Union africaine et les crises : un dispositif en progrès », consulté le 22 février 2013, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/afrique/sommets-afrique-france/xxiiieme-sommet-afrique-france/article/l-union-africaine-et-les-crisis-un>

MAEE, « Base des Traités », consulté le 26 janvier 2013, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/algerie/>

MAEE, « Dialogue 5+5 », consulté le 27 janvier 2013, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/europe-828/evenements-et-actualites/actualites-22078/article/dialogue-5-5-q-r-extrait-du-point>

MAEE, « La France et la Mauritanie », « La France et le Niger », « La France et le Mali », « La France au Tchad. Ambassade de France à N'Djaména », sites consultés le 26 janvier 2013, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/mauritanie/la-france-et-la-mauritanie/> ; <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/niger/la-france-et-le-niger/> ; <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/mali/la-france-et-le-mali/> ; <http://www.ambafrance-td.org/-Elements-francais-au-Tchad->

Ministère français de la Défense, « Lancement officiel de la mission EUTM Mali », 22 février 2013, <http://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/lancement-officiel-de-la-mission-eutm-mali>

Ministère français de la Défense, « L'Initiative 5+5 Défense », consulté le 03 mars 2013, <http://www.defense.gouv.fr/das/relations-internationales/l-initiative-5-5-defense>

Ministère des Affaires étrangères et de la coopération du Royaume du Maroc, « Dialogue en Méditerranée Occidentale 5+5 », consulté le 22 février 2013, <http://www.diplomatie.ma/Politique%C3%A9trang%C3%A8re/M%C3%A9diterran%C3%A9e/DialogueenMediterraneeOccidentale/tabid/185/language/en-US/Default.aspx>

Mouvement national de libération de l'Azawad, « Communiqué N° 52 / Déclaration du MNLA », consulté le 13 février 2013, <http://www.mnlamov.net/>

Nossiter, Adam, « Islamists in North Mali Stone Couple to Death », *New York Times.com*, consulté le 13 février 2013, <http://www.nytimes.com/2012/07/31/world/africa/couple-stoned-to-death-by-islamists-in-mali.html> ;

Oberlé, Thierry, « Un coup d'État précipite la sortie du président malien », *Le Figaro.fr*, 22 mars 2012, <http://www.lefigaro.fr/international/2012/03/22/01003-20120322ARTFIG00711-un-coup-d-Etat-precipite-la-sortie-du-president-malien.php>

ONU, Conseil de sécurité (6820^{ème} séance – matin), « Devant le conseil de sécurité, Ban Ki-moon encourage le Mali à poursuivre son processus de transition, avec le soutien de l'ONU, de l'Union africaine et de la CEDEAO », 08 août 2012, <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2012/CS10737.doc.htm>

ONU, Conseil de sécurité, « Le Conseil de sécurité autorise le déploiement d'une force internationale au Mali », 20 décembre 2012, <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2012/CS10870.doc.htm>

ONU, Conseil de sécurité, « Résolution 2056 (2012) », 05 juillet 2012, [http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2056\(2012\)](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2056(2012))

ONU, Conseil de sécurité, « Résolution 2085 (2012) », 20 décembre 2012, [http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2085\(2012\)](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2085(2012))

ONU, Comité du Conseil de sécurité, « Résumé des motifs ayant présidé aux inscriptions de noms sur la liste des sanctions contre Al-Qaida », consulté le 13 février 2013, <http://www.un.org/french/sc/committees/1267/NSQE13412F.shtml>

ONU, Secrétaire général des Nations Unies, « La réunion de haut niveau sur le Sahel appuie l'élaboration d'une stratégie intégrée de l'ONU pour la région et s'engage à rétablir l'intégrité territoriale du Mali », 26 septembre 2012, <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2012/SG2186.doc.htm>

ONU, « The List established and maintained by the 1267 Committee with respect to individuals, groups, undertakings and other entities associated with Al-Qaida », 11 février 2013, <http://www.un.org/sc/committees/1267/pdf/AQList.pdf>

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), « OSCE Troika meets with Mediterranean Partners », consulté le 04 mars 2013, <http://www.osce.org/cio/97932>

OTAN, « Le Dialogue méditerranéen de l'OTAN », consulté le 27 janvier 2013, http://www.nato.int/cps/fr/SID-7586C8A4-0FC0AA13/natolive/topics_60021.htm?

Polgreen, Lydia et Alan Cowell, « Mali Rebels Proclaim Independent State in North », *New York Times.com*, 6 avril 2012, <http://www.nytimes.com/2012/04/07/world/africa/mali-rebels-proclaim-independent-state-in-north.html>

Premier Ministre algérien, « Le Premier ministre : "la réunion tripartite consolidera davantage les relations" entre ces pays. », consulté le 27 janvier 2013, http://www.premier-ministre.gov.dz/index.php?option=com_content&task=view&id=2209&Itemid=229

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), « Mauritanie : Indicateurs de développement humain », consulté le 01 février 2013, <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/MRT.html>

PNUD, « Chiffres clés par pays. Classement à l'IDH en 2011 et évolution depuis 2010. », *Rapport sur le développement humain 2011*, consulté le 02 février 2013, p. 152, http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2011_FR_Complete.pdf

PNUD, « Human Development Index and its components », extrait de *Human Development Report 2011. Sustainability and Equity: A Better Future for All*, p. 136, http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2011_EN_Complete.pdf

Rapport du Premier Ministre Wim Kok, *Elargissement de l'Union européenne*, Bruxelles : Commission européenne, 2003, http://ec.europa.eu/enlargement/archives/pdf/enlargement_process/past_enlargements/communication_strategy/report_kok_fr.pdf

Reuters pour Le Figaro.fr, « Fabius veut éviter un "Sahelistan" », 06 juillet 2012, <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2012/07/06/97001-20120706FILWWW00390-fabius-met-en-garde-contre-un-sahelistan.php>

RFI.fr, « Algérie: Aqmi revendique la prise d'otages sur le site de BP à In Amenas », 16 janvier 2013, <http://www.rfi.fr/afrique/20130116-algerie-aqmi-revendique-attaque-site-bp-in-amenas-otages-mali>

RFI.fr, « L'Italie veut préserver ses bonnes relations avec la Libye », 22 février 2011, <http://www.rfi.fr/afrique/20110222-italie-veut-preserver-bonnes-relations-libye>

RFI.fr, « L'UA débloque 50 millions de dollars pour le Mali », 28 janvier 2013, <http://www.rfi.fr/afrique/20130128-mali-liberation-tombouctou-celebree-addis-abeba-50-cinquante-millions-dollars>

Solana, Javier, « une Europe sûre dans un monde meilleur. Stratégie européenne de sécurité », 12 décembre 2003, <http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/031208ESSIIFR.pdf> et http://europa.eu/legislation_summaries/foreign_and_security_policy/cfsp_and_esdp_implementation/r00004_fr.htm

Tisseron, Antonin, « Sahara de tous les dangers. Le Maghreb dans la tourmente ? », *Actuelles de l'Ifri*, 23 octobre 2012, <http://www.ifri.org/?page=detail-contribution&id=7409>

Union africaine (UA), « L'UA en bref », consulté le 24 février 2013, <http://www.au.int/fr/about/nutshell>

UA, « La Commission », consulté le 24 février 2013, <http://www.au.int/fr/commission>

UA, « La Conférence de l'Union », consulté le 24 février 2013, <http://www.au.int/fr/organs/assembly>

UA, « Le Conseil Exécutif », consulté le 24 février 2013, <http://www.au.int/fr/node/108>

UA, « Member States », consulté le 24 février 2013,
http://au.int/en/member_states/countryprofiles

UA, Première session ordinaire de l'assemblée de l'Union africaine, *Protocol relating to the establishment of the Peace and Security Council of the African Union*, Durban : Union africaine, 09 juillet 2002,
http://au.int/en/sites/default/files/Protocol_peace_and_security.pdf

UNESCO, « La Directrice générale condamne les nouvelles destructions des Mausolées de Tombouctou », 19 octobre 2012, <http://whc.unesco.org/fr/actualites/947>

Union européenne (UE), « Barcelona declaration », 28 novembre 1995,
http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2005/july/tradoc_124236.pdf

UE, Commission européenne, *Energy Roadmap 2050*, Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2012,
http://ec.europa.eu/energy/publications/doc/2012_energy_roadmap_2050_en.pdf

UE, Commission européenne, « Développement et coopération- EuropeAid-Tunisie », consulté le 27 janvier 2013,
http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/country-cooperation/tunisia/tunisia_fr.htm

UE, « Coopération structurée permanente », consulté le 23 février 2013,
http://europa.eu/legislation_summaries/glossary/permanent_structured_cooperation_fr.htm

UE, Conseil de l'Union européenne, « L'UE prépare une mission pour former l'armée malienne », 10 décembre 2012,
http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/FR/foraff/134143.pdf ; et

UE, Conseil de l'Union européenne, « Lancement de la mission de formation de l'UE au Mali », 18 février 2013,
http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/FR/foraff/135525.pdf

UE, Conseil de l'Union européenne, « EU training mission in Mali established », 17 janvier 2013,
http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/EN/foraff/134748.pdf

UE, « Discours de la Commissaire Ferrero-Waldner sur l'Ouverture du Séminaire sur le statut avancé pour le Maroc dans le Cadre de la Politique européenne de voisinage », consulté le 30 janvier 2013, http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-08-25_fr.htm?locale=en

UE, « Le renforcement de la coopération et de la mobilité au cœur du renouvellement de la stratégie migratoire de l'UE », 18 novembre 2011, http://europa.eu/rapid/press-release_IP-11-1369_fr.htm?locale=en

UE, « Institutions et autres organes de l'UE », consulté le 25 janvier 2013, http://europa.eu/about-eu/institutions-bodies/index_fr.htm

UE, « Instrument européen de voisinage et de partenariat. Algérie. Programme indicatif national 2011 – 2013 », consulté le 31 janvier 2013, http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/country/2011_enpi_nip_algeria_en.pdf

UE, « L'espace et la coopération Schengen », consulté le 25 janvier 2013, http://europa.eu/legislation_summaries/justice_freedom_security/free_movement_of_persons_asylum_immigration/133020_fr.htm

UE, « Le Processus de Barcelone », consulté le 03 mars 2013, http://eeas.europa.eu/euromed/barcelona_fr.htm

UE, « politique étrangère et de sécurité commune (PESC) », consulté le 23 février 2013, http://europa.eu/legislation_summaries/glossary/foreign_security_policy_fr.htm

UE, Secrétariat général du Conseil européen, *Le partenariat stratégique Afrique - Union européenne. Relever ensemble les défis d'aujourd'hui et de demain*, Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2011, http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/librairie/PDF/QC3111092FRC.pdf

UE, Service européen pour l'action extérieure, « Structure et organisation », consulté le 25 janvier 2013, http://eeas.europa.eu/background/organisation/index_fr.htm

Union du Maghreb Arabe, « Objectifs et Missions », consulté le 27 janvier 2013, <http://www.maghrebarabe.org/fr/obj.cfm> ,

UMA, « Traité de Marrakech » et « institutions UMA », consulté le 02 mars 2013, http://www.maghrebarabe.org/images/traite_de_marrakech.pdf et <http://www.maghrebarabe.org/fr/org.cfm>

Union pour la Méditerranée (UpM), « Joint Declaration of the Paris Summit for the Mediterranean », 13 juillet 2008, p. 1-20, http://www.ufmsecretariat.org/en/wp-content/uploads/2010/11/ufm_paris_declaration1.pdf

UpM, « UfM Countries », consulté le 27 janvier 2013, <http://www.ufmsecretariat.org/en/ufm-countries/>

Verluisse, Pierre, « Maroc : économie – politique », *Diploweb.com*, 13 novembre 2011, <http://www.diploweb.com/Maroc-economie-politique.html>

Whitlock, Craig, « U.S. counterterrorism efforts in Africa defined by a decade of missteps », *The Washington Post.com*, 04 février 2013,
http://www.washingtonpost.com/world/national-security/us-missteps-defined-anti-terror-effort-in-n-africa/2013/02/04/b98640ba-6cab-11e2-a396-ef12a93b4200_story.html

Yabi, Gilles, « Mali : la force n'est pas "la solution" », extrait de *Jeune Afrique (International Crisis Group)*, 20 août 2012,
<http://www.crisisgroup.org/fr/regions/afrique/afrique-de-louest/mali/op-eds/yabi-la-force-nest-pas-la-solution.aspx>